

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
"SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES"
.....

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
.....

DEPARTEMENT D'HISTOIRE
.....



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES
.....

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES
.....

DEPARTMENT OF HISTORY
.....

**LES ELUS PARLEMENTAIRES BATCHAM (REGION DE
L'OUEST CAMEROUN) ET LA QUESTION DU
DEVELOPPEMENT DE LEUR LOCALITE DE 1965 A 2013**

Mémoire soutenu le 2 mars 2023 en vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Histoire

Spécialité : histoire des Relations Internationales

Par

Sterve Daniel TSOMENE DJOUSSE

Licence en Histoire

Jury :

Président : Joël MEYOLO, MC., Université de Yaoundé I ;

Rapporteur : Faustin KENNE, Pr., Université de Yaoundé I ;

Membre : Jean Louis NDO ABE, CC., Université de Yaoundé I.

Sous la direction de

Faustin KENNE

Professeur

Mars 2023



SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
GLOSSAIRE.....	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : LES ELITES BATCHAM DE LA COMMUNE A L'EMICYCLE	14
I-PERIPLE MIGRATOIRE DES PEUPLES DE BATCHAM	15
II-NAISSANCE ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	21
III-CONTRIBUTION DE LA COMMUNE ET LES INITIATIVES LOCALES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM	46
CHAPITRE II : LES DEPUTES BATCHAM A L'HEMICYCLE DE YAOUNDE.....	55
I- NAISSANCE DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE AU CAMEROUN	56
II-EVOLUTION DU PARLEMENT AU CAMEROUN.....	58
III- PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	63
CHAPITRE III : ŒUVRES SOCIO-ECONOMIQUES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM	80
I-REALISATIONS SOCIALES DES PARLEMENTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE BATCHAM.....	81
II-CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES DES DEPUTES AU DEVELOPPEMENT DE BATCHAM	100
III- CONTRIBUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES PRIVEES DES DEPUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	102
CHAPITRE IV : LES ŒUVRES POLITICO-ADMINISTRATIVE DES PARLEMENTAIRES ET LES LIMITES DE LEURS ACTIONS	106
I-ŒUVRES POLITIQUES DES DEPUTES DE BATCHAM	107
II-CONTRIBUTIONS ADMINISTRATIVES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	117
III- CONTRIBUTIONS POLITICO-ADMINISTRATIVES PRIVEES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	123
IV-LIMITES DES ACTIONS DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM	128
CONCLUSION GENERALE	134
ANNEXES	138
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	156
TABLE DES MATIÈRES	163

A

Ma mère Jeannette Nzangue

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à la contribution d'un certain nombre de personnes à qui nous tenons à exprimer notre gratitude.

Nous exprimons tout d'abord notre profonde gratitude à l'endroit du professeur Faustin Kenné qui a accepté de tenir notre main pour faire les premiers pas dans le monde de la recherche et dont les conseils, la disponibilité et l'engouement au travail ont été d'un grand apport pour ce travail.

Notre gratitude va également à l'endroit de tous les enseignants du département d'histoire qui, depuis 2016, nous ont apporté une formation de qualité et suscité en nous l'amour pour la science historique.

Nous sommes aussi redevables à Ivanelle Daniv Tchofomene pour la relecture de ce travail. Qu'elle trouve en ces quelques mots notre reconnaissance.

Nos remerciements vont également à la famille Djousse : Charly Tadaha, Gaël Nzoyem, Saurelle Meli, Laucrige Feutsop, Darios Yonta, Chastine Fofie pour leur soutien matériel, financier et pour les sacrifices consentis pour la réalisation de ce travail.

Nous saluons aussi les contributions multiples et multiformes de Rose Tamotio, Elie Emmanuel Wati, Daniel Boukeu, Vidale Tadaha et Brinda Tsomene pour le soutien moral, spirituel et pour leur disponibilité dans l'élaboration de ce travail.

Notre reconnaissance va également à l'endroit des couples Fouomene (Christophe & Duchelle) et Tadaha (Jores & Bénédicte) qui nous ont offert un cadre paisible pour l'élaboration de ce travail et qui ont suscité en nous le goût de l'effort et la persévérance dans travail.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos informateurs qui ont sacrifié de leur temps et de leur énergie pour répondre à nos différentes sollicitations.

Nous adressons enfin notre gratitude à toute personne qui, de près ou de loin, matériellement ou intellectuellement, a participé à la réalisation de ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- ALCAM** : Assemblée Législative du Cameroun
- ALCAMOC** : Assemblée Législative du Cameroun Occidental
- ALCAMOR** : Assemblée Législative du Cameroun Oriental
- ANC** : Assemblée Nationale du Cameroun
- ANF** : Assemblée Nationale Fédérale
- APE** : Association des Parents d'Elèves
- ARCAM** : Assemblée Représentative du Cameroun
- ATCAM** : Assemblée Territoriale du Cameroun
- BEPC** : Brevet d'Etude de Premier Cycle
- BIP** : Budget d'Investissement Public
- CAPCA** : Coopérative Agricole des Planteurs Bamiléké du Café Arabica
- CAPLABAM** : Coopérative des Planteurs Agricole des Bamboutos
- CAD** : Comité d'Action pour le Développement
- CAD** : Comité d'Appui pour le Développement
- CAPCEPV** : Cercle d'Appui des Projets Communautaires et d'Education des Populations Villageoises
- CD** : Comités de Développement
- CDC** : *Cameroon Development Cooperation*
- CEPE** : Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires
- CETIC** : Collège d'Eseignement Technique Industriel et Commercial
- CES** : Conseil Economique et Social
- CODECHIO** : Comité de Développement Bachio
- CODEGBA** : Comité de Développement du Groupement Batcham
- CODEGBANG** : Comité de Développement du Groupement Bangang
- CODEMBAAH** : Comité de Développement de Mbaah
- COOPCOLV** : Coopérative de Production de Collecte et de Vente
- COSUDEGBANG** : Comité supérieur de Développement du Groupement Bangang
- CPCAB** : Coopérative des Planteurs du Café Arabica de Bafoussam
- CPCAM** : Coopérative des Planteurs du Café Arabica de la Ménoua

CPCAM : Coopérative des Planteurs du Café Arabica de Mbouda

CPCAN : Coopérative des planteurs du Café Arabica du Ndé

CPCANH : Coopérative des Planteurs du Café Arabica du Haut-Nkam

CSI : Centre de Santé Intégré

CWU : *Cameroon Welfare Union*

DAAB : Délégation d'Agriculture pour L'Arrondissement de Batcham

EEC : Eglise Evangélique du Cameroun

ENA : Ecole Nationale d'Administration

ENAM : Ecole Nationale D'Administration et de Magistrature

ENI-ENIA : Ecole Normales d'Instituteurs - Ecole Normal d'Instituteurs Adjoints

FEICOM : Fond d'Equipeement Intervention Communale

HIMO : Haute Intensité de Main d'Oeuvre

IDE : Infirmiers Diplômés d'Etat

IIAP : Institut Internationale d'Administration Publique

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINREX : Ministère des Relations Extérieures

MTN : *Mobile Telephone networks*

ONEL : Observatoire Nationale des Elections

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PPDMVCC : Projet D'appui à la Production et Diffusion du Matériel Végétal Cacao-Café

RDPC Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

SCAN WATER: *Scandinavian Water Technology*

SDF: *Social Democratic Front*

SDN : Société Des Nations

UN : Union Camerounaise

UC : Union Camerounaise

UNC : Union Nationale du Cameroun

UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

UPC : Union des Population du Cameroun

URSS : Union des Républiques Socialistes et Soviétiques

LISTE DES ILLUSTRATIONS

CARTE

1 : Arrondissement de Batcham	22
-------------------------------------	----

DIAGRAMMES

1 : Evolution de la production du café arabica dans les Bamboutos 1983-2008.....	35
2 : Evolution de la population Bangang de 1949 et 2003	45
3 : Récapitulatif des parlementaires de Batcham par parti politique.....	78
4 : Récapitulatif des œuvres politiques des députés de Batcham entre 1992 et 2013	117

TABLEAUX

1 : Evolution de la production du café arabica dans les Bamboutos 1983-2008.....	35
2 : Evolution de la population Bangang de 1949 et 2003	45
3 : Parlementaires de Batcham entre 1965 et 2013	77
4 : Récapitulatif des parlementaires de Batcham par parti politique.....	78
5 : Inventaire des primes offertes par l'honorable David Manfouo aux bacheliers	89
6 : Récapitulatif des œuvres politiques des députés de Batcham entre 1992 et 2013	116
7 : Récapitulatif des œuvres administratives des parlementaires de 1965 à 2013	122
8 : Tableau représentant le deal non écrit dans l'arrondissement de Batcham à partir de 1992	129

PHOTOS

1 : Vue de la forêt sacrée de Nzié.....	18
2 : Entrée de la chefferie supérieure du groupement Bangang.....	19
4 : Vue d'un pont réalisé par la commune de Batcham dans Bangang (Bassoh).....	26
5 : Vue de l'un des châteaux d'eau construit par CAMWATER dans le groupement Batcham	28
6 : Vue d'une unité de la CAPLABAM à Bangang	36
7 : Vue du bâtiment qui abritait les services de la Croix Rouge à Batcham	40
8 : Bâtiment construit au lycée technique par l'exécutif communal de Batcham de 2007	47

9 : Vue de de la tribune construite à la place de fête de Batcham par l'exécutif communale de 2007-2013	48
10 : Vue du bâtiment du CETIC DE Bangang	51
11 : Vue d'une Eglise et d'une école entièrement reconstruite par une élite à Bangang	53
12 : Honorable Thomas Tapéo	64
13 : Honorable Philippe Djou Tagny	65
14 : Honorable Maurice Tatsinda	66
15 : Honorable Robert Tatang	68
16 : Honorable Mathias Kanouwo	69
17 : Honorable Daniel Tsessue	70
18 : Honorable Pierre Foti	74
19 : Honorable David Manfouo	76
20 : Vue du lycée technique de Bassoka	83
21 : Vue lycée bilingue de Bangang	84
22 : Vue d'un bâtiment de deux salles de classe construites par l'honorable Foti à l'école publique de Bangang chefferie	85
23 : Remise des tôles au CES de babekouo par l'honorable David Manfouo	86
24 : Vue du collège Saint François d'Assise dont l'honorable Tsessue avait offert du matériel pour la construction du premier bâtiment	87
25 : Remise des bourses scolaires par l'honorable David Manfouo.	90
26 : Don des lits à l'hôpital de district de Batcham par l'honorable David Manfouo	92
27 : Vue d'une bonne fontaine dont la réalisation a été rendu possible par l'appui du député Foti	94
28 : Vue d'un point d'adduction en eau potable offerte aux populations par l'honorable David Manfouo	95
29 : Vue d'une alimentation électrique à Bamougong fait par le député Pierre Foti	96
30 : Eglise de Mbaah dont la construction a nécessité la participation de l'honorable David Manfouo	98
31 : Foyer communautaire de Bassessah tôle grâce à un don de l'honorable David Manfouo	99
32 : Honorable David Manfouo dans un meeting du RDPC à Batcham	111
33 : Borne fontaine installée dans le groupement Batcham par l'honorable Foti Pierre dont la durée de vie a été très courte	131

GLOSSAIRE

Attouo : brulé

Betouo signifie les bruleurs

Fouo : chef

Fouopatouo : chef des bruleurs

Megwon : affranchis

Ngang : non

Nguyemboon ou Nguiemboon : je dis hein

Nzié : commencement

So fouo mefouo mangwa : ami du chef des chefs Bamboutos

Tchuélékouèt : champ sur la colline

Toum la'a : pont du village, pont du village

Tɔ'ɔn : pitié

Zemetsuet : derrière le champ

LISTE DES ANNEXES

1 : Attestation de recherche	139
2 : Autorisation de consultation des archives dans les services publics délivrée par le sous-préfet de Batcham.....	140
3 : questionnaire d'enquête	141
4 : Liste des écoles primaires publiques et privées de l'IAEB de Batcham.....	143
5 : Lettre de remerciement et d'encouragement du bureau de l'A.P.E.E du lycée de Baleghang par Batcham à L'Honorable Manfouo David, Député à l'Assemblée nationale du Cameroun	145
6 : Lettre de remerciement adressé à Monsieur Manfouo David, Député à l'Assemblée nationale par le directeur de l'E.P. TCHELEPI	146
7 : Lettre de remerciements du Proviseur du Lycée Technique de Batcham à l'Honorable Manfouo David, Député à l'Assemblée nationale	147
8 : Lettre de remerciement adressée à l'Honorable Manfouo David, député à l'Assemblée nationale par les Présidents du COSA, COGE et le chef centre	148
9 : Réponse à la lettre de demande relative à la levée de fonds pour la réalisation du projet de construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong adressé au Député Manfouo David par le Président du Comité de Développement du Groupement Bangang	149
10 : Lettre de transmission de don du Député, Honorable Manfouo David à Monsieur le Président du Comité de Développement de Balekouet.....	150
11 : Lettre de transmission de don du Député, Honorable David Manfouo au Commissaire spécial de Batcham.....	151
12 : Lettre du Député, Honorable Manfouo David relative à la transmission de don au Chef de la Gendarmerie de Baleghang, Batcham	152
13 : Lettre de participation du Député, Honorable Manfouo David au comité de développement du village Bassoka	153
14 : Lettre de contribution financière de l'Honorable Manfouo David chef du CASCOBADE au Comité de gestion de la Chefferie supérieure de Bangang.....	154
15 : contribution de l'honorable Manfo David pour l'installation de l'exécutif communal de la Mairie de Batcham	155

RESUME

La problématique du développement se pose avec acuité au Cameroun au lendemain des indépendances. Le jeune Etat dans sa quête d'un mieux-être pour ses populations s'appuie sur un certain nombre d'acteurs pour promouvoir le développement. Parmi ces acteurs figure le député qui, de par ses prérogatives de législateur, se révèle être un acteur incontournable du développement dans sa circonscription électorale. Il a été question pour dans ce travail de nous interroger sur la contribution du parlementaire dans le développement de sa localité. Pour répondre à cette question, nous avons mobilisés un certains nombres de ressources au rang desquelles les sources livresques dans les bibliothèques, les sources d'archives, les sources orales qui nous ont permis à travers une analyse qualitative de comprendre que de 1965 à 2013, les parlementaires de l'arrondissement de Batcham ont été de tous les rendez-vous pour le développement de cet arrondissement. Il faut noter que les actions des parlementaires sont plus présentes à partir des années 1990 avec l'instauration des micro-projets par l'Assemblée Nationale. Ces micro-projets ont permis aux députés de mener un certains nombres d'activités sur les plans social, économique, administratif et même politique qui ont contribué à l'amélioration du niveau de vie des populations. Le fait que les activités parlementaires soient peu visibles dans l'arrondissement de Batcham avant 1990 s'explique par le système de partie unique qui prônait les idéaux du grand camarade et mettait en avant les réalisations du parti. S'il est vrai que le développement de l'arrondissement de Batcham a vu la participation des élites, elle a aussi vu celle des comités de développement regroupés au sein des trois chefferies que compte cette unité administrative. Les investissements consentis par les parlementaires et les élites sont loin d'être suffisants pour garantir une vie tranquille aux populations. Certaines contraintes internes et externes à l'arrondissement constituent des rouleaux d'étranglement pour son développement. Néanmoins, les populations appellent tous les acteurs qui interviennent dans la chaîne de développement à une conjugaison d'efforts pour des lendemains meilleurs dans l'arrondissement de Batcham.

ABSTRACT

The problem of development in Cameroon is an important issue since independence. In her quest for the population's well-being, the young state depended on a number of actors to foster development. Among these actors figures the parliamentarian who thanks to his legislative prerogatives is a major actor in his electoral circonscription. In this work, our task was to examine the contribution of a member of parliament in the development of his locality. To answer this question, we used a number of resources. Some of them include; books from libraries, archives and oral sources to establish through quantitative analysis that between 1965 and 2013, parliamentarians of the Batcham sub-division fulfilled their mission in the development of this division. It should be noted that parliamentarian action has been more present from the 90's through micro projects launched by the National Assembly. These micro projects have permitted parliamentarians to carry out concrete activities in the socio-economic, administrative and even political sectors. The projects have equally contributed to the farewell of the population. The activities carried out before 1990 are less visible due to the uni party political system. The ideals of former President and the achievements of the party were lauded. Though the development of the Batcham sub-division is thanks to the participation of elites, the role played by development groups of the 3 chiefdoms that make up this administrative unit cannot be undermined. The investment of parliamentarians and elites is far from assuring a calm and peaceful life to the inhabitants. Some internal and external constraints of the division constitute bottlenecks to it development. Nevertheless, the population calls on all actors who intervene in the development chain to combine their efforts to guarantee brighter days to the sub-division.

INTRODUCTION GENERALE

I- CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

L'avènement des indépendances en Afrique et au Cameroun en particulier dans les années 1960 ouvrait la voie à un long processus de développement. Dès le départ, l'Etat en ce qui concerne le Cameroun par le décret n°63/DF/138 du 24 avril 1963 avait délimité un certains nombres d'acteurs qui intervenaient dans le processus de développement. La multiplication des problèmes et les successions de crises vont mettre le jeune Etat à rude épreuve. La problématique du développement continue de se poser avec acuité. L'amenuisement des ressources pousse le pouvoir central à privilégier le développement des grands centres urbain au détriment de la périphérie.

Après ce constat, le gouvernement va élargir les acteurs qui interviennent dans la chaîne de développement. Parmi ses nouveaux acteurs figure les parlementaires. Le député devient alors l'un des acteurs incontournables pour le développement tant ses actions à l'intérieur qu'à l'extérieure du pays sont salutaire pour l'Etat. Au niveau de l'international, le parlement est mis à contribution dans l'examen et l'adoption des traités et accords qui seront signés par le président de la république. Le parlement à l'international noue aussi des relations avec d'autres parlements et ou avec des organisations parlementaires dans le cadre des échanges d'expériences et bien d'autres dans l'intérêt de l'Etat. Le parlement est désormais comme ce fut le cas dans le passé un des piliers sur lequel l'Etat mise dans la construction de la politique nationale et internationale. C'est dans ce sens que doit s'apprécier la participation de la délégation Camerounaise aux conférences de l'Union Interparlementaire tenu à Téhéran en Iran en 1966 et à Lima au Pérou¹ en 1968. C'est le parlement qui dans son institutionnalisation embryonnaire, a été l'un des locuteurs privilégier pour le porter les affaires intérieurs et extérieurs².

Sur le plan national, l'action des parlementaires en faveur du développement local est tout aussi importante d'autant plus qu'à partir des années 1990, les micro-projets vont être octroyés au parlementaires pour booster le développement dans leurs circonscriptions électorales. Il faut dire que les députés font face à une multitude de problèmes. Du manque des services sociaux de bases en passant par l'absence des routes, des ponts, d'électricité et bien d'autres. Avec le temps, la grande majorité des parlementaires sont devenus de grands opérateurs économiques et le clientélisme politique semble avoir fait son lit au sein de

¹ J.N. Meyolo, " L'Assemblée Nationale du Cameroun et les conférences de l'Union Interparlementaire : entre chauvismes et réalismes politiques ", *African Humanities*, volume II& III, pp. 261-280, p. 261.

² D. Nebeu, " Le parlement, acteur diplomatique pour le rayonnement du Cameroun à l'OIF ", *Revue internationale des francophonies*, n° 1071, juin 2020, pp. 1-30.

l'hémicycle de Ngoa-Ekellé. C'est le constat que le député Ebenezer Njohn Mouelle dresse dans son ouvrage *Député de la nation*. C'est fort de tout ceux cités plus haut que notre choix s'est porté sur "Les élus parlementaires Batcham (région de l'Ouest Cameroun) et la question du développement de leur localité".

II- INTERET DU SUJET

Plusieurs raisons ont milité pour le choix de ce sujet, on peut les subdiviser en trois parties : elles sont d'abord personnelles, ensuite pédagogiques et enfin scientifiques.

Sur le plan personnel, il faut dire que depuis notre tendre enfance, l'arrivée d'un député au village était toujours une occasion de grande mobilisation où les groupes de danses traditionnelles, les élèves, les chefs traditionnels et tous les villageois se retrouvaient en seul lieu pour accueillir cette personnalité qui arborait toujours une échappe aux couleurs nationales. C'est donc cette forte mobilisation qui a attiré notre curiosité. Une curiosité qui va s'agrandir au secondaire quand les enseignants vont nous expliquer ce qu'est un député. Le vécu des élections a aussi suscité en nous la curiosité sur les actions que mènent les parlementaires en faveur de leur localité.

Sur le plan pédagogique, suivant les normes méthodologiques de la recherche en histoire en vigueur à l'université de Yaoundé I, le travail peut susciter l'élaboration d'un guide pédagogique qui mettrait en évidence un peu connu ou méconnu de cette composante sociologique du territoire camerounais. Cette étude à la suite de nombreuses autres pourra encourager les cadets académiques à s'intéresser à cette partie de l'histoire de notre pays. En plus, ce travail pourra aussi éveiller chez eux des nouvelles pistes de recherches tout en leur donnant ainsi l'occasion de remettre en question cette recherche afin de faire une prospective sur l'histoire des parlementaires au Cameroun.

Sur le plan scientifique, il est question pour nous de contribuer à l'écriture de l'histoire du Cameroun en général et celle de Batcham en particulier car, nous avons remarqué que plusieurs travaux ont été réalisés dans l'arrondissement de Batcham et le département des Bamoutos en général mais aucun de ces travaux ne s'est penché sur les questions parlementaires. Pourtant ces derniers se sont érigés en véritable mastodontes du développement et ils méritent qu'on leur prête une oreille attentive.

III- CADRE CONCEPTUEL

Les concepts sont au cœur de l'épistémologie des sciences sociales. Ils structurent la pensée scientifique afin de mieux cerner l'objectif de notre étude et d'éviter toute confusion.

Selon Lawrence Olivier, Guy Badard et Julie Ferron, l'étude des concepts est très importante car, "c'est à l'aide des concepts que l'on regarde le monde pour l'expliquer et le comprendre"³. Dans le cadre de ce travail, les concepts qui retiennent notre attention sont les suivants : élection, parlementaire et développement.

Le *grand Larousse universel* définit l'élection comme étant un choix opéré par l'intermédiaire d'un vote⁴. Pour le dictionnaire Robert, l'élection est le choix ou la désignation d'une ou plusieurs par un vote⁵ ; en parcourant les travaux de Jean Claude Masplet⁶, on n'y apprend que la notion d'élection doit être associée à celle de citoyenneté pour refléter son caractère politique. Ainsi une élection politique est celle dans laquelle le citoyen s'exprime en cette qualité et intervient comme agent d'exercice de la souveraineté nationale.

En ce qui concerne le parlement, il est défini par Ebenezer Njoh-Mouelle comme étant le lieu par excellence de la manifestation de la vie démocratique avec ses bons et ses mauvais côtés⁷, le *grand Larousse universel* définit le parlement comme toute institution représentative composée d'un ou de plusieurs assemblées investies du pouvoir législatif et chargées de contrôler le pouvoir exécutif⁸. Pour le *petit Robert*, le parlement est un nom donné à assemblée ou aux chambres qui détiennent le pouvoir législatif dans les pays à gouvernement représentatif⁹.

Le développement peut s'entendre comme la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître son niveau de vie de façon durable. Ebenezer Njoh-Mouelle pense que le développement est pour l'Afrique contemporaine un impératif absolu. Ce développement doit donc s'observer sur deux plans : dans un premier temps, le développement doit être capable de contribuer à l'épanouissement de l'homme, à l'amélioration de ses conditions de vie au lieu d'être une simple expression du présent et de l'actuel¹⁰. Dans un second plan, il doit être celui qui amène l'homme à se surpasser, à se découvrir et à susciter en lui une insatisfaction créatrice fondamentale débouchant sur une existence active et pleine.

Pour S. Brunel, le développement est un ensemble de services mis à la disposition d'une population et qui lui permettent de vivre mieux, de mieux se nourrir, d'échapper aux

³ L. Olivier, G. Badard, J. Ferron, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, Harmattan, p. 80.

⁴ *Dictionnaire le grand Larousse Universel*, Paris, imprimerie Jean Lamour, 1993, p. 3622.

⁵ *Dictionnaire Robert*, Paris, Hachette, 1998, p. 548.

⁶ J. C. Masplet, *Le droit des élections politiques*, Paris, Presse universitaire de France, 1992.

⁷ E. J. Mouelle, *Député de la nation*, Yaoundé, presse de l'UCAC, 2011, p. 7.

⁸ *Dictionnaire grand Larousse Universel*, Paris, imprimerie Jean Lamour, 1993, p. 7844.

⁹ *Dictionnaire petit Robert*, Paris, hachette, 1998, p. 1361.

¹⁰ E. J. Mouelle, *De la médiocrité à l'excellence, essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, Clé, 1970, p.78.

déterminismes de la maladie et de la mort précoce, d'envoyer ses enfants à l'école, de pouvoir les vêtir correctement, les soigner et les vacciner etc. Car, le développement est avant tout un processus qui permet à des populations entières de passer d'un état de précarité extrême, d'une insécurité qui touche les aspects de leur vie quotidienne (l'alimentaire, politique, sanitaire...) à des sociétés de sécurité où les hommes ne se demandent pas chaque jour ce qu'ils vont manger le lendemain, peuvent surmonter les caprices de la nature¹¹. Le *dictionnaire Universel* définit la notion de développement comme étant une succession d'étapes qui diffèrent à des degrés divers soit par la forme d'organisation de la production et des échanges, soit par la nature du secteur prédominant, ou encore par le rythme de croissance de l'investissement et de l'accumulation des capitaux¹². Dans le cadre de ce travail, le développement sera pris comme l'ensemble des activités qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des citoyens aussi bien sur le plan matériel, sur le plan physique et sur le plan intellectuel.

IV- CADRE THEORIQUE

A en croire Kerlinger, une théorie est un ensemble de constructions (concepts), de définitions et de propositions reliées entre elles qui présente une vue systématique de certains phénomènes en précisant les relations existantes entre les variables, dans le but d'expliquer et de prédire ces phénomènes¹³. Le cadre théorique aide le chercheur à formuler son hypothèse ou sa proposition de recherche¹⁴. Dans le cadre de ce travail la problématique de l'apport des parlementaires dans le développement de leur localité fut sous-tendue par la théorie du développement.

La majorité des théories du développement sont définies comme partie intégrante des sciences économiques. Les théories du rattrapage qui sont nées dans les années 1950 car, elles préconisent le rattrapage du niveau de développement des pays du nord par ceux du sud et placent l'Etat au centre du développement.

La théorie du développement par le bas voit le jour dans les années 1970. La pauvreté est perçue à cette époque comme une conséquence du sous-développement économique dans les années 1970. On constate que le développement économique n'éradique pas forcément celle-ci. La pauvreté devient alors une notion autonome de la sphère économique. Le paradigme

¹¹ S. Brunel, *Le sous-développement*, Paris, PUF, 1996, p. 14.

¹² *Dictionnaire Universel*, Paris, imprimerie Jean Lamour, 1993, p. 14.

¹³ F. N. Kerlinger, *Foundations of behavioural research, educational and psychological inquiry*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1966, p. 11. Traduit de l'Anglais au Français par nos propres soins

¹⁴ B. Soccol, *Les théories des relations internationales*, la définit comme une théorie qui insiste sur le caractère anarchique de la société internationale et plus particulièrement sur la dimension conflictuelle.

du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet. C'est-à-dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existantes sur le territoire. Avec la théorie de développement par le bas, les populations deviennent des acteurs et non seulement des bénéficiaires.

V- DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

1- Cadre spatiale

L'arrondissement de Batcham est situé dans le département des Bamoutos, région de l'ouest Cameroun. Il est situé à environ 08 km de Mbouda, chef-lieu du département des Bamoutos. L'arrondissement de Batcham s'étend du 10°12 au 10°15 longitude Est et du 5°30 au 5°35 de latitude Nord. Il est délimité au Sud par la commune de Penka-Michel dans le département de la Ménoua, au Nord par l'arrondissement de Mbouda via le village Balatchi, à l'Est par les villages Babété et Bamendjou, à l'Ouest par la commune de Nkong-Zem dans la Ménoua. L'arrondissement couvre une superficie de 21 100 ha, soit 211 km². Selon le recensement de 2005, la population de l'arrondissement de Batcham est estimée à 83 817 habitants pour une densité de 397 habitants au km². L'arrondissement regroupe deux chefferies de premier degré et une chefferie de deuxième degré respectivement Bangang, Batcham et Bamougong.

L'arrondissement de Batcham partage le même climat avec l'ensemble de la région de l'Ouest c'est-à-dire un climat équatorial de type Camerounien avec une pluviométrie dont la moyenne est comprise entre 1500 et 1800 mm. Le relief de l'arrondissement est fait de vallées (Tsintsuèt, Mépibua), des plaines (Bazimbap, Batsiet), des plateaux, des collines et des montagnes.

Les sols de l'arrondissement sont diversifiés avec des zones de montagnes (Nzindong) qui sont des sols volcaniques de couleur noir, friables et très fertiles. C'est le domaine par excellence de la culture des pommes de terre dans l'arrondissement de Batcham.

L'hydrographie est plutôt bien fournie dans l'arrondissement. On y dénombre de nombreux cours d'eaux non tarissables comme Zuac-Zuac, Toumefong, Tchelepi qui ne sont en réalité que le même cours d'eau qui change de dénomination selon le village dans lequel on se trouve. Malgré le potentiel en eau de cette localité, elle est sujette à des baisses et les séchages des cours d'eaux. Ceux-ci sont la preuve de la variabilité climatique inter et intra saisonnière

sans oublier que « la déforestation est responsable de la baisse de la nappe phréatique dans cet espace à forte potentialité hydrographique et hydrique »¹⁵

Les populations vivent essentiellement de l'agriculture, de l'élevage des petits ruminants (chèvres, porcs...) les fruits de cette agriculture et de l'élevage sont écoulés dans les différents marchés de l'arrondissement mais aussi dans les arrondissements voisins, les principales cultures que l'on rencontre ici sont celles dites vivrières (haricot, igname, patate...), maraichères (tomate, les carottes, le chou, l'ail...), les fruits (avocatier, safoutier, kolatier...). Les produits de cette agriculture et autres sont écoulés dans les marchés de l'arrondissement, chaque village à au moins deux jours de marché sur les huit que compte la semaine chez les Nguimboon (Nkouotchia, Ngahan'ha, Metuazse, Njyonzse, Cheazeme, Nzemezeme, Cheatchie, Tcheaze'a). Dans le groupement Bangang par exemple, le petit marché se déroule tous les Nzemezeme et le grand marché tous les Tcheaze'a.

L'arrondissement de Batcham est soumis à l'influence de la culture bamiléké. Les us et les coutumes occupent une place prépondérante dans la vie des populations. Cela s'observe à travers un certains nombres de rituels au rang desquels le culte des crânes, les funérailles, la sortie des jumeaux, la fréquentation des lieux sacré à la recherche des bénédictions entre autre. La société est organisée autour de la chefferie qui est une organisation politique bien structurée, le chef est le détenteur de tous les pouvoirs (économiques, magico-religieux...)¹⁶, l'organisation politique traditionnelle est formée du chef qui est l'autorité suprême assisté dans sa tâche par des notables qui sont de deux ordres : les neuf et les sept. La caste des neuf est constituée de huit personnes et c'est le chef qui est le neuvième membre. Il en est de même pour les sept. Les femmes occupent une place importante dans les chefferies de l'arrondissement de Batcham, on les appelle les " Mafo " et l'accès à titre est d'ordre héréditaire. Les " Mafo " exercent une grande influence dans les prises de décision dans les différentes chefferies, elles sont respectées au même titre que les notables et elles font partie des autorités politiques traditionnelles, ce qui constitue une originalité par rapport aux autres tribus.

2- Cadre temporel

Le choix de l'année 1965 n'est pas fortuite. Cette date a été prise comme borne chronologique inférieure parce qu'elle correspond à l'année où l'arrondissement de Batcham

¹⁵ B.D. Tsona Zapzi, "Le //KÓÒ'FÓ//, " pratiques préventive et curative" rituelle chez les Bangang de l'Ouest-Cameroun", Mémoire de Master en Anthropologie, Université de Yaoundé I, juin 2015, p. 18.

¹⁶ A. Pinghane Yonta, "Dynamique des rapports de genre sous les mutations agraires en pays Bamiléké (Cameroun) le cas du village Bangang", Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, année académique 2002-2003, p. 22.

en tant qu'unité administrative a fait élire son tout premier représentant au sein de l'Assemblée du Cameroun oriental (ALCAMOR).

La borne chronologique supérieure que nous avons choisie est 2013. Elle correspond à l'élection législative qui mit fin au mandat des députés de la législature de 2007. 2013 est également historique dans la mesure où elle consacre l'élection des tout premiers sénateurs au Cameroun rendant ainsi effectif les deux chambres du parlement Camerounais.

VI- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Bien que la problématique parlementaire ait fait l'objet de nombreuses études au Cameroun, très peu de recherches se sont intéressées à l'œuvre parlementaire dans le département des Bamboutos en général et l'arrondissement de Batcham en particulier.

Dans l'ouvrage de Daniel Abwa, il remonte aux origines des toutes premières assemblées au Cameroun. L'auteur nous apprend que l'avènement des assemblées au Cameroun n'est ni le désir de la France, ni le désir de la Grande Bretagne mais la résultante des longues luttes menées par les nationalistes Camerounais aidés en cela par les mouvements associatifs, les syndicalistes et les partisans de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)¹⁷. Ces luttes auraient amené l'administration française à écarter les nationalistes des différentes assemblées parlementaires.

Abel Eyinga, développe l'idée selon laquelle les élections au Cameroun au lendemain des indépendances sont passées progressivement du multipartisme au monopartisme. En effet, parti sous une bonne prospective durant les élections du 10 avril 1960, les premières élections après la proclamation de l'indépendance du Cameroun sous administration française, nous sommes passés progressivement à la confiscation totale des élections avec l'avènement du parti unique¹⁸. Ce passage a complètement déformé l'élection et le déroulement normatif du processus électoral en faisant d'elle une opération gouvernementale et partisane, conçue et menée de bout en bout par ceux qui ne se réclamaient pas de la confiance et de la légitimité populaire.

Philippe Gaillard¹⁹, nous montre l'évolution politique du Cameroun de l'indépendance à l'avènement de la démocratie. Il revient notamment sur les différentes élections législatives organisées dans cette période tout en montrant le rôle joué par les députés pour l'évolution politique du pays. Dans les années 1960, l'institution parlementaire fait face à une grande crise

¹⁷ D. Abwa, *Cameroun : histoire d'un nationalisme, 1884-1961*, Yaoundé, Edition clé, 2010.

¹⁸ A. Eyinga, *Cameroun 1960-1990 la fin des élections*, Paris, Harmattan, 1990.

¹⁹ P. Gaillard, *Le Cameroun*, Paris, Harmattan, 1989.

de confiance suite à l'influence grandissante de l'exécutif comme on peut lire dans le livre d'André Chandernagor. Pour lui, c'est aux parlementaires en tant qu'émanation du peuple souverain qu'il appartient de dégager les solutions au bien public. D'après cet ouvrage, le parlement sera renfermé dans un système où l'exécutif dicte les lois et influence l'élection des membres de ce parlement²⁰. Il préconise la mise en place de cette institution pour refléter véritablement les aspirations des populations.

Samuel Efoua Mbozo'o, pour sa part donne des éclaircis sur l'évolution de l'assemblée nationale Camerounais depuis 1946 en y apportant des détails sur les mécanismes de créations et de mutations²¹. Dans un autre ouvrage intitulé *Pratiques et procédures parlementaires*²², l'auteur met l'accent sur le fonctionnement des parlements dans le monde avec comme exemple le cas des parlements africains. Comme nous pouvons le constater, bien que ces ouvrages traitent des questions parlementaires, ils n'abordent pas l'activité des parlementaires dans leurs circonscriptions électorales. Ce à quoi le présent travail apportera des éléments de réponses.

Manassé Endong Aboya nous renseigne sur le comportement des parlementaires Camerounais au sein du parlement de 1946 à 1983. Il conclut que le parlement au Cameroun parti sous un rôle primordial des 1960 a progressivement cédé la place à l'exécutif²³. Se reléguant ainsi à la fonction administrative, c'est-à-dire réception, enregistrement et transmission des dossiers provenant de l'exécutif au lendemain de la mise en place du parti unique.

Edith Mireille Tegna, met exergue les différents textes qui ont facilités le fonctionnement du parlement Camerounais depuis sa création jusqu'en 1972. Elle évoque les premiers hommes qui ont animés l'institution parlementaire au Cameroun, les différentes matières sur lesquelles ils débataient, les différentes étapes que cette institution a traversées de sa mise en place à l'avènement de l'Etat unitaire en 1972²⁴. L'on y apprend que cette institution a connu des transformations aussi bien structurelles que juridiques.

Les travaux de Samuel Wouafo Guifa, présentent la circonscription administrative de Penka-Michel avec les problèmes liés à son développement. Dans son mémoire, il met un accent particulier sur la contribution des parlementaires sur les plans socio-culturel, économique et

²⁰ A. Chandernagor, *Un parlement pour quoi faire ?* N.R.F, Collection idée actuelles, 1967.

²¹ S. Efoua Mbozo'o, *L'assemblée nationale du Cameroun à la croisée des chemins*, Yaoundé, Hérodote, 1994.

²² S. Efoua Mbozo'o, *Pratiques et procédures parlementaires*, Yaoundé, Editions bilingue, Hérodote, 1999.

²³ M. Endong Aboya, " L'approche behavioriste appliquée à l'étude du personnel politique Camerounais : le cas de parlementaire ", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en science politique, Université de Yaoundé, 1992.

²⁴ E.M. Tegna, " Parlementarisme et pouvoir parlementaire au Cameroun entre 1942 et 1972 ", Thèse de Doctorat ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

politique de cet arrondissement²⁵. Appliqué à l'arrondissement de Batchem, notre travail s'inscrit dans la même logique. Pour Ngo Boki Marie Sylviane, la femme présente encore un visage très hideux dans les sphères de prises de décisions en général et dans les processus électoraux en particulier. Selon elle, on observe une faible représentativité des femmes dans le parlement camerounais. Ceci malgré la place prépondérante qu'elles occupent dans la société. Les conventions ratifiées par le Cameroun et l'avènement de la démocratie au début des années 1990 n'ont pas faits fléchir la courbe de la représentativité des femmes dans le parlement camerounais est toujours insignifiante²⁶.

Le mémoire de Philémon Ngon à Bayek présente la biographie d'un parlementaire. L'auteur laisse transparaître l'ascension d'un homme qui au lendemain de son échec aux élections de l'Assemblée Représentative du Cameroun (ARCAM), en 1946 entreprend des stratégies pour déstabiliser ses principaux adversaires politiques. C'est ainsi qu'en 1952, il est élu à l'Assemblée Territoriale de Cameroun (ATCAM) et plus tard au sein du sénat Français en 1955²⁷. L'étude du parcours d'un homme politique est importante dans la mesure où elle nous permet de connaître le personnage et de formuler des hypothèses sur ses convictions et ses combats. Le mémoire soutenu par Herman Bahoken Bekona nous montre le déroulement des élections parlementaire et les actions des députés après leur élection dans le Mbam. Ce travail nous apprend que le processus électoral au Cameroun a été calqué sur le modèle français sans toutefois faire une étude de faisabilité. Il nous enseigne également que les batailles issues des différentes élections sont sans doute à l'origine de certaines divisions et conflits que l'on observe aujourd'hui dans la Mbam²⁸. Ce mémoire sera très important dans l'élaboration de ce travail car, il traite d'un pan de notre recherche même si les circonscriptions sont différentes.

VII- PROBLEMATIQUE

La problématique est une interrogation ou un ensemble de questions que le chercheur se pose sur un sujet donné. Pour Michel Beaud, elle est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherches et des lignes d'analyses qui permettront de traiter le sujet choisi²⁹.

²⁵ S. Wouafo Guifa, " Les parlementaires de la Ménoua et le développement de leur localité : cas de Penka-Michel (1965-2007) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

²⁶ S. N. Boki, " Femmes et parlementarisme au Cameroun de 1942 à 2011 ", mémoire de master en histoire, université de Yaoundé I, 2012.

²⁷ T. Ngon à Bayek II, " Pierre Kotouo à Nwatseck, homme politique Camerounais, 1916-1993 ", mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé I, 2005.

²⁸ H. B. Bahoken, " Les élections parlementaires dans la région du Mbam au Cameroun : essai d'analyse historique de 1946 à 1992 ", Mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé I, 2016.

²⁹ M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2003, p. 38.

Depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance (1^{er} janvier 1960 pour le Cameroun sous administration française et 1^{er} octobre 1961 pour le Cameroun sous administration britannique), le jeune Etat avait pour objectif d'offrir des lendemains meilleurs à sa population. Cet important objectif va être mis à rude épreuve non seulement à travers le néocolonialisme installé par le colon, mais aussi avec de nombreuses crises qui vont se dresser sur le chemin qui mène à la quête de son bien-être³⁰.

Parmi ces multiples obstacles, nous pouvons citer la grande crise de la fin des années 1980 et celle du début des années 1990³¹, la dévaluation de la monnaie, les ajustements structurels... Avec toutes ces difficultés, les ressources de l'Etat s'amenuisent et le peu qui reste est réservé au développement des grands centres urbains. Les périphériques abandonnés à elles-mêmes ne peuvent compter que sur la force de l'élite locale au rang desquelles les parlementaires qui par-delà leur rôle de législateur sont perçues comme de véritables acteurs du développement. C'est au regard de ce tableau très peu reluisant que nous venons de dresser que la question de la contribution des parlementaires au développement de leurs localités (qui est l'arrondissement de Batcham dans le cadre de ce travail) se pose. A cette interrogation principale se greffe des questions secondaires toutes aussi importantes : quelles sont les problèmes qui entravent le développement de l'arrondissement de batcham et quelles sont les actions menées par les élites pour y remédier ? Quelles sont les conditions qui ont favorisées la naissance du parlement au Cameroun et qui sont les parlementaires de la circonscription administrative de Batcham ? Quelles sont les réalisations des députés sur le plan socio-économique ? Quelles sont les actions posées par les parlements aires pour favoriser l'essor politico-administratif de Batcham ?

VIII- METHODOLOGIE

La méthodologie est la science qui étudie la méthode. Pour Madeleine Grawitz, “ la méthodologie est l'ensemble des règles ou les procédés utilisés pour atteindre dans les meilleures conditions un objectif³² ”. La rédaction de ce travail obéit à la méthodologie historique au vue de son caractère contemporain. Le propre de la méthode étant d'aider à comprendre au sens le plus large non seulement les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche en lui-même.

³⁰ Il s'agit des entraves telles que la crise économique des années 1980.

³¹ W. J. Dongmo “ La prolifération des petits métiers de rue dans les villes du Cameroun : le cas de Dschang (1970-2010) ”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017, p. 17.

³² M, Grawitz, Méthode en Science Sovial, Paris, Dalloz, 1964, p. 15.

Pour réaliser ce travail, nous avons utilisés une multitude de sources au rang desquelles : les sources Archivistiques (Archives Nationales de Yaoundé, les Archives de l'assemblée Nationale, les Archives de la Région de l'Ouest, les Archives du Ministère de l'Administration Territoriale, les Archives du département des Bamoutos, les Archives de l'arrondissement de Batcham, les Archives privées des députés...).

Nous avons également utilisés les sources orales qui ont été collectés auprès des personnes ressources, elles peuvent être directement ou indirectement concernés, elles sont réalisés au travers des interviews privées ou collectives ; les sources écrites sont constitués de l'ensemble des ouvrages publiés, c'est ainsi que nous allons nous appuyer sur des bibliothèques à l'instar de celle de l'université de Yaoundé, de l'Institut Français du Cameroun, le L'Université Catholique d'Afrique Centrale, de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun... mais aussi sur des sites internet scientifique.

La methode que nous avons utilisé pour montrer comment un homme porte les actions du développement est la methode qualitative. Cette methode qualitative est deployer dans ce travail à travers a technique de l'individualisme methodologique qui nous à permis de comprendre l'implication des entrepreneurs politiques telsque les députés dans la construction et le developpement de l'arrondissement de Batcham.

IX- DIFFICULTES RENCONTREES

La réalisation de ce travail n'a pas été un long fleuve tranquille. Sur le plan de recherche documentaire, nous avons rencontré d'énormes difficultés pour consulter les archives des anciens députés étant donné qu'aucune disposition légale ne contraint les parlementaires à mettre leurs archives à la disposition du publique.

Nous nous sommes également heurté à la réticence de certains de nos informateurs tantôt pour soupçon « d'espionnage » et tantôt par peur de représailles compte tenu de la sensibilité de certaines informations.

L'histoire ne se faisant pas seulement avec les sources écrites, là où il y'avait un manque d'archives ou de document écrit, nous avons mis à profit la source orale et nous avons aussi utilisé les différents stratagèmes que nous nous impose la science historique pour trouver des compromis et travailler en toute quiétude avec nos informateurs.

X- PLAN DU TRAVAIL

Notre recherche se subdivise en quatre chapitres

Le premier chapitre porte sur l'arrondissement de Batcham et les problèmes du développement. Dans ce chapitre il est question pour nous de faire un bref aperçu des peuples qui habitent cette unité administrative, de retracer leur itinéraire migratoire sans oublier les problèmes de développement auxquels est confronté cet arrondissement.

Le second chapitre porte sur les élus Batcham au parlement camerounais. Dans cette partie, nous avons fait un bref aperçu historique sur la naissance et l'évolution du parlementarisme au Cameroun avant et après les indépendances. Nous avons par la suite étudié le parcours scolaire, académique, associatif et professionnelle de ceux qui deviendront les députés après leur élection au parlement

Le chapitre trois est centré sur les actions menées par les députés et dont l'objectif est de sortir l'arrondissement de Batcham du sous-développement. A ce niveau, nous nous sommes intéressés aux réalisations sur le double plan social et économique. Dans ce même chapitre, nous sommes revenus sur les actions posées par les députés avant et après leur entrée au parlement.

Le chapitre quatre de ce travail porte sur les œuvres politico-administratives des parlementaires. Il y est question d'étudier l'apport des députés sur le plan politique et administratif mais aussi de relever quelques limites aux actions des parlementaires.

**CHAPITRE I : LES ELITES BATCHAM DE LA COMMUNE A
L'EMICYCLE**

Il est question dans ce chapitre de retracer l'itinéraire migratoire des peuples de l'arrondissement de Batcham, de donner les conditions dans lesquelles ces différents peuples se sont installés et ressortir les problèmes de développement auxquels ils sont confrontés.

I- PERIPLE MIGRATOIRE DES PEUPLES DE BATCHAM

Etudier les migrations et le processus d'implantation des peuples de l'arrondissement de Batcham est important pour nous car cela va en droite ligne avec la pensée de Roger Samba selon lequel " il serait absurde et même illusoire de vouloir comprendre nos sociétés actuelles, si l'on faisait fi de notre passé lointain ". Dans *l'introduction à la politique Camerounaise*, Abel Eyinga disait que : l'homme a besoin de savoir d'où il vient afin d'être à mesure de se choisir valablement un avenir. Celui qui ignore son passé flotte sur les événements comme un liège sur l'eau, livré sans défense aux caprices des courants qui peuvent l'emporter vers n'importe quelle destination. Au contraire la connaissance de sa vérité confère à l'homme une base et des points de références qui le soustraient à la fantaisie des éléments, aux sollicitations dangereuses des sirènes et imposteurs si nombreux en ce siècle de néocolonialisme triomphant¹.

Ainsi, l'étude des migrations des Nguiemboon de l'arrondissement de Batcham revêt une importance capitale dans le cadre de cette recherche. Elle ne saurait se détacher de celle du grand groupe Bamiléké dans la mesure où les Nguiemboon les sont une composante linguistique du peuple Bamiléké.

A- Origine des Bamiléké

L'origine des populations qui habitent aujourd'hui la partie occidentale du Cameroun a fait l'objet de nombreuses études et plusieurs thèses s'affrontent sur le point de départ de ce valeureux peuple.

1- Origine orientale des Bamiléké

Les pourfendeurs de cette thèse estiment que l'origine des populations de l'Ouest du Cameroun serait au Proche Orient et plus particulièrement au Yémen. Le déclenchement de ce processus migratoire se serait effectué suite à une guerre religieuse entre les Mboum et les pratiquants de l'islam, c'est donc cette guerre qui occasionna le départ des Mboum² jusqu'au plateau de l'Adamaoua. La légende raconte qu'après l'émergence de l'islam, la Kaaba était

¹ A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, Harmattan, 1984, p. 8.

² J. Tchinda Kenfo, "Colonisation, quêtes identitaires, pratiques élitistes et dynamisme socio-politiques dans les Bamoutos (Ouest-Cameroun) XIX-XX siècle ", Thèse de doctorat ph/d en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014, p. 34.

entourée des fétiches ou les populations adoraient leurs idoles³, mais après la guerre qui vit la victoire de Mohammed, les fétiches se sont envolés et les populations les auraient suivi jusqu'au plateau de l'Adamaoua où ils se sont stabilisés. Une autre version de l'origine orientale des Bamiléké pense que les Mboum seraient partie du Yémen suite à des guerres tribales avec les hommes du gouverneur Nabirou. Ce sont ces conflits qui vont amener les Mboum à partir à la conquête des terres moins hostiles ou ils pouvaient s'établir. Même si cette thèse a le mérite d'expliquer les raisons de déplacement des Mboum du plateau Yéménite ou du proche orient par les troubles et/ou la guerre, elle reste moins convaincante et manque d'éléments objectifs à contrario avec la thèse Égyptienne.

2- Origines égyptienne des Bamiléké

Le peuplement de l'Afrique au sud du Sahara en général et celui du plateau Bamiléké en particulier n'est plus un mythe pour personne. Selon plusieurs études, ce peuplement (l'Afrique au sud du Sahara) serait la conséquence d'un long processus migratoire dont le point de départ se trouverait en Egypte.

L'Egypte serait donc le point de départ de toute civilisation en Afrique au sud du Sahara. Dans les analyses de Cheick Anta Diop⁴, on y apprend que toutes les populations qui habitent l'Afrique au sud du Sahara seraient d'origine Égyptienne. A en croire cet auteur, les populations seraient parties du Nil et ont pris les directions différentes. Certaines seraient allées directement jusqu'à l'océan atlantique alors que d'autres se fixaient dans la région du Lac Tchad, les Zoulou ont atteint le cap en Afrique du sud⁵. Diop poursuit en disant que " de quelque côté qu'on recueille les légendes relatant les origines d'un peuplement en Afrique noire, la direction indiquée nous ramène à la vallée du Nil comme point de départ ". Tout ceci démontre l'importance que le Nil a jouée dans la civilisation Égyptienne.

En ce qui concerne les migrations Bamiléké depuis l'Egypte, ils feraient partie du grand groupe des Baladis⁶, leur départ de l'Egypte est provoqué par de nombreuses guerres et troubles. La première migration va d'abord conduire ces derniers dans la bas-Nil en Nubie, puis ils vont s'installer entre la région soudanaise et le royaume d'Ouaddaï vers la 2^{ème} moitié de IX siècle⁷. Le périple migratoire des Bamiléké va les conduire dans le plateau de l'Adamaoua où ils vont

³ Kenfo, " Colonisation, quêtes identitaire ...". p. 34.

⁴ C. A. Diop, *Nations nègre et cultures*, Paris, 3^{ème} édition, tome 1, 1979.

⁵ L.C. Tido, "Les Nda'a de l'ouest Cameroun, des origines à 1960", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017, p. 53.

⁶ Les Baladis sont un grand groupe qui vivait en Egypte et était très protecteurs de leurs traditions, religion et de leur mode de vie et de pensée.

⁷ T. Dieudonné, *Histoire et Anthropologie du peuple bamiléké*, Paris, Harmattan, 2010, p. 26.

rencontrer beaucoup de problèmes avec les peuls qui sont un peuple dont l'esprit était particulièrement belliqueux. C'est suite à cette pression que les bamiléké vont migrer dans la plaine du Noun vers 1150-1200. Le refus des Bamiléké de se soumettre à l'islam mais aussi de devenir les peuples vaisseaux va les obliger à traverser la rivière ou fleuve (certains documents parlent de fleuves et d'autres de rivières) Noun.

La thèse de l'origine égyptienne des Bamiléké est plus plausible que la précédente dans la mesure où elle est soutenue par plusieurs éléments qui relient les Bamiléké à l'Égypte ancien. En se basant sur le modèle de construction, Médard Deffo soutient que les Bamiléké viennent de l'Égypte via l'Éthiopie et la vallée du Lac Tchad⁸. Dans sa thèse sur le christianisme et les croyances Africaines, Betobo Bokagne⁹ soutient que les Bamiléké auraient remonté vers le Nord de l'Afrique en suivant le cours du Nil dont les crues et décrues offraient un havre de prospérité aux populations qui vivaient essentiellement de l'agriculture. Sur le plan économique, le dynamisme, l'esprit des affaires et de l'entrepreneuriat des Bamiléké leur aurait été légué par les ancêtres Égyptiens :

Ce qui caractérise ce peuple, c'est à la fois une ardeur au travail qui ne compte guère beaucoup de concurrents sous les tropiques, un esprit d'économie et de prévoyance qui ne va pas sans une certaine âpreté au gain, une intelligence pratique [...] et si les bamiléké aux yeux de beaucoup passent pour un élément dangereux, c'est qu'ils représentent une force peu connue en Afrique noire : la force de l'argent. Le noir est peu économe. [...] mais le Bamiléké est une exception. Il a vite compris l'importance du travail qui rapporte, de l'épargne et le rôle puissant de l'argent dans la vie moderne. On peut dire qu'au Cameroun, c'est le pays Bamiléké qui apprend aux Africains que le travail était pour eux une richesse. Les premiers riches du pays sont sortis là-bas¹⁰.

Les Bamiléké qui arrivent dans le plateau Bamoun sont un peuple essentiellement pacifiste. Les différentes guerres qu'ils ont subies au cours de leurs différentes migrations vont naître un esprit guerrier au sein de groupe dans le but d'assurer la survie des leurs faces à l'oppression et à l'envahisseur.

La migration des Bamiléké du plateau Bamoun vers leur emplacement actuel va se faire en plusieurs vagues¹¹. Nous allons nous intéresser à la vague qui s'installa d'abord à Tougang près de Bafoussan avant de se fragmenter pour donner naissance à une multitude de groupements : les " Medumba" qui descendirent vers le Sud-Est et constituèrent l'actuel Bangangté ; ceux qui prenaient la direction de Baham pour donner naissance à l'actuel groupement Bangang-Fokam. Le troisième groupe se dirigeait vers Bandjoun pour fonder le groupement Bangang-Fondji et le quatrième groupe qui nous intéresse prit la direction de l'ouest sous le commandement de

⁸ N. Deffo cité par E. Ghomsi, " *Les bamiléké de l'ouest Cameroun*, Paris, Atelier de reproduction, 1972, p. 125.

⁹ E. Betobo Bokagne, " Christianisme et croyance Africaines : processus d'un antagonisme historique (XV-XX siècles) " Thèse de Doctorat Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008, p.98.

¹⁰ Mveng cité par T. Dieudonné, *histoire et anthropologie ...*, p. 30.

¹¹ E. Mveng, *Histoire générale du Cameroun*, tome 1, Yaoundé, Présence africaine, 1963, p. 239.

"Fouopatou"¹². Fouopatou mettait le feu partout où il passait s'inspirant ainsi de la tactique fondée par Samory Touré¹³. C'est de cette pratique (mettre le feu partout) que naît le non ou l'appellation "betouo" qui veut en substance dire les bruleurs. Les betouo vont donc se frayer un passage entre les royaumes Bafoussam, Bamenkobo, Bafouda et Bamendjida¹⁴ pour s'installer d'abord au pied du mont Bamboutos. Les conditions climatiques peu favorables (le froid des montagnes va causer beaucoup de mort au sein du groupe), ce qui va les obligés à quitter cet endroit pour s'établir à "Nzie" qui veut dire le commencement.

Photo n° 1 : Vue de la forêt sacrée de Nzié



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang, 15 février 2022.

La forêt que nous voyons symbolise pour le peuple Nguimboon le cordon ombilical qui les lie. Toutes les cinq chefferies qui constituent ce groupe linguistique (Bangang, Batcham, Bamougong, Balatchi, Balessing) y sont très attachées. Chaque année, tous les cinq villages marquent un temps d'arrêt pour construire le "toum la'a" qui représente la traversée du cours d'eau pour rallier Nzié. Le premier toum la'a avait été construit par la vague migratoire sous le commandement militaire de Fouopatou. Depuis ce temps cette traditions est respecté en signe de reconnaissance aux ancêtres¹⁵.

¹² Fouopatou était à la tête du groupe en tant que chef de guerre, celui qui planifiait tout pour conduire le peuple en toute tranquillité.

¹³ Samoury Touré est un résistant ouest africain qui pour venir à bout de ces ennemis mettait le feu derrière lui pour ne laisser à l'ennemi que des terres vide grâce à la tactique dite de la terre brûlée.

¹⁴Baudelaire Djiogang, 49 ans, journaliste, Bangang, 20 mars 2022.

¹⁵David Keubou, 64 ans, notable à la chefferie Bangang, Bangang, le 07 avril 2022.

B- Implantation des chefferies de l'arrondissement à partir de Nzie

Le groupe qui avait pris la direction de l'Ouest arriva à Nzié et décida donc de s'y établir. C'est de Nzié que naîtra les autres chefferies dont la toute première est installée sur le même site : l'actuel Bangang.

1- Création de la chefferie Bangang

Le groupe qui arrive à Nzié vers les années 1630 avait un certain nombre de personnalité qui formait en quelque sorte le clan des sages. Il s'agissait de Ngang, de Fouo Patouo, de Fouo Wum, de Djio Lontsi... Il était donc question de choisir un chef qui allait désormais conduire aux destinées des populations. " Au moment de choisir le chef de la communauté, Fouo Patouo avait été exclu du scrutin par ses compères parce qu'il devait rester le général des forces armées et s'occuper de la sécurité du royaume "16.

La tâche était ardue puisque Fouopatouo, le chef guerrier qui les avait conduits à cet emplacement n'était plus en course. Il restait six candidats. Pour être choisi par les populations, il fallait convaincre par la parole chose que le plus vieux d'entre les six Ngang remporta haut la main et le choix des populations se porta sur lui. Il devint ainsi le tout premier chef de la communauté Bangang. C'est de Ngang que provient le nom des "Bangang" qui signifie "les gens qui disent non". Bangang est érigé en village de premier degré en 1977¹⁷ par un décret du président de la république son excellence Ahmadou Ahidjo.

Photo n° 2 : Entrée de la chefferie supérieure du groupement Bangang



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang, 11 mars 2022.

¹⁶ Baudelaire Djioang, 49 ans, journaliste, Bangang, 20 mars 2022.

¹⁷ Décret N77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles.

2- Création de la chefferie Batcham

Le processus d'occupation ou de création des chefferies obéissait à un certain nombre de principes. Il s'agit ici des mécanismes utilisés pour mettre en place une chefferie ou pour se faire adouber comme chef. Dans sa thèse de doctorat Ph/D, Tchinda Kenfo¹⁸ analyse ces différents mécanismes.

La naissance d'une chefferie peut résulter du mécontentement d'un prince qui n'a pas pu succéder à son père et qui est allé faire fortune ailleurs. Elle peut aussi être le fait de la révolte d'un notable ou tout simplement d'un aventurier chasseur ou commerçant. C'est dans ces circonstances que le village Batcham a vu le jour. En effet lorsque Ngang est fait chef à Nzié, cela provoque le mécontentement de Fouopatouo qui de son rang de premier guerrier mais surtout de celui qui a conduit le peuple à Nzié aurait bien voulu être le chef de la communauté. Pour manifester son mécontentement, il créa la chefferie Batcham qui est la traduction en langue française de l'expression *to'on*¹⁹. Ce nom donné à cette localité résulte de la pitié que le fondateur de ce groupement éprouvait pour ses détracteurs et pour tout autres personnes qui vivaient ou étaient de passage dans son groupement.

Cette pitié n'était pas fortuite parce que c'était un moyen pour le chef guerrier de reconstituer le royaume qu'il n'avait pas pu avoir à Nzié. Pour le journaliste et conteur de la chefferie Bangang Baudelaire Djiogang : "à cette époque-là, lorsque tu transgressais un interdit ou une loi dans un village, tu étais expulsé de ce village et tu n'y remettais plus jamais pieds. Ce sont ces gens que Fouo Patouo accueillait dans son royaume car il disait éprouver de la pitié pour ces personnes"²⁰. Un notable Bangang du nom de Kueté Minang avait été envoyé à Batcham pour aider Fouo Patouo dans l'administration de son royaume. À la mort du chef, Kueté Minang refusa de respecter ses dernières volontés en matière successorale et refusa de céder le trône au fils du défunt chef. Il déplaça la chefferie de Balena pour son emplacement actuel.

3- Création de la chefferie Bamougong

L'implantation d'une chefferie peut aussi résulter de la volonté du chef à donner plus de pouvoir aux sous-chefs tout en les maintenant dans la vassalité et empêcher toutes les vellétés d'insurrection²¹. Dans la majorité des cas, les sous-chefs sont des réfugiés provenant

¹⁸Kenfo, "Colonisation, quêtes identitaires ...", p. 47.

¹⁹ D.Tsona Zapzi, " Le //Kóó'FÓ // " Pratiques préventives : Rituelles chez les Bangang de l'ouest Cameroun, Mémoire de Master en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2015, p. 24.

²⁰ Baudelaire Djiogang, 49 ans, journaliste, Bangang, 20 mars 2022.

²¹ J. Hurault, *La structure sociale*, Paris, Mouton et Cie éd, 1962, p. 21.

d'une chefferie détruite avec un certain nombre de sujet. La création d'une chefferie est aussi souvent due à la présence et l'abondance du gibier dans un coin. Elle peut aussi résulter de la proximité entre les pistes commerciales qui mènent vers la côte pouvant pousser à créer une chefferie²². La chefferie de Bamougong se place dans ce mécanisme. Elle est fondée par le prince Megwon²³, fils de Fouo Kemzem-Nda le dixième monarque de la dynastie Bangang. Il décida de devenir autonome et de sortir du commandement de son père. Chose que son père lui accorda après consultation de ses notables et suivant le principe selon lequel " un enfant doit s'émanciper une fois qu'il a grandi "

Il demanda à son père l'anoblir et de faire de lui un chef au même titre que lui. Une fois encore, après avis de ses notables, Fouo Kemzem-Nda décide d'accorder ce privilège à son fils. Quand les Allemands arrivèrent à Bangang, ils ont émis le souhait de voir Bamougong redevenir un quartier de Bangang. Le chef Bangang refusa cette éventualité.

Au vu de tout ce cité plus haut, nous constatons que Nzié représente pour les Bangang, Batcham, Bamougong, Balatchi et même Balessing un lieu de mémoire, mieux encore ce que Dika-Akwa²⁴ appelait un repère historique utile à l'étude des migrations et du peuplement comme des centres successifs d'irradiation des groupes et l'origines des structures politiques. Parmi les cinq villages, trois dont Bangang, Batcham et Bamougong vont donner naissance à l'arrondissement de Batcham en 1962.

II-NAISSANCE ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

Le district de Batcham a été créé par décret n°60/276 du 31 décembre 1960. En 1962, par le décret n°62/07/382, le président de la république son excellence Ahmadou Ahidjo transforme le district de Batcham en arrondissement. Cette unité administrative fait face à de multiples problèmes liés à son développement.

²² J.L. Dongmo, *Le dynamisme bamiléké (vol1). La maîtrise de l'espace agraire*, Yaoundé, CEPER, 1981, pp. 66-67.

²³ Tsona Zapzi, "Le //Kòó'FÓ// ", pratiques préventives : Rituelles ..., p. 25.

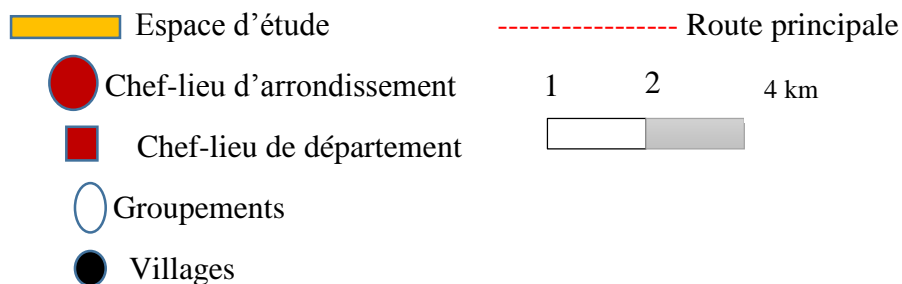
²⁴ N.B. Dika-Akwa, *Les problèmes de l'anthropologie*, Yaoundé, Edition Clé, 1982, p. 82.

Carte n° 1 : Arrondissement de Batcham



Source : Institut Nationale de la Cartographie

Légende



A- NAISSANCE DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

L'annonce de la création de l'arrondissement de Batcham a été faite au cours d'une conférence tenue sur la place du marché Bangang le 31 mai 1961 par Simon Pierre Tedonnang Tinkin. Cette annonce provoqua le courroux des populations des autres villages Bangang et Bamougong. Pour cause, ces derniers voyaient en la création de cet arrondissement et surtout en sa dénomination une sorte de colonisation de leur village par les Batcham²⁵. La situation est très tendue entre les trois groupements. C'est pourquoi la voie du dialogue va être privilégiée et plusieurs offensives diplomatiques vont être menées aussi bien par les conseillers municipaux

²⁵ APM, PS/30, Agent de sureté Mbouda, AI, a/s de monsieur Tedonnang Tinkin Simon-Pierre cité par J.T. Kenfo dans "Colonisation, quêtes identitaire, pratiques élitistes et dynamiques socio-politiques...", p. 229.

de Bangang que par ceux du groupement Bamougong qui disent ne pas vouloir devenir des colonies du groupement Batcham. C'est ainsi que lors de la visite de Josué Tetang, membre du premier gouvernement du Cameroun indépendant en date du 23 Août 1961, les populations manifestaient une fois encore leurs inquiétudes sur la création de l'arrondissement de Batcham :

Le district en question porte le nom de Batcham et regroupe les villages Bangang, Batcham et Bamougong, la plus simple logique voudrait que ce district ne porte que le nom d'un seul groupement, cela afin de respecter les autres villages qui composent le poste. Nous croyons que nos autorités locales auraient déjà saisi le gouvernement de cette affaire d'après les promesses qui nous ont été faites²⁶.

Il faut noter que Josué Tetang est à cette époque secrétaire d'état à la présidence de la république en charge de l'information.

L'un des arguments avancés par les populations de Bangang était celui relatif à la taille de la population. En effet, le nombre d'habitant du groupement Bangang à l'aube de l'indépendance avoisinait les vingt-quatre mille huit cent (24800) habitants. C'est au vu du nombre important de sa population que Bangang avait depuis 1956 été pressenti pour devenir lui-même un district. Ils l'exprimaient devant le ministre en ces termes : "étant donné le chiffre important de 24800 habitants de Bangang, ce groupement mérite un district. Celui d'Atto-ville était appelé à devenir un arrondissement. A ce sujet, monsieur le ministre, nous vous faisons confiance pour être notre interprète après du gouvernement"²⁷.

Les inquiétudes des Bangang et Bamougong quand à la dénomination à donner au nouveau district en création allait encore se manifester lors des rencontres visant à délimiter le périmètre urbain du district de Batcham. Les deux villages ne sont pas prêts de céder une portion de leur patrimoine domaniale en faveur du nouveau district qui n'avait pas de nom car jusqu'ici ils marquaient un refus catégorique à l'appellation Batcham. Les propos tenus par Mathias Sonkoue à ce sujet sont fort édifiants : "si le nom de district n'est pas changé, on n'y peut rien traiter. On ne donne pas le terrain à un enfant sans nom"²⁸ mais ils étaient d'accord pour céder une grande partie de leur terre si le nom du district changeait.

Les populations étaient plus favorables à l'appellation d'Atto-ville. Ceci était dû au fait que dans cette appellation, on retrouvait un élément fédérateur des trois villages, qui est "Atto" dérivé de "attou" qui veut dire "brulé" ou "les bruleurs" en référence à la technique de guerre utilisée par Fouo Patouo.

²⁶ Idem. p. 230.

²⁷ APM, 100/p. 5/ agent de sureté Mbouda/BI du 25 aout 1961, visite du département des Bamboutos par le secrétaire d'état à la présidence de la république chargée de l'information (confidentiel).

²⁸ Propos tenus par Mathias Sonkoue alors conseiller municipal Bangang au sein de la commune de Mbouda à l'occasion de la délimitation du périmètre urbain du district de Batcham.

Le nom Batcham sera finalement retenu parce que Mr Tetang Josué alors secrétaire d'état à la présidence de la république chargée de l'information, digne fils Batcham chargé de suivre ce dossier a certainement préféré voir le nom de son village trôner sur l'arrondissement²⁹. Le district de Batcham est créé en 1960 par décret n°60 /276 du 31 décembre 1960³⁰. Deux chefs de district vont se succéder à Batcham jusqu'en 1962. Le district est érigé en arrondissement par décret n°62/07/382 du 17 septembre 1962³¹. Au crépuscule de 2013, 21 sous-préfets dont deux chefs de district avaient été portés à la tête de l'arrondissement de Batcham.

B- Problèmes rencontrés dans l'Arrondissement de Batcham

L'arrondissement de Batcham comme tout le reste du Cameroun depuis l'accession à l'indépendance fait face à de nombreux défis qui freinent son évolution. Parmi ces problèmes, l'on retrouve entre autres l'insuffisance d'infrastructures routières, l'insuffisance des écoles, l'insuffisance des hôpitaux, l'insuffisance du personnel dans certains services, la pauvreté ambiante des populations, le manque de certains services sociaux de bases....

1- Insuffisance des infrastructures socio-économiques

Dans cette partie, nous évoquerons le cas des routes, des ponts qui sont essentiels pour connecter les coins et recoins de l'arrondissement mais aussi pour relier l'arrondissement avec le reste du pays.

a- Etat des routes

La route est le principal moyen de déplacement des populations dans l'arrondissement de Batcham. Elle permet non seulement de relier les différentes localités de l'arrondissement mais aussi, elle rend possible la connexion avec le reste du pays. Les routes existent à Batcham depuis les indépendances. En dehors de la route nationale qui traverse Batcham et permet la jonction entre le département des Bamoutos et celui de la Ménoua, chaque village disposait plus ou moins des routes semblables à des pistes³². Le mauvais état de ces routes a fortement contribué à l'insuffisance sinon l'absence des moyens de transport conventionnels. Avant l'arrivée des mototaxi, les déplacements se faisaient principalement à pied jusqu'à Mbouda, un village qui a connu le bitume un peu plus tôt grâce à la route reliant Bafoussam à Bamenda; ou encore jusque dans le département de la Menoua qui avait connu le bitume entre 1989 et 1991 avec la

²⁹ Baudelaire Djiogang, 49 ans, journaliste, Bangang, 20 mars 2022.

³⁰ Archives de la sous-préfecture de l'arrondissement de Batcham.

³¹ *Ibid.*

³² Maurice Koudamo, 89 ans, Premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

réalisation de la route Bamougoum-Dschang³³. Cette route a permis de désenclaver les localités comme Penka-Michel et Balessing, toutes des communautés limitrophes de Batcham.

Les déplacements en saison pluvieuse sont encore plus difficiles. Il existe certaines zones dans l'arrondissement qui sont inaccessibles en saison de pluie à cause du mauvais état de la route. Le principal bassin de production des pommes de terres dans l'arrondissement sur les flancs des monts Bamboutos était la zone la plus enclavée jusqu'au début des années 2000. Y parvenir reste un véritable chemin de croix pour les producteurs en saison de pluie. Il en est de même quand il faut acheminer les produits des champs vers les marchés. Cet état de choses a des répercussions non négligeables sur les prix des produits sur le marché³⁴. Une colline sur la route reliant Mbouda à Batcham avait reçu la dénomination de "colline à deux chaussures" à cause de son mauvais état qui faisait qu'on ne pouvait pas la gravir avec une seule paire de chaussure.

La commune de Batcham et les comités de développement des villages ont beaucoup œuvré dans la création des pistes agricoles depuis les années 1990. L'entretien et le suivi de ces dernières ne sont toujours pas. C'est ce qui explique sans doute le fait que quelques années après leurs créations, ces pistes sont impraticables. Le mauvais état des routes n'est pas la seule cause du calvaire des populations de l'arrondissement de Batcham. En ce qui concerne les voies de communication, l'on déplore aussi le manque de ponts.

b- Manque des ponts et des ponceaux

L'arrondissement de Batcham est traversé par une multitude de cours d'eaux. Ces derniers permettent de définir les frontières entre les différents villages. Les déplacements des personnes sont aussi conditionnés par la présence d'un pont qui sert à la jonction entre les deux rives d'un cours d'eau. Les principaux ponts situés sur la nationale qui traverse l'arrondissement avaient été construits par l'Etat. Ceux-ci ne souffraient d'aucun problème. Les motos et les voitures d'un certain gabarit pouvaient l'emprunter sans grandes difficultés. Cependant, à l'intérieur de l'arrondissement, la situation était tout autre³⁵.

Contrairement aux routes qui peuvent être entretenues par des tracteurs ou par des populations elles-mêmes, la construction et l'entretien d'un pont demande des moyens colossaux pour le matériel généralement constitué des pierres, du gravier, du sable, du ciment, du fer et toutes autres composantes servant à la réalisation d'un pont. Toute fois ces matériaux

³³ S. Wouafo Guifa, " Les parlementaires de la Ménoua et le développement de leur localité : cas de Penka-Michel (1965-2007). Analyse historique", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2009-2010, p. 19.

³⁴ David Keubou, 64 ans, notable à la chefferie Bangang, Bangang, le 07 avril 2022.

³⁵ Maurice Koudamo, 89 ans, premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

coûtent extrêmement chers. Dans un arrondissement où c'est la commune qui est appelée à réaliser ces ouvrages, l'on comprend pourquoi leurs réalisations causent des problèmes.

La majorité des ponceaux présents dans l'arrondissement de Batcham étaient fait en matériaux provisoire et ce jusque dans les années 90 et 2000. Ces matériaux provisoires sont généralement faits en planche ou tout autre chose pouvant servir de jonction entre les deux rives du fleuve (arbres, bambous, planches...). Cela rendait extrêmement difficile la traversée de ces ponts en saison de pluie. C'est le cas avec les villages Balena et Zuac-Zuac dans le groupement Batcham et les villages Tchuélékouèt et Bièté dans le groupement Bangang.

Photo n° 3 : Vue d'un pont réalisé par la commune de Batcham dans Bangang (Bassoh)



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 20 mars 2022.

En 2008, nous avons vécu une situation inédite dans le groupement Bangang, on a été obligé de transporter un corps sur les épaules à cause de la vétusté de certaines infrastructures notamment un pont qui s'était effondré sur le poids de l'âge³⁶. Cette situation traduit l'état dans lequel se trouvent les ponts qui ont été construits depuis des années et dont la durée de vie est arrivée à terme. La majorité de ces ponts avait été construits avec des buses métalliques et dont la rouille a finalement eu raison d'eux avec le temps. A la fin de l'année 2010, les problèmes des ponts ne se posent plus avec autant d'acuité comme dans les années 90 et 2000 parce que les populations se sont associées à la mairie pour palier en grande partie ces difficultés³⁷. Les ponts ont donc constitué un véritable rouleau d'étranglement pour les populations en ce qui concerne la mobilité. Il est important de noter que la situation s'est améliorée depuis les années

³⁶ Jean Paul Momo, 70 ans, Vaguemestre lycée bilingue de Bangang, Bangang, 16 mars 2022.

³⁷ André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

2000. Malgré ces avancées, certains secteurs broient encore du noir dans l'arrondissement de Batcham : c'est le secteur hydraulique.

c- Sur le plan hydraulique

En ce qui concerne l'adduction en eau potable dans l'arrondissement de Batcham, c'est un véritable casse-tête chinois dans la mesure où dès l'accession du Cameroun à l'indépendance en 1960 et la création de l'arrondissement et de la commune en 1962, Batcham n'a pas véritablement connu une avancée significative en matière d'adduction d'eau potable. Ceci sans doute à cause du caractère rural de l'arrondissement. Jusqu'en 1975, il y'a pas eu dans les zones rurales du pays bamiléké d'ouvrages d'adduction d'eau importants mis en place par les pouvoirs publics³⁸. Les seuls points d'eaux que l'on dénombrait dans les différents villages que constitue l'arrondissement étaient les cours d'eaux et les rivières. Les populations s'abreuyaient à ces cours d'eau qui n'étaient pas sans dangers pour elles. Dans le lit d'une même rivière et ceci sur une distance de moins de 50 mètre, on n'y retrouvait ceux qui se lavaient. D'aucuns puisaient de l'eau à boire et d'autres nettoyaient les habits et les couches des enfants³⁹. On n'avait pas le choix étant donné que c'était la rivière à des km à la ronde⁴⁰.

La situation s'est un peu améliorée dans les années 80 et 90. Certains villages ont reçu à cette époque, des projets en eau potable qui ne couvraient malheureusement pas tout le village. Ces projets affectaient seulement des zones à forte agglomération comme le marché Bangang et le centre-ville de Batcham. Même à ce niveau on était encore loin d'avoir de l'eau dans les ménages. Dans certains villages et ceci à une échelle très réduite, des structures de captation d'eau avaient été construites dans certaines zones marécageuses. Ce qui permettait à ces zones-là d'avoir le précieux sésame.

L'arrivée de la SCAN WATER (Scandinavian Water Technology) avait donné beaucoup d'espoir aux populations de l'arrondissement de Batcham. L'implantation des châteaux d'eau qui devaient servir de lieu de stockage et de traitement des eaux ne s'est pas concrétisée. Le projet n'a pas abouti parce que ces châteaux n'ont pas véritablement fonctionné⁴¹. La seule structure de distribution de l'eau, la SNEC (Société Nationale des Eaux du Cameroun) était basé dans le chef-lieu du département avec un très faible réseau qui n'arrivait pas dans les zones reculées.

³⁸ J. F. Cheuwa, " Les comités de développements et l'amélioration des conditions de vies des populations en pays Bamiléké de 1970 à 2007", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, année académique 2006-2007, p. 13.

³⁹ Benjamin Tiwa, 68 ans, technicien en bâtiment, Batcham, 22 mars 2022.

⁴⁰ Maurice Douanla, 55 ans, Conducteur de mototaxi, Batcham, 22 mars 2022.

⁴¹ Bruno Saho, 62 ans, Conseiller régional de l'ouest, Yaoundé le 08 mai 2022.

L'hydraulique dans l'arrondissement de Batcham comme nous avons pu le constater a été un véritable frein à l'épanouissement des populations tant les maladies dues à la qualité de l'eau étaient légion dans l'arrondissement à l'instar de la fièvre typhoïde⁴². Ces maladies étaient très coûteuses en termes de soin au vu du niveau de vie peu élevé et des faibles revenus des ménages. Un autre problème qu'a connu Batcham sur la route de son développement est celui de l'électrification.

Photo n° 4 : Vue de l'un des châteaux d'eau construit par CAMWATER dans le groupement Batcham



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, 19 février 2022.

d- Problème de l'électrification

L'arrondissement de Batcham sur le plan de l'électrification a connu d'énormes difficultés. Elle est restée dans l'obscurité pendant longtemps. Les premières ampoules qui ont brillé dans cette commune se trouvaient dans les bureaux administratifs et les premiers moteurs dont on entendait les ronflements dans les différents marchés étaient l'œuvre des machines fonctionnant au gasoil⁴³. Le branchement de l'arrondissement au réseau électrique d'AES-SONEL (la société en charge de la distribution de l'électricité de l'époque) s'est fait tardivement et n'était pas à la portée de toutes les populations. Seuls quelques privilégiés installés sur les abords des grandes routes pouvaient grâce à leurs moyens se brancher sur le réseau électrique. Même avec l'arrivée du courant électrique, certains ménages vivaient toujours dans le noir.

⁴² Archives du district de santé de Batcham

⁴³ Martine Djouda, 53 ans, Commerçante au marché Bangang, Bangang, 25 février 2022.

Jusqu'en 2008, la grande majorité de la population n'avait pas encore connue le courant électrique. Elle utilisait encore des lampes à pétrole.

Le manque ou l'arrivée tardive de l'électricité dans l'arrondissement de Batcham n'a pas été sans conséquences sur la marche en avant de la localité. Dans les structures comme les hôpitaux, les opérations chirurgicales ne pouvaient être pratiquées. Certains équipements de laboratoires ne pouvaient également être installés. Pour écouter les informations, l'on était obligé de consacrer d'énormes moyens dans l'achat des piles⁴⁴. On ne parle pas de la télévision dans les établissements scolaires encore moins de l'outil informatique⁴⁵.

L'absence de l'électricité a inéluctablement impacté l'introduction d'autres moyens de communication comme la téléphonie mobile. Au début des années 2000, posséder un téléphone portable était un luxe que toutes les populations ne pouvaient s'offrir. L'on avait la possibilité d'avoir un téléphone portable à travers nos enfants résidant en ville mais on n'avait pas de courant pour la recharge électrique.⁴⁶

La situation s'est beaucoup améliorée quelques années plus tard notamment avec le branchement de plusieurs villages sur le réseau électrique. Cette accessibilité est bien-sûr à mettre à l'actif des pouvoirs publics, de la mairie, des comités de développement et des élites locales.

De ce qui précède, nous constatons que l'absence du courant électrique a été un frein pour le développement de Batcham. Cependant, cet obstacle ne saurait être pris comme la seule cause dans la mesure où certaines structures sociales et économiques connaissaient d'énormes difficultés.

2-Structures socio-économiques

On observe également des manquements dans les structures aussi bien privées que publiques dans l'arrondissement de Batcham.

a- Au niveau sanitaire et scolaire

La carte sanitaire de l'arrondissement de Batcham était très peu étoffée pour ne pas dire inexistante dans les années 1960⁴⁷. Les populations rencontraient beaucoup de problèmes pour avoir accès aux soins médicaux. L'hôpital de district qui était au niveau du centre administratif rencontrait d'énormes difficultés dans son fonctionnement tant au niveau du personnel qu'au

⁴⁴ André Kemgang, 69 ans, Commerçant à Zindong, Bangang, 17 février 2022.

⁴⁵ André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

⁴⁶ Mathieu Feukeng ; 71 ans, Ancien cadre de la CAPLABAM, Bangang, 21 mars 2022.

⁴⁷ Archives du district de santé de Batcham.

niveau du matériel. Le groupement Bangang disposait aussi d'un centre de santé en l'occurrence le Centre Médical Social de Bangang ajouté aux structures sanitaires privées comme l'hôpital saint Jérôme de fièla dans le groupement Batcham ; ou encore l'hôpital Ad-Lucem de Bangang. Les avancées notoires vont être observées au courant des années 2000 avec la multiplication des centres de santé intégré comme celui de Balena, de Bamougong chefferie ou encore de Zemetsuet....

Sur le plan éducatif, l'arrondissement de Batcham disposait d'une dizaine d'écoles publiques en 1960. Parmi celles-ci, l'on peut citer l'école publique de Bangang chefferie, l'école publique de Bamougong, l'école publique de Batcham⁴⁸ entre autre. Les écoles qui sont aujourd'hui subdivisées en groupe I et groupe II existaient déjà dans les années 1960⁴⁹. C'est le cas de l'école publique de Bangang chefferie groupe I créée en 1955⁵⁰. Le publique avait été précédé par des écoles privées confessionnelles qui sont l'œuvre des premiers missionnaires arrivés dans la localité.

On n'y distinguait des écoles catholiques et protestantes à l'instar de l'école catholique saint jacques de Bangang ouverte vers les années 1948, l'école protestante de Nzong et l'école catholique Saint Pierre de Bamougong pour ne citer que celles-là. Malgré ces quelques établissements primaires, l'accès à l'éducation ne pouvait être garanti à toutes les populations à cause de la distance qui séparait ces populations des écoles⁵¹.

La situation est plus alarmante au niveau des établissements secondaires. Batcham présente d'énormes carences. Les populations sont obligées d'aller à Mbouda. Il a fallu attendre 1975 pour voir s'implanter le tout premier collège d'enseignement secondaire dans l'arrondissement à savoir le CES de Batcham. Largement en deçà de la demande, nombreux sont les élèves qui continueront avec beaucoup de difficultés à poursuivre leurs études à Mbouda. Les moins nantis seront contraints d'abandonner les études au primaire. Pour cause, ils n'avaient pas une famille d'accueil dans le chef-lieu du département. La création d'un deuxième collège interviendra dans le groupement Bangang au cours de la décennie 1990 avec le CES de Bangang créée en 1992.

b- Structures sécuritaires

L'arrondissement de Batcham est constitué de deux chefferies de premier degré et d'une chefferie de deuxième degré. Il s'agit pour les premiers degrés du groupement Bangang et du

⁴⁸ Archives de l'Inspection de l'Education de Base de l'Arrondissement de Batcham.

⁴⁹ Zachée Manfo, 60 ans, Chef du personnel IEBAB, Batcham, 09 mars 2022.

⁵⁰ Sillasse Meli, 61 ans, Directeur d'école publique, Bangang, 11 mars 2022.

⁵¹ Jean Marie Tchoupo, 60 ans, Inspecteur pédagogique, Batcham, 09 mars 2022.

groupement Batcham et pour celle de deuxième degré du village Bamougong. Elle couvre une superficie de 211 km² pour une population estimée à 83 817 habitants en 2005⁵² soit une densité de 397 habitants au km². Tout cet espace avec une forte population n'était couvert que d'une brigade de gendarmerie jusqu'en 2005. Dans ces conditions, il était difficile d'assurer la sécurité sur ce vaste territoire par une seule brigade qui ne disposait que d'une dizaine d'éléments⁵³.

L'encadrement de la population par la seule brigade de gendarmerie était une mission quasi-impossible ce qui justifie sans doute le niveau d'insécurité très élevé dans cette localité. Cette insécurité est perceptible à travers le vol, le banditisme et la culture clandestine du cannabis et du chanvre indien. La distance qui sépare le poste de gendarmerie qui est situé sur plateau administratif et les contrées éloignées rendait très difficile les interventions des hommes en tenue surtout que la brigade ne disposait pas de véhicules⁵⁴.

3-Insuffisance du personnel dans les services

Les structures qui existent dans l'arrondissement de Batcham font face aux problèmes du manque de personnel qui plombe leur fonctionnement. C'est ce que l'on observe dans les services sanitaires, éducatifs et bien d'autres.

a- Insuffisance du personnel dans les services de santé

L'arrondissement de Batcham fait face à une insuffisance criarde de personnel. En effet dans les années 70 et 80 où il n'existait que quelques formations médicales, le nombre n'était pas le seul problème car les personnels étaient largement en deçà des services que l'hôpital pouvait offrir. Dans la majorité de ces formations sanitaires, l'on rencontrait rarement plus de deux médecin ou infirmiers qualifiés. Le caractère rural de l'arrondissement de Batcham explique en partie cette insuffisance d'un personnel qualifié car, ceux-ci viennent et prennent bel et bien leur fonction mais désertent l'hôpital pour s'installer dans les villes de Mbouda et de Bafoussam. En 1990, le district de santé de Batcham fonctionnait avec le ratio d'un infirmier pour plus de 1000 habitants⁵⁵.

La conséquence de cette insuffisance est le recrutement tout azimut des personnes n'ayant aucune formation médicale nécessaire pour dispenser des soins aux populations. Si l'hôpital n'est plus un endroit très sûr pour les patients, ils se tournent vers les hôpitaux d'un autre genre ou officient les mains inexpertes au mépris de leur santé.

⁵² Troisième recensement général de la population et de l'habitat.

⁵³ Philémon Sonkwe, 57 ans, Mécanicien à Bamougong, Bamougong, 22 mars 2022.

⁵⁴ Madeleine Mayouya, 58 ans ; Présidente sous-section OFRDPC Bamboutos-sud, Batcham, 09 mars 2022.

⁵⁵ Archives district de santé de Batcham.

b- Insuffisance du personnel dans le secteur éducatif

L'éducation est le secteur le plus touché dans l'arrondissement de Batcham. Ce secteur ne dispose pas d'une quantité suffisante de personnel. Toutefois, la localité compte quelques établissements scolaires. Ces écoles fonctionnent presque sans enseignants et avec des effectifs pléthoriques. Dans la majorité des établissements primaires publics, l'on rencontre difficilement trois enseignants qualifiés envoyés par l'Etat. On est le plus souvent obligé de jumeler certaines salles de classe afin d'avoir un enseignant pour deux salles de classe⁵⁶. La multiplication des établissements scolaire primaire dans l'arrondissement de Batcham après 2008⁵⁷ a aussi permis de faire le sombre constat de l'absence total des enseignants envoyés par le gouvernement. Exception faite du directeur.

La situation n'est guère reluisante dans les établissements secondaires. Elle est tout aussi alarmante car, s'il faut accorder et encourager la création des établissements par les pouvoirs publics, il serait plus appréciable d'y envoyer des enseignants pour assurer la formation des élèves. Quand le CES de Bangang a été créé en 1992, l'Etat y a affecté moins de trois enseignants. Certains se présentaient dans les salles de classe une fois par mois⁵⁸.

Dans la majorité des établissements, le personnel enseignant qu'on rencontre est constitué en grande majorité des enseignants pris en charge par l'association des parents d'élèves. Cette situation porte un coup dans la formation des apprenants parce que les enseignants pris en charge par l'association des parents d'élèves n'ont pas toujours reçu une formation qualifiée. Cela se faisait ressentir sur les performances scolaires des élèves⁵⁹. Dans l'optique d'offrir une éducation de qualité à leurs enfants, certains parents ont choisi d'envoyer leurs progénitures faire des études dans les grandes villes. Une option qui a contribué à l'exode rural. Privant ainsi le village d'une partie de sa jeunesse, et d'une main d'œuvre non négligeable pour les travaux champêtres.

En plus, certaines écoles publiques ont vu leur effectif drastiquement réduit à cause de l'insuffisance du personnel. En 2005, l'école publique de Bangang chefferie comptait près de 700 élèves. Ces chiffres ont drastiquement régressé. En 2010, on ne dénombrait moins de 250 élèves⁶⁰.

⁵⁶ Sillasse Meli, 61 ans, Directeur d'école publique, Bangang, 11 mars 2022.

⁵⁷ En 2008, l'honorable Foti est nommé délégué régional pour l'éducation de base à l'ouest et on assiste à une multiplication des établissements primaire et maternel.

⁵⁸ André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

⁵⁹ Samuel Tchoffo, 69 ans, Enseignant retraité, Bangang, 23 mars 2022.

⁶⁰ Florette Temgua, 58 ans, Enseignante, Bangang, 11 mars 2022.

4-Pauvreté des populations de Batcham

La population de Batcham fait face à un certain nombre de difficultés qui plombent l'élévation du standard de vie de ses habitants. Ces difficultés sont dues à l'insuffisance des structures fournisseurs d'emplois.

a- Succession des crises économiques au Cameroun

Le Cameroun fait face au début des années 1980, à un certain nombre de crises qui affectent beaucoup son économie. Ceci est perceptible à travers les principaux produits d'exportations que sont le cacao, le café, le coton et le pétrole⁶¹. Pour remédier à cette situation, les institutions de Brettons Woods constituées de la Banque Mondiale (BM) et du Fond Monétaire International (FMI) vont proposer au Cameroun et à d'autres pays Africains qui traversent la même situation les programmes d'Ajustements Structurels. Les programmes d'ajustements structurels consistaient à privatiser, restructurer ou fermer des sociétés d'Etat. Ces programmes pouvaient aller jusqu'à la déflation et le gel des recrutements à la fonction publique⁶².

Les programmes d'Ajustements Structurels et d'autres réformes entrepris par les bailleurs de fonds depuis 1991 ont conduit en 1994, à la dévaluation du Franc CFA à 50 % après près de quarante-six ans de parité fixe avec le franc français. Cette dévaluation n'a pas été sans conséquences sur les économies africaines de la zone franc.

Elle a affecté les importations et les exportations et par la même occasion l'ensemble des prix des produits distribués dans le pays (la baisse des prix sur les produits exportés par rapport au prix de la production nationale des pays importateur). L'un des secteurs les plus touchés est celui de la production du café qui faisait pourtant la fierté des coopératives à l'Ouest du pays.

b- Chute de la CAPLABAM

Avant les indépendances, la région de l'Ouest et l'arrondissement de Batcham en particulier avaient cru résoudre le problème de la misère ambiante avec la création des coopératives agricoles dès 1933 à l'instar de la CAPCA (Coopérative Agricole des planteurs Bamiléké du Café Arabica).

En 1958, la CAPCA se subdivise en plusieurs entités départementales. L'on assiste à la naissance de la CPCAM pour les Bamboutos, la CPCAB pour la Mifi, la CPCAHN pour le

⁶¹J.Kemajou Pokam, " l'Impact de la crise économique sur les politiques, les migrations et le couvert forestier du sud cameroun ", <https://www.lifor.org>, 28 avril 2022.

⁶² S. Wouafo Guifa, " Les parlementaires de la Menoua ...", p. 31.

haut-Nkam, la CPCAN pour le Ndé, la CPCAM pour la Ménoua, la CPBCA pour le Noun. Ces coopératives avaient des démembrements dans chaque arrondissement où la culture du café avait connu un réel essor au lendemain des indépendances. Les populations de Batcham avaient réservés de vaste espaces pour la culture du café : “ avoir des plantations de café était gage d’une certaine stabilité financière au vu des garanties que le gouvernement offrait à savoir la supervision et le management des planteurs, les subventions⁶³... ”.

Malheureusement pour les populations de l’Ouest et ceux de Batcham, le déclin des coopératives est déjà visible à partir des années 1990 avec la libéralisation du secteur coopératif par l’Etat. Cette libéralisation a retiré le soutien que l’Etat accordait aux planteurs et la corruption s’est installée dans les coopératives⁶⁴.

Les fluctuations des prix des produits de rente sur le marché mondial et la hausse des prix des produits vivriers ou marchands ont contribué un peu plus à la descente aux enfers des coopératives de café. A ce moment, un changement de paradigme ou une diversification avec les produits de rente qui observaient une stabilité certaine sur le marché aurait été la meilleure solution pour sauver les coopératives⁶⁵. Malheureusement force est de constater avec l’exemple des unités de stockages de la CAPLABAM de Batcham, de Bangang et Nzindong que, les agriculteurs se sont contentés de maintenir le café qui n’a pas pu résister aux fluctuations sur le marché mondial.

⁶³ Maurice Koudamo, 89 ans, Premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

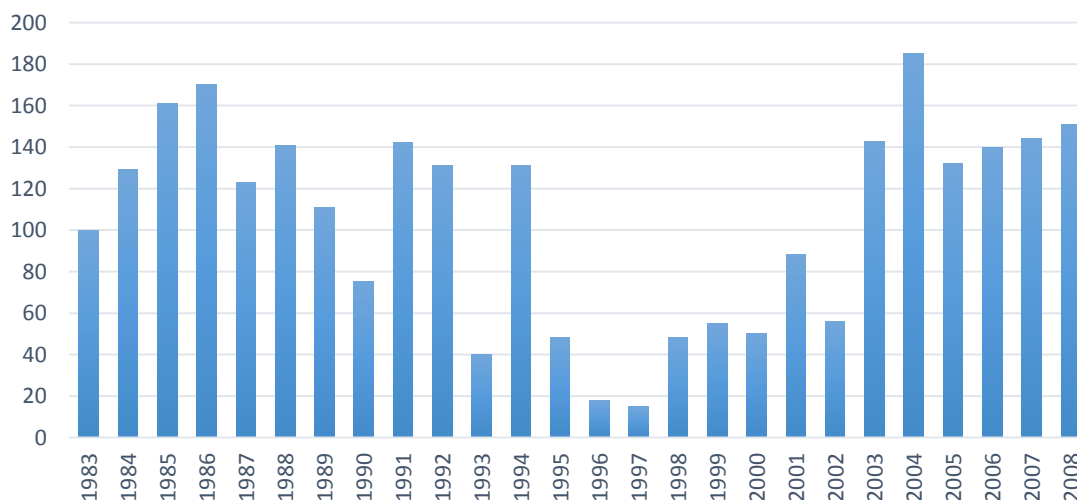
⁶⁴ A. Jiotsa, T. Musima, H. Yambène, “ les mouvements coopératifs dans les hautes terres de l’ouest-Cameroun ”, revue de géographie alpine [en ligne] [https:// journals.openedition.org/rga/2778](https://journals.openedition.org/rga/2778), consulté le 29 avril 2022.

⁶⁵ Anonyme, “ la crise économique et structurelle (1986-1989) ”, <https://journals.openedition.org> consulté le 04 avril 2022.

Tableau 1 : Evolution de la production du café arabica dans les Bamboutos 1983-2008

Années	Tonnage	Variations en %	Indice Base 100 = 198
1983	2.681	0	100
1984	3.463	+29	129
1985	4.313	+26	161
1986	4.557	+6	170
1987	3.308	-27	123
1988	3.787	+14	141
1989	2.987	-21	111
1990	2.017	-32	75
1991	3.807	+89	142
1992	3.500	-8	131
1993	1.072	-69	40
1994		+226	131
1995	1.300	-63	48
1996	472	-64	18
1997	400	-15	15
1998	1.300	+225	48
1999	1.480	+14	55
2000	1.348	-9	50
2001	2.370	+76	88
2002	1.500	-37	56
2003	3.839	+156	143
2004	4.968	+29	185
2005	3.763	-24	132
2006	3.760	-0,07	140
2007	3.850	+2	144
2008	4.059	+5	151

Source : MINIGRI, DPAO/SPPEA, Evolution des productions vivrières bamiléké 1983-2008.

Diagramme n° 1 : Evolution de la production du café arabica dans les Bamboutos 1983-2008

Source : diagramme conçu à partir des données du MINIGRI, DPAO/SPPEA, Evolution des productions vivrières bamiléké 1983-2008.

Ce diagramme permet de constater les variations de la production du café. La production du café arabica s'élevait à au moins 2000 tonnes dans les débuts des années 1980. Elle commence à dégringoler à partir de 1990 où la production a atteint son plus bas niveau qui était de l'ordre de 400 tonnes en 1997. Ce diagramme nous renseigne aussi sur le fait que la production est revenue à son niveau d'en temps en 2003. Cependant, il faut dire que le nombre de planteurs et le nombre de plantations avaient drastiquement chuté, mettant au chômage plusieurs paysans.

Photo n° 5 : Vue d'une unité de la CAPLABAM à Bangang



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene ; Bangang le 15 février 2022.

L'arrêt des unités de la CAPLABAM dans l'arrondissement de Batcham est l'un facteur qui pourrait expliquer son sous-développement et la pauvreté de ses populations. Cela est d'autant plus vrai parce que le café était presque la seule culture qui permettait de satisfaire les besoins familiaux, d'envoyer les enfants à l'école et de nourrir la famille. Plusieurs projets ont été abandonnés et l'avenir de certains enfants a été compromis suite à la chute des prix du café sur le marché comme nous le confirme Moïse Tiwa : " certains de mes enfants n'ont pas pu continuer avec leurs études tout simplement parce que le café était ma seule source de revenus et j'y avais placé toutes mes économies⁶⁶ ”.

Avec le temps les plantes de caféiers ont été remplacées au profit des autres plantes de moindre importance sur le marché. Néanmoins, il faut noter que depuis près d'une dizaine d'année, le gouvernement à travers le PPDMVCC (Projet d'appui à la Production et Diffusion

⁶⁶ Moïse Tiwa, 43 ans, Tenancier d'une buvette à Bamougong, 07 avril 2022.

du Végétal Cacao-Café) met à la disposition des producteurs des plantes de caféiers plus la formation et les subventions des intrants et des engrais à hauteur de 40% dans le but de relancer la filière café dans le département⁶⁷.

B- Apport du gouvernement à Batcham

Le gouvernement camerounais depuis les indépendances a placé le développement au centre de ses préoccupations. Cela s'est observé dans les trente premières années par les plans quinquennaux qui définissaient la politique de développement sur une période de cinq ans. Le développement et le bien-être des populations deviennent une obligation pour l'Etat surtout qu'en 1996, la constitution Camerounaise dans son préambule stipule que "l'Etat assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement"⁶⁸.

1- Infrastructures socio-économiques de l'arrondissement de Batcham

Dans le but de booster le développement et d'élever le niveau de vie des populations, l'Etat à travers ses différents démembrements a fait construire un certain nombre d'infrastructures pour le rayonnement de Batcham.

a- Contribution dans les infrastructures éducatives

Le secteur éducatif est de loin celui qui a la plus retenu l'attention des autorités gouvernementales en terme de dotation d'infrastructure. En effet partie d'une vingtaine d'établissement primaire dans les années 1970, on en dénombrait plus d'une centaine à l'aube des années 2000⁶⁹. La tendance est telle que dans un groupement comme Bangang, chaque village dispose presque d'un établissement publique ce qui a pour avantage de désengorger les autres établissements et d'éviter les effectifs pléthoriques dans les salles de classes⁷⁰. En 2010 Batcham comptait 55 écoles primaires publiques, 19 écoles catholique, 21 écoles protestante avec une vingtaine d'écoles maternelles⁷¹. C'est ce qui fait de Batcham l'un des arrondissements les plus nantis en termes d'école primaire dans la région de l'ouest.

Au niveau du secondaire, parti d'un seul collège (CES de Batcham) en 1975, Batcham est aujourd'hui l'arrondissement avec le plus grand nombre d'établissement secondaire dans le département des Bamboutos. On y dénombre une vingtaine de lycées collèges, quatre centres de formations sociaux professionnelles et un institut universitaire.

⁶⁷ Thérèse Tonda, 46 ans, Délégué d'Agriculture pour l'Arrondissement de Batcham, 15 mars 2022.

⁶⁸ Loi n°96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution camerounaise du 02 juin 1972.

⁶⁹ Archives de l'IAEB de Batcham.

⁷⁰ Bernard Meli, 43 ans, Secrétaire particulier à la chefferie Bangang, Bangang, 12 mars 2022.

⁷¹ Archives de l'IAEB de Batcham.

La création et la multiplication des établissements scolaires par l'Etat et les particuliers a fortement impacté le développement dans l'arrondissement de Batcham dans la mesure où elle a drastiquement réduit la distance en rapprochant l'école des élèves. La création d'un C.E.T.I.C. (Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial) dans le groupement Bangang en 2010 a permis de réduire la distance avec le lycée technique de Batcham qui était à plus d'une dizaine de km⁷².

b- Voies de communication

La situation des voies de communication s'est un peu améliorée dans Batcham. Après l'accession du Cameroun à l'indépendance, la seule route qui existait était la provinciale (régional) qui reliait le département des Bamoutos au département de la Ménoua, avec la création de la commune de Batcham et surtout avec la participation du BIP (Budget d'Investissement Public) plusieurs routes ont été créées dans l'arrondissement et leur entretien est le plus souvent à mettre à l'actif de la commune. C'est le cas avec le projet HIMO qui, lancé au début de l'année 2010, a permis l'entretien du tronçon marché Bangang-Zindong⁷³.

c- Sur plan sanitaire

Le développement de l'infrastructure sanitaire a fait des avancées importantes et significatives dans l'arrondissement de Batcham. Les populations au lendemain des indépendances éprouvaient d'énormes difficultés pour avoir accès aux soins médicaux de bonnes qualités par manque de structure sanitaire. La construction d'autres formations sanitaires a permis de réduire le déficit même s'il faut avouer beaucoup reste encore à faire dans ce domaine. En 2010, l'arrondissement de Batcham comptait 31 formations sanitaires⁷⁴.

Malgré la multiplication des formations sanitaires, l'on constate qu'une franche partie de la population continue de se faire soigner à l'indigène avec tout ce que cela comporte comme conséquence sur la santé. Dans ces hôpitaux d'un genre, la guérison n'est pas toujours assurée au bout du traitement. Heureusement qu'avec le temps, les mentalités ont évolué et petit à petit on arrive à démystifier certaines maladies qui étaient encore jusqu'à une période très récente considérées comme mystique et donc ne pouvaient être soignées que traditionnellement (charlatanisme et superstitions...). L'organisation des campagnes de sensibilisations et l'équipement des centres de santé en matériels de pointes devraient sans aucun doute permettre aux populations de faire plus confiance aux systèmes de santé⁷⁵.

⁷² Jean Tamekem, 70 ans, Fonctionnaire à la retraite, Bangang, 07 avril 2022.

⁷³ David Keubou, 63 ans, Notable à la chefferie Bangang, Bangang, 07 avril 2022.

⁷⁴ Archives de district de santé de Batcham.

⁷⁵ Judith Mamekem, 40 ans, Infirmière, Bamougong, 25 mars 2022.

d- Amélioration des conditions de vie des populations

L'ensemble des mesures et des investissements que le gouvernement de la république aidé en cela par les partenaires locaux et internationaux consent est dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations.

La multiplication des établissements réduit à sa plus simple expression le taux d'analphabétisme dans l'arrondissement de Batcham. Il est aujourd'hui difficile voire impossible de rencontrer des enfants qui n'ont pas été à l'école. L'électrification des villages a aussi impacté les résultats scolaire dans la mesure où les enfants peuvent désormais réviser les leçons ; en plus de cela, l'arrivée de la lumière facilité le quotidien des populations à travers l'introduction des moulins à l'écraser mais surtout on pouvait désormais étudier l'informatique dans ses deux composantes théorique et pratiques⁷⁶.

Le branchement des localités de Batcham sur le réseau électrique d'AES-SONEL a permis de connecter la localité au reste du pays grâce à la télévision. Cette connexion est plus accessible grâce aux téléphones portables à travers la construction des antennes de relais Camtel, Orange et MTN.

C- Les avancées au plan agricole et sécuritaire

L'arrondissement de Batcham dispose depuis 1982 d'une Délégation d'Agriculture pour l'Arrondissement de Batcham (DAAB). Cette délégation comporte quatorze postes agricoles qui accompagnent et encadrent les producteurs aux quotidiens. Sur le plan sécuritaire, la seule brigade de l'arrondissement qui ne disposait pas de moyens de locomotion s'est vu doté d'un véhicule tout terrain et de la création d'autres postes de gendarmerie à Zindong et à Baleghang. Toujours dans le but de la sécurisation des personnes et de leurs biens, il a été créé dans l'arrondissement de Batcham un commissariat spécial en 2012⁷⁷. Ce commissariat spécial est aussi un poste d'identification pour permettre aux populations de ne plus se rendre sur Mbouda pour les raisons de carte nationale d'identité.

2- Limites des interventions des pouvoirs publics

Les investissements consentis par l'Etat sont certes appréciables mais toujours insuffisants à cause du manque d'entretien de certains ouvrages mais aussi de la moralité douteuse de certains agents de l'Etat.

⁷⁶ Zéphirin Couyong, 40 ans, Enseignant, Bangang, 16 mars 2022.

⁷⁷ Alphonse Nguelodi, 48 ans, Commissaire spécial, Batcham, 22 mars 2022.

a- Vétusté des infrastructures

Les infrastructures connaissent un sérieux problème d'entretiens dans l'arrondissement de Batcham. En effet, la majorité des établissements primaires construits avant ou dans la décennie 1960 ont rarement été réfectionnés et rénovés⁷⁸. Dans la majorité de ces établissements, très peu de bâtiments tiennent encore debout à cause des intempéries et du poids de l'âge. Cette situation s'observe dans certaines écoles comme à l'école publique de Bangang chefferie, de Bamougong groupe II, de Balena groupe I et II, de Batcham ville et de Bangwang groupe II. Un bâtiment constitué de trois salles de classe de l'école publique de Tchuelekouet s'est écroulé récemment faute de moyens pour la réfection⁷⁹.

Dans la même catégorie, certains services sont logés dans les locaux de la sous-préfecture par manque de bâtiment ou à cause de l'état de décrépitude dans lequel se trouvent leurs anciens locaux. C'est le cas du bâtiment qui abritait les services de la croix rouge et bien d'autres. Au niveau des ponts, la situation est pareil, les ponts qui avaient été construits il y'a longtemps avec des buses métalliques ont dû finir par céder aussi et dans le manque des moyens, les villageois ont par endroit utilisé des moyens locaux (troncs d'arbres...) pour pouvoir joindre les deux rives d'une rivière, mais ces moyens rudimentaires ne permettent pas une traversée sereine par les hommes encore moins de leurs biens qui sont transportés par des véhicules.

Photo n° 6 : Vue du bâtiment qui abritait les services de la Croix Rouge à Batcham



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Batcham le 20 mai 2022.

⁷⁸ Sillasse Meli, 61 ans, Directeur d'école publique, Bangang, 11 mars 2022. Manfo Zaché, 60 ans, chef du personnel IEBAB, Batcham, 09 mars 2022.

⁷⁹ Yvette Meli, 42 ans, Enseignante d'école, Bangang, 08 avril 2022.

Sur le plan routier, l'arrondissement de Batcham présente une image peu reluisante au niveau de la circulation. En saison sèche, le passage d'un véhicule soulève un nuage de poussière dont la couche au-dessus du sol atteint parfois les cinq centimètres⁸⁰ ; cette poussière a de lourdes conséquences sur la santé des citoyens. En saison des pluies, la situation est encore plus déplorable dans la mesure où, certaines routes comme le tronçon Nzindong-Messan sont impraticables à cause de leur état et certaines localités à l'instar de Tsucpuéa et Mu'c se retrouvent couper du reste du monde quand il pleut. Les agriculteurs sont les premiers à payer le prix car il est difficile de faire sortir les récoltes des champs et quand bien même ils y parviennent, il y a de forte répercussion sur les prix des produits dans les marchés⁸¹.

b- Absentéisme dans les services publics

Le caractère rural de l'arrondissement de Batcham est plus souvent pris comme excuse pour justifier l'absentéisme dans les services publics. En effet, la majorité des fonctionnaires qu'on affecte dans l'arrondissement de Batcham résident à Mbouda pour certains et à Bafoussam pour d'autres. Les excuses ne manquent pas, en saison pluvieuse, la situation est encore plus alarmante parce que dès qu'il pleut en matinée, les fonctionnaires vivant hors de l'arrondissement prennent pour prétexte l'état des routes pour ne pas se rendre dans leurs lieux de services.

Certains services sont complètement déserts et c'est un numéro affiché à l'entrée qui vous indique la personne à contacter si vous sollicitez un service⁸². Dans certains établissements scolaires, les enseignants affectés par l'Etat arrivent, prennent leurs fonctions et disparaissent dans la nature⁸³ ; on les voit rarement une fois par mois ce qui porte un coup à la qualité de formations des élèves.

En plus de l'absentéisme, la corruption est devenue une pratique courante au sein des structures administratives de l'arrondissement de Batcham. On a comme impression que certains fonctionnaires ne font pas le distinguo entre le service public et le service privé. Cette corruption a plus cours dans les établissements scolaires, un informateur ayant requis l'anonymat nous fait remarqué que dans un lycée de la place, le proviseur exclus les élèves sachant que ceux-ci reviendront négocier une place dans son établissement, on observe aussi un certain

⁸⁰ Juliette Manfo, 67 ans, Commerçante, Bangang, 10 mars 2022.

⁸¹ Juliette Manfo, 67 ans, Commerçante, Bangang, 10 mars 2022.

⁸² Rigobert Feupi, 50 ans, Agriculteur, Batcham, 22 mars 2022.

⁸³ Jean Paul Momo, 70 ans, Vaguemestre, Bangang, 16 mars 2022.

laxisme de la part des agents de la gendarmerie dont la majorité des conducteurs de mototaxi que nous avons rencontrés ont confirmés le caractère corruptible de ces derniers⁸⁴.

3- Situation administrative du groupement

L'un des problèmes que rencontre l'arrondissement de Batcham est celui relatif à la situation administrative du groupement Bangang. Ce dernier est de loin le seul groupement de premier degré au Cameroun qui n'a pas d'arrondissement pourtant dans la partie ouest du pays, les chefferies de deuxième degré à l'exemple de Magba, de Malentouen et de Massangam dans le département du Noun ont un arrondissement. Deux thèses s'affrontent pour expliquer cette situation : la thèse traditionnelle et la thèse politique.

a- Thèse traditionnelle liée à la malédiction de Fouo Tanemo

Le contact avec les allemands dans ce qui allait devenir plus tard la région de l'Ouest a été pacifique dans certains endroits et violent dans d'autres. Les chefs locaux voulaient à tout prix conserver leurs dominations sur leurs territoires.

Dans le cadre du contact Germano-Nguimboon, les Allemands arrivèrent d'abord dans la localité de " Temlepen ". Le chef de cette localité étant un grand ami du roi des Bangang sa majesté Tanémo, il sollicita l'aide du chef Bangang pour repousser l'envahisseur. Au cours des combats âprement menés, le chef Bangang va être atteint d'une balle au pied. Il sera transporté nuitamment dans sa chefferie, mais comme il avait de la peine à marcher, il sera désormais transporté par des hommes sur une chaise spécialement confectionnée pour la cause et les notables vont dire aux populations que le chef en travaillant dans ses champs a mis son pied dans du feu. Les vraies raisons de la blessure du chef ne sont pas mentionnées aux populations de peur qu'ils prennent cela comme un acte de guerre et décident d'attaquer les populations de " Temlepan ⁸⁵".

La blessure du chef Bangang se compliquait davantage avec le temps et sentant sa mort proche, il réunit les populations à la place de la chefferie pour leur délivrer ce message : " il faut que vous sachiez que le blanc est à notre porte mais vous devez aussi savoir qu'il ne vous dira rien de bon, s'ils arrivent jusqu'ici et qu'un fils collabore avec eux, qu'il soit à jamais maudit ⁸⁶". Après ce discours, le chef Tanemo sortit son chasse-mouche qu'il découpa à l'aide

⁸⁴ Christian Lando, 28 ans, Conducteur de mototaxi, marché Bangang, 29 mars 2022 ; Gildas Timene, 32 ans, Conducteur de mototaxi, Bangang, 29 mars 2022 ; Romuald Songwa, 33 ans, Conducteur de mototaxi, marché Bangang, 29 mars 2022.

⁸⁵ Baudelaire Djiogang, 49 ans, Journaliste et Conteur à la chefferie Bangang, 29 mars 2022.

⁸⁶ Propos tenu par le chef Bangang sa majesté Tanemo pour avertir ses sujets quant à une future collaboration avec les envahisseurs Allemands.

de son couteau ; il mourut quelques jours après et les notables de la cour royale de Bangang prirent les buchettes de ce chasse mouche qu'ils enterrèrent avec les chiens noirs vivants dans la forêt sacrée pour entériner la malédiction dite par le chef.

Et ce serait donc cette malédiction qui suivrait les fils et filles Bangang en empêchant leur évolution et par extension l'avènement d'un arrondissement dans le groupement Bangang. Face à ce sombre tableau que nous venons de peindre, une lueur d'espoir se dessine à l'horizon car le 19^{ème} monarque de la dynastie Bangang est favorable à la levée de cette malédiction.

b- Thèse politique

La situation que rencontre le groupement peut aussi avoir une explication autre que celle de la malédiction du chef Tanemo.

En effet, les démarches administratives avaient été entamées auprès des ministères compétents en la matière, notamment celui de l'administration territoriale et de la décentralisation. Le décret présidentiel qui modifie et complète les dispositions portant organisation du gouvernement⁸⁷ a scindé ce ministère en deux pour donner le ministère de l'administration territoriale, d'une part et, d'autre part le ministère de la décentralisation et du développement local. La procédure était sur la bonne voie au point où le ministère avait formulé des recommandations qui allaient dans le sens de préparer le groupement pour son érection en arrondissement.

Parmi ces recommandations, les plus urgentes étaient celles liées aux infrastructures qui allaient servir de cadre (local) pour les services du futur arrondissement. Certains fils Bangang avaient offert leurs domiciles pour servir de bureaux en entendant les constructions des bâtiments, c'est le cas de Christophe Fofe, ancien directeur de la coopérative de Mbouda qui avait offert sa maison pour servir de lieu de résidence au sous-préfet et de Daniel Tsessue qui avait donné son domicile pour les services de la gendarmerie⁸⁸.

Le dossier était en cours au MINATD et le député Daniel Tsessue du SDF le suivait et assurait en même temps le lobbying avec la collaboration de certaines élites⁸⁹. La demande devait être officialisée par le chef du groupement Bangang⁹⁰ lors de la visite du premier ministre Simon Achu Achidi.

⁸⁷ Décret n°2018/190 du 02 mars 2018, modifiant et complétant certaines dispositions de décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement.

⁸⁸ Daniel Tsessue, 84 ans, Ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

⁸⁹ Jean Christophe Sa'atatsa, 48 ans, Chef du village Bachio, Bachio 19 mars 2022.

⁹⁰ Il s'agit du chef Zangmene Momo Joseph qui est le 18^{ème} roi de la dynastie Bangang jusqu'en 2016.

La visite du premier ministre passa sans que la demande de l'érection de Bangang en arrondissement ne soit faite par l'autorité traditionnelle compétente. D'après les informations que nous avons recoupées sur le terrain, la demande n'avait pas été faite parce que le chef Bangang avait été mal conseillé par certains fils du groupement. Selon nos informateurs, le fait que le dossier était porté par un député du *Social Démocratic Front* n'était pas apprécié par certaines élites du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais. En plus on aurait dit au chef que l'arrivée d'un arrondissement aurait fortement influencé voir diminuer les pouvoirs de celui-ci⁹¹.

Depuis cette visite du premier ministre, d'autres élites du groupement ont entrepris d'autres initiatives sans succès à cause du poids politique peu important de ces derniers dans le landernau politique Camerounais⁹². Une autre issue serait pour la localité, la création d'une commune dans le groupement Bangang.

La commune serait bénéfique pour les populations dans la mesure où si la création d'un arrondissement nécessitait un certain nombre d'investissements infrastructurels, la commune en demande moins. On pourrait avoir dans un même arrondissement plusieurs communes⁹³. Cette idée émise par l'honorable Saho n'est pas sans rappeler que Bangang fut dans les années 1950 (le 21 décembre 1955) érigé en une section de commune doté d'un conseil municipal avec le chef comme président dudit conseil⁹⁴. Tout cela était le fruit de la visite à Bangang du haut-commissaire de la république, Roland Pré, venu constater par lui-même les réalités d'un groupement dont les activités agro-pastorales et artisanales étaient très fleurissantes.

Aujourd'hui, l'espoir de voir un arrondissement naître à Bangang est toujours d'actualité. Certains pensent que l'atout majeur de cette évolution réside sur le nombre important de sa population et dans sa superficie.

⁹¹ Informateur ayant requis l'anonymat.

⁹² Daniel Tsessue, 84 ans, Ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

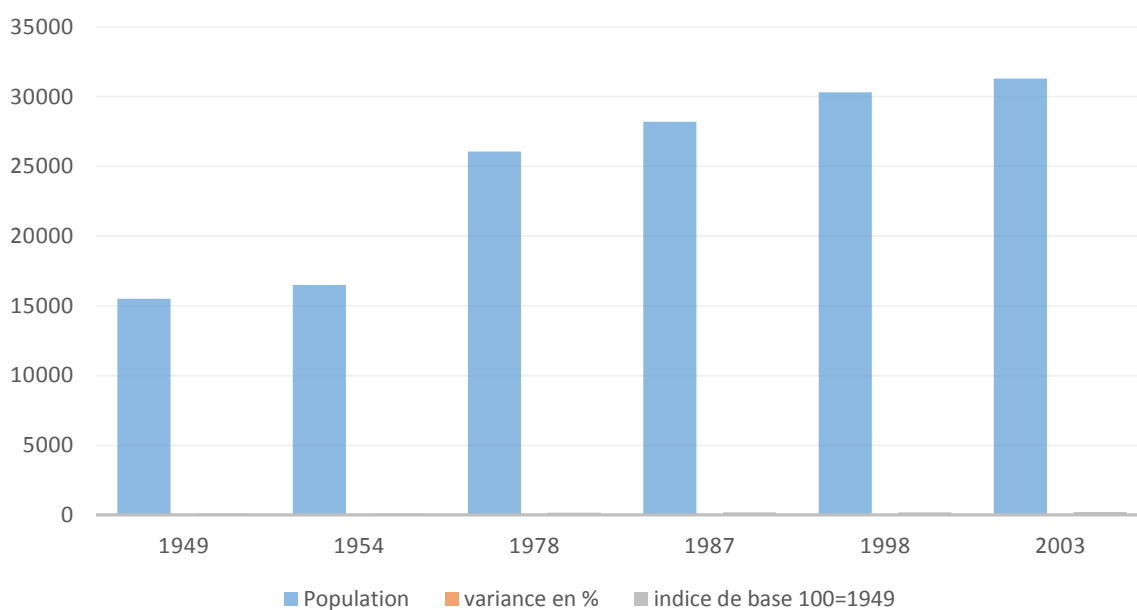
⁹³ Bruno Saho, 62 ans, Conseiller régional de l'ouest, Yaoundé le 08 mai 2022.

⁹⁴ C., Sonwa, "Mutations et crises-pastoral à Bangang (ouest- Cameroun) de 1904 à 2008, Etude historique, Mémoire de Haster en histoire, Université de Yaoundé I, année académique 2010-2011, p. 25.

Tableau 2 : Evolution de la population Bangang de 1949 et 2003

Années	Population	Variation en %	Indice Base 100 = 1949
1949	15 500	0	100
1954	16 500	+ 6	106
1978	26 064	+ 58	168
1987	28 201	+ 8	182
1998	30 338	+ 7	196
2003	31 309	+ 3	202

Source : A. Pinghané Yonta, "Dynamique des rapports de genre sous les mutations agraires en pays bamiléké (Cameroun) le cas du village Bangang", mémoire de maîtrise en sociologie soutenu à l'université de Yaoundé I, année académique 2002- 2003, p. 42.

Diagramme n° 2 : Evolution de la population Bangang de 1949 et 2003

Source : A. Pinghané Yonta, "Dynamique des rapports de genre sous les mutations agraires en pays bamiléké (Cameroun) le cas du village Bangang", Mémoire de Maîtrise en Sociologie soutenu à l'Université de Yaoundé I, année académique 2002- 2003, p. 42.

Ce diagramme nous permet de voir le dynamisme et l'accroissement de la population du groupement Bangang entre 1949 et 2003. Il permet également d'évaluer le nombre d'habitants que compte ce groupement par rapport aux autres villages qui constituaient la subdivision de Mbouda, ceci jusque en 1956. Cette dynamique d'accroissement de la population a permis à Bangang d'avoir une population estimée à 31309 habitants. Malgré cela Bangang

continu d'attendre son arrondissement alors son voisin Babadjou, un village avec une population moins importante est devenu un arrondissement au début des années 1990.

Batcham est devenu district en 1960 et transformé en arrondissement en 1962. Comme toutes les contrées du Cameroun, la nouvelle unité administrative fait face un certains nombres de difficultés qui entravent son développement. Ces difficultés s'observent non seulement au niveau des infrastructures socio-économiques et du personnel dans les services insuffisants mais aussi au niveau de la pauvreté des populations. Le gouvernement apporte déjà un début de solution. Ceci n'empêche pas la commune et les communautés villageoises de se joindre à l'effort.

III-CONTRIBUTION DE LA COMMUNE ET LES INITIATIVES LOCALES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

La construction des infrastructures et l'élévation du niveau de vie des populations locales sont au centre de débats dans la commune de Batcham.

A-Réalisations de la commune de Batcham

La commune de Batcham a été créée en 1962 par arrêté n°62/17 du 26/12/1962 et la loi fixant les règles applicables aux communes stipule dans son article 3 alinéa 1 que " la commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants"⁹⁵. La commune de Batcham travaille pour atteindre ces objectifs.

1 -Sur le plan des infrastructures de communication

Avant les créations de la commune de Batcham, l'entretien routier était du ressort de la commune de Mbouda. Depuis 1962, année de création de la commune de Batcham, elle fait face à de nombreux problèmes notamment ceux liés à la passation de certains marchés et à l'indisponibilité des engins pour l'entretien des routes et des pistes agricoles⁹⁶. Malgré ces difficultés, la commune n'a ménagé aucun effort pour entretenir les routes et même pour créer un certain nombre de pistes dans les différents villages pour faciliter la mobilité des populations. L'on note plutôt la construction des ponceaux à cause de l'insuffisance des moyens dont dispose la commune⁹⁷. Aussi dans le cadre de la coopération décentralisée et du partenariat local, "nous faisons depuis 2010 partie de l'une des communes bénéficiant du projet Himo qui a permis de donner un emploi à temps partiel à un bon nombre de nos populations. Ce projet est

⁹⁵ Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.

⁹⁶ Roline Djouka, 49 ans, Secrétaire général à la commune de Batcham, 24 mars 2022.

⁹⁷ Justin Talatadji Yemeli, 65 ans, Chef des chaînes radio Batcham, Batcham, 22 mars 2022.

essentiellement basé sur la réfection de certaines de nos routes à l’instar de celle qui rallie le marché Bangang à Nzindong”⁹⁸.

2-Sur le plan social

La commune de Batcham livre depuis des dizaines d’années un véritable combat contre la pauvreté en distribuant les semences améliorées du maïs aux Groupe d’Initiative Communes et aux populations pour accroître leur production. Au niveau de l’éducation, la commune construit des salles de classes aussi bien dans le primaire que dans le secondaire et ceci dans la limite des moyens de la commune. La mairie vient également en appui aux établissements scolaires avec l’équipement en tables bancs, le don en matériel dans certains ateliers dans les lycées techniques et les autres structures à caractère professionnelles.

Photo n° 7 : Bâtiment construit au lycée technique par l’exécutif communal de Batcham de 2007



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 16 mars 2022.

La commune se dote depuis quelques années, d’infrastructures modernes et aménage des espaces verts. Ceux-ci ont pour objectif d’offrir un cadre paisible aux populations, favorable à la détente. C’est dans cette optique qu’en 2013, la commune de Batcham a inauguré une nouvelle tribune à la place des fêtes pour remplacer celle qui était là et qui ne répondait plus aux exigences du vingt-unième siècle (XXI siècle).

⁹⁸ Roline Djouka, 49 ans, Secrétaire de la commune de Batcham, 22 mars 2021.

Photo n° 8 : Vue de de la tribune construite à la place de fête de Batcham par l'exécutif communale de 2007-2013



Source : cliché Sterve Djousse Tsomene, Batcham, le 22 mars 2022.

Sur un autre plan, la coopération avec le FEICOM a permis non seulement la construction et la réfection des salles de classes dans certains établissements primaires et secondaires mais aussi la dotation de ces dernières en table bancs.

Au vue de ce qui précède, l'on constate que la commune se bat malgré le peu d moyens qu'elle possède pour améliorer les conditions de vie des populations. La tâche est ardue. Ce qui explique que la mairie reçoit l'aide de ses élites regroupées au sein des comités de développement ou par des initiatives personnelles.

B-Contribution des élites

Les élites se regroupent au sein des associations ou se constituent en groupe pour pouvoir impacter sur le développement de leur localité ou de leur arrondissement. Il faut toutefois noter que certains, par leur initiative privée impactent aussi de manière significative ce développement.

1-Comités de développement

Un Comité de Développement est une organisation à travers laquelle les membres d'une communauté se rencontrent pour réfléchir et poser des actions en faveur du développement ou de l'évolution de leur territoire. Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), le définit comme une action de développement concertée, réalisée par des personnes physiques ou morales vivant dans un même espace géographique. Les Comités de Développement sont généralement constitués de l'élite citadine

qui occupe une partie de choix dans l'administration de ces derniers⁹⁹. Cette place prépondérante des populations résidentes en ville ou élites extérieures¹⁰⁰ résulte de la manne financière que ces derniers apportent dans la mise en œuvre des politiques de développement dans les différents du village.

Les Comités Développement sont régis au Cameroun par le décret n°77/89 du 24 mars 1977 qui abroge le décret n°63/DF/138 du 24 avril 1963. Le premier décret avait été pris pour faciliter l'élaboration des plans quinquennaux qui orientaient la politique économique et culturelle du Cameroun au lendemain des indépendances. Ce décret de 1963 excluait les populations et donnait une grande marge de manœuvre à un certain nombre de personnalités au rang desquelles les députés, les membres du Conseil Economique et Social (CES), les maires, les autorités traditionnelles et les responsables du parti unique¹⁰¹. Le deuxième décret dans ses articles 1 et 2 définit clairement les missions des Comités de Développement :

L'orientation et l'encadrement des populations pour leur participation active au développement économique, social et culturel (...) Organes permanent de dialogue et de concertation chargés principalement de l'examen des problèmes conjoncturels posés par le développement. Sur le plan local, de la définition des actions à entreprendre pour les résoudre et de la détermination des modalités et des rapports d'interventions spécifiques des populations¹⁰².

Les fonds des Comités de Développement proviennent des cotisations des membres. Le mécanisme de collecte de ces fonds se fait à travers la vente des cartes de développement. Le montant des cartes est fixé selon que l'on est en zone urbaine ou en zone rurale et selon que l'on est un homme ou une femme. Ces fonds sont mis à contribution pour le développement de la localité. Les comités de développement travaillent en étroite collaboration avec les sous-comités et constituent la courroie de transmission entre ces derniers et les institutions à l'instar de la mairie entre autre. Dans le groupement Bangang par exemple, le comité supérieur envoie des experts dans les sous-comités pour la maturation des projets¹⁰³.

a-Comités de développement dans l'arrondissement de Batcham

L'instauration des comités de développement dans l'arrondissement de Batcham s'est fait au niveau de chaque village et groupement. La mise sur pied de ces différents comités intervient après les années 1970. L'on dénombre trois principaux Comités de Développement dans l'arrondissement de Batcham :

⁹⁹ F., Fouepe, "Emergence et rôle des comités de développement dans la région de l'ouest au Cameroun : le cas du département de la Menoua" in J., Rech. SCI. Univ. Lomé (Togo), 2016, série B ; 18(4) : 143-154, p. 145

¹⁰⁰ Emilienne Manfouo, 73 ans, Cultivatrice, Bamougong, 05 mars 2022.

¹⁰¹ Fouepe, "Emergence et rôle des comités ...", p. 147.

¹⁰² Décret n°77/89 du 24 avril 1977 portant création des comités de développement.

¹⁰³ Bernard Meli, 43 ans, Secrétaire particulier à la chefferie Bangang, Bangang, 12 mars 2022.

Le premier est le CODEGBANG (**Comité de Développement du Groupement Bangang**). Il est créé en 1986 avec pour premier président Christophe Fofie¹⁰⁴, le CODEGBANG regorgeait en son sein plusieurs sous-comités¹⁰⁵ mais après quelques années d'existence, le CODEGBANG devient le COSUDEGBANG (**Comité Supérieur de Développement du Groupement Bangang**) et les sous-comités sont devenus les comités de développement.

Le second est le CODEGBA (**Comité de Développement du groupement Batcham**). Créé en 1980, le préambule de ses statuts stipule que :

... convaincus que la pauvreté et les inégalités sociales ne sont nullement une fatalité humaine, fiers des acquis positifs de nos us, coutumes et traditions, proclamons notre solidarité et notre engagement pour le développement constant et harmonieux dans la solidarité de notre cher groupement Batcham¹⁰⁶.

A sa création, le CODEGBA regroupe près de 62 villages. Après quelques années de fonctionnement, l'organisation a cessé ses activités suite à la décision du chef du groupement Batcham Sa Majesté Tatang Robert de fragmenter le CODEGBA en plusieurs secteurs¹⁰⁷. Après cette division, le groupement Batcham accouche en 2002 de douze secteurs de développement, chacun portant le nom de l'un des lieux saints du groupement Batcham. Il s'agit du secteur King Place regroupement dix villages, du secteur de Legapgoung regroupement cinq villages, du secteur Touo-legnouo regroupant quatre villages, du secteur Zuac-Zuac regroupant cinq villages, du secteur Megouo regroupant six villages, du secteur Ngwa-Ngwa qui regroupe cinq villages, du secteur Toum-Ngouang qui regroupe cinq villages, du secteur Toum-Lefat avec sept villages, du secteur Pong-toum qui regorge cinq villages, du secteur Tchou'ou qui compte cinq villages et du secteur Manapna avec cinq villages¹⁰⁸.

Le troisième est le comité de développement du village Bamougong. Il est créé en 1978 sous l'impulsion de David Kiampi avec l'approbation de Sa Majesté Tiwa Jean Pierre et pour dénomination **Comité d'Actions de Développement (CAD)**¹⁰⁹. Au début du XXI^{ème} siècle (2000), après un amendement de ses statuts, le Comité d'Action de Développement devient le **Comité d'Appui au Développement**¹¹⁰ (C.A.D). Ce comité regroupe en son sein près de 31 villages.

¹⁰⁴ Bernard Meli, 43 ans, Secrétaire particulier à la chefferie Bangang, Bangang, 12 mars 2022.

¹⁰⁵ Les sous-comités représentent les différents villages que constitue le groupement Bangang.

¹⁰⁶ Préambule des statuts du comité de développement du groupement Batcham adopté le 31 août 2002.

¹⁰⁷ Vincent Gaspard Tatang, 71 ans, acteur de la société civile, Batcham, 18 avril 2022.

¹⁰⁸ E. Tagwa " *Journal Messa'ako Patsoon* " n° 1 sa'alm

¹⁰⁹ Jean Pierre Namekong Tiwa est le dixième monarque de la dynastie Bamougong jusqu'en 2010.

¹¹⁰ Etienne Mouanfo, 68 ans, Boutiquier au marché Bamougong, 07 avril 2022.

b-Réalisations des comités de développement

Les comités de développement sont de véritables mastodontes de d'élévation du niveau de vie des populations. La majorité de leurs actions se concentre sur le social.

La grande part des contributions collectées par les comités de développement est absorbée par le secteur éducatif. Bien que la création d'un établissement scolaire (primaire ou maternelle) demande l'approbation des pouvoirs publics, le fonctionnement de ces derniers fait face à un certain nombre de contraintes dont l'existence des salles de classes devant abriter les élèves. Face à cette situation, les comités et les sous-comités les construisent et les équipent. C'est le cas de l'école publique de Bachio dont le premier bâtiment de trois salles de classe a été entièrement construit et équipé par le CODEVCHIO¹¹¹ (Comité de Développement du Village Bachio). Le même exemple est aussi observé dans de nombreuses écoles sur toute l'étendue du territoire de l'arrondissement de Batcham. Le premier bâtiment d'une capacité de six salles de classe construit au C.E.T.I.C de Bangang est l'oeuvre du COSUDEGBANG. Quand les comités de développement ne construisent pas les salles de classe, ils les équipent en tables blancs et en paquet minimum.

Photo n° 9 : Vue du bâtiment du CETIC DE Bangang



Source : Steve Meli, Bangang le 03 mars 2022.

Les actions des comités de développement s'étendent aussi dans le domaine de la santé. Ici nous notons l'équipement des C.S.I (Centre de Santé Intégré) en matériel médical et bâtiments. Dans le village Bamougong, le Comité d'Action de Développement a financé les travaux de finition de deux salles d'hospitalisation au centre de santé intégré de Bamougong et la construction et l'équipement du foyer culturel de Bamougong à King Place¹¹².

¹¹¹ Jean Christophe Sa'atatsa, 48 ans, Chef du village Bachio, Bachio 19 mars 2022.

¹¹² Fr.m.wikipedia.org, consulté le 29 avril 2022 à 10 h 30 min.

2-Les œuvres disparates des élites

Le développement de l'arrondissement de Batcham n'est pas seulement la panacée des pouvoirs publics encore moins celle des députés. Les élites contribuent chacun en ce qui le concerne dans son domaine de prédilection au développement de la localité.

D'après le sociologue Guy Rocher, l'élite comprend les personnes et les groupes qui de part le pouvoir qu'ils détiennent ou de l'influence qu'ils exercent, contribuent à l'action historique d'une collectivité soit par les décisions qu'ils prennent, soit par les idées, les sentiments ou les émotions qu'ils expriment où qu'ils symbolisent. L'élite a souvent pris sur elle la responsabilité de créer et de coordonner les actions dans l'objectif ultime d'améliorer les conditions de vie des populations à travers la réflexion qu'ils mènent sur la construction des routes, la construction et l'aménagement des écoles, la création des points d'adduction d'eau¹¹³. Cette élite se recrute parmi les plus grosses fortunes du village et des hauts cadres de l'administration.

Dans le cadre de ce travail nous allons plus intéressé sur l'élite économique, politique et culturelle.

a-Au niveau de l'éducation

L'éducation est l'un de secteur qui retient l'attention des élites dans l'arrondissement de Batcham. Ils ont compris qu'il fallait appuyer le secteur éducatif. C'est ainsi que leurs œuvres sont disséminées partout dans l'arrondissement. Dans le groupement Bangang, l'ingénieur Pierre Meli, fils du terroir et propriétaire de l'entreprise ECTA-BTP, spécialisée dans les missions de contrôle s'est engagé depuis 2001 à offrir au cinq premiers reçus au CEP (Certificat d'Etude Primaire) et au cinq premiers reçus au concours d'entrée en sixième une bourse d'une valeur de 25000 FCFA (vingt-cinq mille)¹¹⁴ et ceux dans tous les écoles primaires publiques et privées du groupement Bangang. Il a également construit et équipé une école de trois bâtiments de six salles de classe. Le promoteur de l'entreprise SOCSUBA a offert un bâtiment constitué de trois salles de classe au CES de Zingdong. Ce geste des élites va également parfois à l'endroit des enseignants dans le cadre des primes et du payement des salaires des parents d'élèves lorsque leur association n'y arrive plus. C'était le cas en 2006 lorsque les salaires des maîtres et des parents d'élèves avaient été payés¹¹⁵ par David Manfouo, promoteur de

¹¹³ H. A., Messina, "Collectivités locales et réduction de la pauvreté : cas de la commune d'Obala", Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2014, p. 72.

¹¹⁴ André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

¹¹⁵ Sillasse Meli, 61 ans, Directeur de l'EP de Bangang groupe 1, Bangang, 16 février 2022.

l'entreprise "Elégance pressing"¹¹⁶. Les autres actions des élites sont majoritairement constituées des dons en tables bancs, en tôles, du paquet minimum et des primes octroyés aux meilleurs élèves dans divers établissements scolaires. Dans le village Bamougong, une association dénommée cercle des élites Bamougong créée en 2006, et regroupant la majorité des personnes fortunées dudit village avait fait don de trois salles de classe au lycée de Bamougong.

Photo n° 10 : Vue d'une Eglise et d'une école entièrement reconstruite par une élite à Bangang



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang, 15 avril 2022.

En 2008 après que Pierre Fotie soit devenu délégué régionale de l'éducation de base pour la région de l'Ouest, il a beaucoup œuvré pour l'éducation de base dans l'arrondissement de Batcham. " Il a affecté beaucoup d'enseignants de l'éducation de base dans nos écoles " ¹¹⁷. Dans le groupement Bangang, plusieurs informateurs affirment que plusieurs fils de la localité sont montés en grade passant de maîtres à directeurs d'école¹¹⁸ grâce à Pierre Foti.

b-Sur le plan culturel

La promotion de la culture dans l'arrondissement de Batcham passe inéluctablement par la promotion de la langue " Nguimboon ", le principal canal de communication de la localité. La langue locale étant d'une importante capitale, savoir lire et écrire celle-ci était nécessaire. Aujourd'hui, le Nguimboon est enseigné dans un certain nombre d'établissements secondaire

¹¹⁶ Elégance Pressing est une entreprise d'un fils Batcham qui fait dans le nettoyage des vêtements.

¹¹⁷ Zachée Manfo, 60 ans, Chef du personnel à IAEBB, Batcham, 24 février 2022.

¹¹⁸ Bernard Dougméné, 54 ans, Surveillant de secteur, Bangang, 07 mars 2022 ; Zéphirin Couyong, 40 ans, Enseignant, Bangang, 15 mars 2022 ; Jean Paul Momo, 70 ans, Vaguemestre au lycée Bilingue de Bangang, Bangang, 16 mars 2022.

dans l'arrondissement de Batcham. L'on doit cette codification à M. David Kenne dit Fouo'fang¹¹⁹, auteur du tout premier calendrier Nguimboon. Cette langue qui s'avère être le cordon ombilical entre toutes les populations des trois villages qui constituent l'arrondissement de Batcham est mis en avant à travers les radios communautaires.

La radio Batcham est une initiative de Paul Kenne dit Ta'a Sa'a, ingénieur de conception en génie civil et premier câblo-opérateur du Cameroun. La création de la radio Batcham intervient deux mois avant la publication du décret du premier ministre¹²⁰ fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle au Cameroun¹²¹. La radio est accessible depuis le 04 février 2000 et émet sur la fréquence 96.7 MHz (stéréo)¹²². Cette radio s'est donnée pour mission de promouvoir et vulgariser les activités paysannes et rurales. Elle s'est également donnée pour mission de résoudre une série de problèmes qui ralentissent le progrès des groupements dans la région de l'Ouest en général et la communauté Nguimboon en particulier¹²³. La radio Batcham devient rapidement une thérapie pour les populations de l'Ouest et les Nguimboon en particulier parce qu'à travers ses différentes émissions, elle donne la parole à tout le monde et dénonce les travers de la société avec un point d'orgue sur la culture bamiléké.

Cette radio a permis l'éclosion de certains talents à travers les émissions que ces derniers présentaient sur ses ondes. C'est le cas de Jean Jule Yemeli¹²⁴ qui à travers sa superbe voix et sa parfaite maîtrise de la langue Nguimboon a conquis le cœur des milliers d'auditeurs.

L'homme d'affaire Victor Djimeli, Président Directeur Général des entreprises SOCSUBA¹²⁵ et NIKKI a fait construire une Eglise qu'il a gracieusement offert aux populations de Tsépou et à la communauté chrétienne. En outre, il a également fait construire une dizaine de boutiques dont le loyer devrait être reversé dans les caisses de l'église. Les populations expriment leurs gratitude à l'endroit de leur bienfaiteur car disent-ils : " auparavant il fallait

¹¹⁹ Vincent Gaspard Tatang, 67 ans, Acteur de la société civile, Batcham, 15 avril 2022.

¹²⁰ Peter Mafany Musonge était premier ministre du Cameroun entre 1996-2004.

¹²¹ D'écrit n° 2000/158 du 03 avril 2000 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle au Cameroun.

¹²² Archive radio Batcham, consulté le 22 mars 2022.

¹²³ Justin Talatadji Yemeli, 65 ans, Chef des chaînes radio Batcham, Batcham, 22 mars 2022.

¹²⁴ Jean Jule Yemeli est l'un des pionniers de la langue Nguimboon, il arrive à la radio deux semaines après l'ouverture et présente l'une des émissions far qui consiste à appeler sous anonymat pour dénoncer les différentes tares de la société à tous les échelons.

¹²⁵ SOCSUBA est une entreprise qui fait dans la vente des matériaux de construction et qui est établit dans tous les grandes métropoles du Cameroun et même à l'internationale.

faire des kilomètres pour rallier le lieu de culte et c'était très pénible, heureusement, le seigneur a vu nos souffrances et nous a envoyé papa SOCSUBA »¹²⁶ .

L'arrondissement de Batcham créée en 1962 fait face à de nombreux problèmes qui entravent son développement. Ces problèmes sont multiples. Ils touchent l'éducation, la santé, le secteur hydrolyque, le secteur électrique et même routier entre autres. Ces problèmes sont pris en considération par les pouvoirs publics, soutenus par les élites locales et les initiatives des locaux à travers les comités de développement. La question du développement va être la principale préoccupation des parlementaires natifs de l'arrondissement de Batcham.

¹²⁶ Jean Paul Momo, 70 ans, Vaguemestre lycée bilingue de Bangang, Bangang, 16 mars 2022 ; Emilienne Tiomela, 52 ans, Cultivatrice, Tsépou, 29 février 2022 ; Dountsop marie, 49 ans, Cultivatrice, Tsépou, 29 février 2022 ; Françoise Kengmene, 41 ans, Cultivatrice, Tsépou, 29 février 2022.

**CHAPITRE II : LES DEPUTES BATCHAM A L'HEMICYCLE
DE YAOUNDE**

Il convient ici de revenir sur les débuts du parlementarisme aussi bien dans le Cameroun sous administration française que dans le Cameroun sous administration britannique d'une part et retracer la biographie des hommes qui ont incarné le parlementarisme dans la circonscription de Batcham d'autre part.

I- NAISSANCE DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE AU CAMEROUN

La naissance du parlement en Afrique et au Cameroun ne saurait être un fait anodin. Elle est comprise dans un projet plus large qui visait l'autonomie interne du pays. Cette évolution a été distincte selon que l'on était dans le Cameroun sous administration britannique ou dans le Cameroun sous administration française.

1- Naissance de l'institution parlementaire au Cameroun sous administration française

La naissance de cette institution au Cameroun sous administration française survient dans les années 1946¹. L'instauration du parlement au Cameroun est la conséquence d'un certains nombres de facteurs. Ils sont internes et externes.

a- Facteurs internes

La fin de la seconde guerre mondiale en 1945, mais surtout la participation des tirailleurs² avait fortement contribué à la victoire des alliés. De retour dans les colonies, ceux-ci ont décidé de s'affranchir du colon au vu des sacrifices consentis au nom de la métropole. Ceci afin de participer à la gestion des affaires de leurs pays. Ils ont dès lors posé un certain nombre de revendications. Ajoutées à celles portées par les leaders syndicaux et les intellectuels africains sur la croissance des impôts, la ségrégation salariale, la violence et confiscation des terres³, elles vont conduire à la conférence de Brazzaville⁴.

b- Facteurs externes

Certains éléments extérieurs au Cameroun ont eux également favorisé la naissance de l'institution parlementaire. Parmi ces éléments, l'on peut citer la naissance de l'ONU (Organisation des Nations Unies) qui a fortement contribué à l'avènement du parlementarisme

¹ Décret n°46-2376 du 25 octobre 1946 du gouvernement Français portant création de l'Assemblée Représentative du Cameroun.

² Tirailleurs c'est une dénomination très péjorative qualifiant les soldats Africains combattant aux côtés des soldats alliés pendant les guerres.

³ E.M. Tegna, "Parlementarisme et pouvoir parlementaire au Cameroun entre 1942 et 1972", Thèse de Doctorat ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, année académique 2007-2008, p. 25.

⁴ La conférence de Brazzaville s'est tenue du 30 juin au 08 février 1944 et qui consacra une certaine ouverture dans les territoires pour les administrés

dans la mesure où cette organisation prescrit dans sa charte le droit de tout peuple à disposer de lui-même. Charte que le Cameroun a souscrite. L'on peut aussi noter la ferme volonté des deux super puissances qui n'étaient pas en faveur de l'oppression des peuples africains pour des raisons idéologiques.

Les USA étaient en désaccord avec cette pratique parce qu'eux aussi avaient fait l'expérience de la colonisation britannique. L'URSS quant à elle voulait étendre le socialisme par-delà ses frontières et recruter de nouveaux adhérents dans les territoires sous administrations coloniales⁵.

2- Naissance du parlement au Cameroun sous administration britannique

Tout comme dans le Cameroun sous administration française. L'instauration du parlement au Cameroun sous administration britannique est le fruit d'un long processus âprement mené par les indigènes camerounais.

En effet, s'il faut reconnaître au système d'administration anglais⁶ une certaine souplesse dans la gestion des affaires et des territoires occupés, force est de constater que le Cameroun, administré comme faisant partie intégrante du Nigéria⁷ avait subi cette intégration et les Camerounais n'étaient pas représentés au sein des organes décisionnels mis sur pied par l'administration à l'instar de la constitution CLIFFORD⁸ qui donnait quelques avantages aux autochtones.

Edith Mireille Tegna nous apprend que l'introduction du parlementarisme dans cette partie du Cameroun s'est faite à la fin des années 1930 avec la pression d'un certain nombre de groupes de pressions au rang desquelles la *Cameroon Welfare Union (CWU)* et la *Cameroon Development Cooperation*⁹ (CDC). Ces derniers réclament non seulement plus d'autonomie dans leurs territoires, mais aussi ils demandent à l'administration de remplacer les personnels Ibo en fonction par des Camerounais¹⁰.

La naissance de l'institution parlementaire s'est faite sur deux visions selon qu'on était dans le Cameroun sous administration française ou dans le Cameroun sous administration britannique. Cette naissance a été un peu plus souple dans le Cameroun Occidental par rapport

⁵ *Ibid*, p. 26.

⁶ Il s'agit d'un système d'administration appelé *indirect rule* qui donnait un certains privilèges aux indigènes aux rangs desquels le respect de leur coutume.

⁷ V.J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p. 146.

⁸ La constitution Clifford institué en 1923 avait mis sur pied un conseil législatif avec certains membres qui étaient africains et certains élus.

⁹ TEGNA, "Parlementarisme et pouvoir ...", p. 38.

¹⁰ *Ibid*, p. 38.

au Cameroun Oriental. L'évolution du parlement dans les deux territoires va s'opérer de façon différente et continuer après les indépendances.

II- EVOLUTION DU PARLEMENT AU CAMEROUN

L'évolution du parlement au Cameroun a connu plusieurs étapes. Ces différentes étapes sont dues à évolution socio-politiques du pays et même au contexte international. Cette évolution a connu trois moments majeurs dans l'histoire u Cameroun. Ce sont : la période coloniale, le système fédéral et l'ère de la démocratie.

A- Evolution du parlement au Cameroun sous administration française

1- Le parlement pendant la colonisation

Les premières assemblées parlementaires sont nées au Cameroun en période coloniale. C'était sous la pression populaire. La toute première assemblée à voir le jour dans ce sillage c'est l'ARCAM (Assemblée Représentative du Cameroun). Elle est créée en 1946. Elle est constituée 16 personnes pour le collège des Français et assimilés et de 24 pour les Camerounais. L'ARCAM est remplacée par l'ATCAM (Assemblée Territoriale du Cameroun) le 06 février 1952¹¹.

L'on note une nette évolution au niveau des collèges, notamment sur le nombres de représentants. Le collège des Français et assimilés est passé de 16 à 18 personnes tandis que celui des Camerounais est passé de 24 à 32. Le 15 février 1956¹², une loi du gouvernement français remplace l'ATCAM par l'ALCAM (Assemblée Législative du Cameroun). Les membres de cette nouvelle assemblée sont au nombre de 70 et portent pour la première fois le titre de " députés"¹³.

L'ALCAM est née le 09 mai 1957¹⁴ au moment où le Cameroun allait connaître son tout premier ministre. Cependant, l'avènement de cette nouvelle assemblée ou du moins la nouvelle dénomination était la conséquence des initiatives des nationalistes camerounais. Il faut rappeler que, les deux assemblées qui avaient précédés l'ALCAM n'étaient que des figurants sur la scène politique Camerounais. L'ARCAM et l'ATCAM n'avaient pas de compétence en matière

¹¹ Loi n52-130 du 06 février 1952 relative à la transformation des assemblées de groupes et des assemblées locales d'Afrique occidentales et du Togo, l'AEF, et du Cameroun et Madagascar.

¹² Loi n56-1147 du 15 novembre 1956 relative à la composition des assemblées territoriales d'Afrique Occidental Français, d'Afrique Equatoriale Français, du Cameroun et des Comores.

¹³ Wouafo Guifa, " Les parlementaires de la Menoua ...", p. 56.

¹⁴ Ngoh, *Cameroun 1884-1985 ...*, p. 133.

politique. Leur rôle se limitait à donner leur avis sur certaines décisions. L'administration française n'était pas obligée d'en tenir compte¹⁵.

Face à la légèreté des deux premières assemblées, on observe une tension et une réelle volonté d'émancipation au sein de l'élite politique représentée par l'UPC¹⁶ (Union des Populations du Cameroun) laquelle volonté est aussi présente chez les parlementaires camerounais qui siègent dans les différentes assemblées métropolitaines et qui demandent plus d'autonomie, plus de pouvoir au sein de celles-ci. Jules Ninine a par exemple déposé le 21 octobre 1955, une proposition de loi sur le bureau de l'assemblée demandant au gouvernement de renforcer les institutions camerounaises¹⁷.

La création de l'ALCAM obéissait à une stratégie française visant à maintenir sa suprématie sur son empire. L'observation faite par Borella au sujet du colonialisme français nous apprend plus sur les intentions de la France : "Longtemps, le colonialisme français a désigné la politique d'assujettissement, prolongement politique du pacte colonial économique : les colonies sont faites pour la métropole et l'attitude de cette dernière à leur égard n'est dictée que par son intérêt¹⁸".

On comprend donc que la France s'est au fur et à mesure adaptée à l'évolution politique de chaque territoire en particulier, et à celle de son empire colonial en général. Ainsi, malgré les réformes, la préoccupation majeure des Camerounais demeurait la réunification et l'indépendance. La dissolution de l'UPC en 1955 n'avait pas désamorcé le problème. Craignant une exaspération rapide de la situation étant donné la question algérienne et la précarité de la stabilité politique dans les autres territoires, la France s'est résolue à aller aux réformes tout en s'assurant que le débat politique était confisqué¹⁹.

Ce sont ces réformes notamment la loi cadre de Gaston Defferre²⁰ qui conduit à l'élection législative du 23 décembre 1956. La demande faite par l'ALCAM le 12 juin 1958 auprès des autorités françaises visant à lever la tutelle sur le Cameroun allait aboutir six mois

¹⁵ J. A., Nanfang, " L'expérience parlementaire au Cameroun sous administration française entre 1957 et 1960 cas de l'ALCAM (l'Assemblée Législative du Cameroun), Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, mars 1993, p. 7.

¹⁶ UPC est la toute première force politique du créée le 02 avril 1948.

¹⁷ P. F., Gonide, "De la dépendance à l'autonomie, l'état sous tutelle du Cameroun" annuaire français du droit international III, 1957, p. 609.

¹⁸ F. Borella, *l'Evolution politique et juridique de l'union française depuis 1946*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1958, p. 27.

¹⁹ Décret n° 56-1113 du 08 novembre 1956 portant dissolution de l'assemblée territoriale du Cameroun.

²⁰ Loi n°56-619 du 23 juin 1956 portant réforme de l'administration coloniale en France.

plus tard, le 30 décembre 1958 à de nouvelles prérogatives accordées au Cameroun. Il s'agira pour l'essentiel des pouvoirs de législation, d'administration et de juridiction²¹.

2- Le parlement sous l'ère de la fédération

L'avènement de l'indépendance le 1^{er} janvier 1960²² allait remodeler le visage et le système politique du Cameroun. Dans la même lancée, le parlement camerounais allait aussi entamer sa mue. Laquelle mue devait le conduire dans un système fédéral après le 1^{er} octobre 1961, à la réunification le 20 mai 1972 et dans la démocratie en 1990 avec le vent d'ouest.

Après l'accession à l'indépendance, la prise en main du destin du jeune Etat camerounais ne pouvait se faire sans un organe devant regrouper les Camerounais de tous bords et de toutes les tendances. C'est ainsi que l'assemblée nationale est mise en place. Les premiers députés sont élus le 10 avril 1960 pour un mandat de cinq ans. La toute première assemblée nationale du Cameroun indépendant compte 100 membres constitués de presque ou toutes les tendances politiques du pays avec une forte domination de l'UC (Union du Cameroun) d'Ahmadou Ahidjo qui se taille la part du lion avec 54 députés. Suivront le Front Populaire pour l'Unité et la Paix avec 18 députés, le groupe des démocrates, l'UPC....

L'avènement de l'Etat fédéral allait transformer l'assemblée nationale élue le 10 avril 1960 en Assemblée Législative du Cameroun Oriental (ALCAMOR) en application de la loi n° 61-24 du 1^{er} septembre 1961. Ce changement était dû à l'évolution politique du pays qui devenait une fédération de deux états fédérés avec un état fédéral. Le Cameroun devait désormais avoir trois assemblées dont une au niveau fédéral et une dans chaque Etat fédéré. La partie occidentale avait aussi mis sur pied une Assemblée du Cameroun Occidental (ALCAMOC). Celle-ci était à son niveau composé de deux chambres : la chambre des députés et la chambre des chefs²³.

La composition des membres au niveau de l'Assemblée Nationale Fédérale (ANF) avait été faite aux proratas de la taille et de la population de chaque état fédéré. Ainsi donc sur les 50 membres de l'Assemblée Nationale Fédérale, l'Assemblée du Cameroun Oriental comptait 40 députés et les dix autres revenaient à l'Assemblée Cameroun Occidental. L'ANF avait été mise en place pour une période transitoire de deux ans²⁴.

²¹ A. Matiadjou, " L'expérience parlementaire de l'honorable Joseph Kamga II, roi des Bandjoun (1946-1972) : Essai d'étude historique, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, année académique 2013-2014, p. 30.

²² Le 1^{er} janvier 1960 correspond à l'accession du Cameroun sous administration française à l'indépendance.

²³ Matiadjou, " L'expérience parlementaire de ...", p. 94.

²⁴ Livre d'or de l'Assemblée Nationale, p. 17.

Les deux chambres du parlement fonctionnaient suivant un régime parlementaire contrairement à l'assemblée fédérale qui fonctionnait suivant un régime présidentiel²⁵. Dans le premier cas, le premier ministre qui représente l'exécutif est issu des rangs de la majorité au sein des assemblées alors que dans le second cas, le premier ministre était nommé par le président de la république.

Le référendum du 20 mai 1972 mettait fin au régime fédéral et instituait l'Etat unitaire. Dans cette nouvelle configuration, le parlement est modifié par la constitution du 02 juin 1972 qui crée une nouvelle assemblée nationale dont la mandature était de cinq ans avec 120 membres élus au suffrage universel direct et secret²⁶.

De 1972 à 1988, deux modifications constitutionnelles ont permis à l'assemblée nationale d'augmenter le nombre de députés. Il s'agit de la modification constitutionnelle du 21 juillet 1983 qui fit passer le nombre de députés à 150 et de la modification du 17 mars 1988 qui prolongeait ce nombre de 150 à 180.

B- Evolution du parlement au Cameroun sous administration britannique

Le Cameroun britannique est la résultante du partage du territoire du 04 mars 1916. Partage effectué entre la France et la Grande Bretagne après la défaite allemande au Cameroun lors de la première guerre mondiale. Le Cameroun sera d'abord administré comme condominium franco-britannique avant d'être un mandat de la Société Des Nations (SDN) après la conférence de paix de Versailles. Ce statut changera après la seconde guerre mondiale et le territoire sera alors placé sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Comme par le passé, son administration est confiée à la France et à la Grande Bretagne.

Le parlementarisme au Cameroun sous administration Britannique à évolué au gré des différentes constitutions qui avaient été mises en place par l'empire britannique pour permettre l'évolution des territoires. Le Cameroun sous administration britannique va tout comme le Cameroun sous administration française, connaître deux formes de parlementarisme : le premier sous l'administration britannique, intégré au Nigéria et le second sur leur propre territoire.

1- Parlementarisme pendant la colonisation

Le parlementarisme au Cameroun sous administration britannique a évolué au gré des différentes constitutions mises en place par l'empire britannique pour permettre l'évolution des territoires. Le Cameroun sous administration britannique va donc connaître deux phases dans

²⁵ Olama Omgwa, « les expériences de régime parlementaire... », p. 110.

²⁶ Loi n° 91-021 du 16 décembre 1991 portant modification de la constitution du 02 juin 1972.

sa mouvance parlementaire : la première en tant que partie intégrante au Nigéria et la seconde en tant que territoire indépendant du Nigéria.

L'avènement de la constitution Richard en 1946 avait permis de diviser le Nigéria en trois régions dont l'ouest, le nord et l'est. Dans cette division, le Cameroun septentrional Britannique était dans l'Assemblée du Nord tandis que le Cameroun méridional était dans l'Assemblée de l'Est. La Richard constitution avait permis l'élection de deux représentants des autorités indigènes du Cameroun méridional à la *Eastern House of Assembly*²⁷. Il s'agissait du chef Manga Williams de Victoria et du Fon Galéga II de Bali.

Les deux ont été choisis à cause du respect et de l'appréciation fait à ces derniers dans leurs régions respectives²⁸. Bien que cette constitution ait pris en compte certaines aspirations des Camerounais, elle restait largement en deçà de leurs attentes : au niveau du nombre de représentants et de leur capacité à influencer les décisions au sein des assemblées. C'est donc face à ce sentiment d'injustice et de marginalisation qu'une autre constitution va être élaborée en 1951. Il s'agit de la *Macpherson Constitution*.

Avant l'élaboration de cette constitution, les autorités avaient consulté les uns et les autres pour recueillir leur avis sur ce qu'il fallait faire pour amélioration leurs conditions de vie. A l'issue de ces consultations, un mémorandum²⁹ avait été transmis par les Camerounais à l'autorité coloniale britannique. Dans ce mémorandum, les Camerounais demandaient plus d'autonomie mais surtout de prendre en compte les spécificités du Cameroun par rapport aux deux régions auxquelles il est affilié au Nigéria (le Nord et l'Est). Malheureusement la publication de la *Macpherson Constitution* avait permis au Camerounais de comprendre que leur aspiration n'avait pas été prise en compte :

Le Cameroun restait toujours intégré à la région septentrionale pour ce qui est du Nord Cameroun Britannique et dans la région orientale pour ce qui est du sud Cameroun britannique. Il y avait au Cameroun aucune institution, aucune juridiction encore moins une autorité administrative (en dehors des chefs traditionnelles³⁰).

La *Macpherson Constitution* avait apporté des avancées majeures dans le domaine parlementaire. Elle avait permis à quatre Africains de faire leur entrée dans le conseil exécutif fédéral. En outre, elle avait donné l'opportunité aux Camerounais d'entrer dans les assemblées régionales et dans l'assemblée fédérale.

²⁷ Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ...*, p. 149.

²⁸ Tegna, "Parlementarisme et pouvoir parlementaire ...", p. 133.

²⁹ *Ibid.* p. 122.

³⁰ *Ibid.* p. 123.

C'est avec la *Littleton Constitution* qu'on assiste à un semblant d'autonomie des Camerounais. En effet cette constitution avait permis de faire du Cameroun méridional une région autonome dotée d'une assemblée régionale.

La rédaction de cette constitution faisait suite à un certain nombre de crises que traversait la *Eastern House of Assembly*. Ces différentes crises mettant en scène le sommier politique du NCNC (*National Council of Nigeria and Cameroons*) entre le Dr Nnamdi Azikiwé et Eyo Ita comme le mentionne Victor Julius Ngoh :

La *Eastern Régional Crisis* éclata à la suite du refus d'Eyo Ita d'effectuer des changements constitutionnels radicaux et de procéder au remaniement ministériel exigé par le président du NCNC le Dr Nnamdi Azikiwé. Ainsi Azikiwé et les autres membres influents du NCNC provoquèrent la chute du gouvernement d'Eyo Ita. A l'issue de cet échec, les ministres Nigériens refusèrent de quitter le gouvernement...³¹.

C'est dans le but de résorber ces crises qu'un ensemble de conférences vont être organisées. La plus importante est celle de Londres tenue du 30 juillet au 22 août 1953. Elle est importante parce que c'est au cours de cette conférence que la constitution fut adoptée. Cette constitution a favorisé la création d'une assemblée au Cameroun méridional. Cette Assemblée est composée de vingt-cinq membres avec treize élus par suffrage indirect, six représentants de l'autorité traditionnelle, deux membres spéciaux et trois officiels avec un président qui était de facto le haut-commissaire de la région³².

L'évolution du parlementarisme diffère selon la puissance colonisatrice en place sur le territoire. Après l'autonomie interne et l'unification du Cameroun, le jeune Etat va s'adapter aux exigences des deux anciens systèmes coloniaux en adoptant un parlement fédéral. Dès lors, chaque Etat fédéré aura son propre parlement avec une chambre des chefs pour le Cameroun Occidental. Ainsi, cet état de chose pousse à s'interroger sur la place des parlementaires de Batcham dans le système législatif camerounais.

III- PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

Au niveau des élections législatives, bien que la circonscription électorale soit le département, nous allons dans cette partie recenser tous les fils originaires de l'arrondissement de Batcham ayant siégé au parlement camerounais entre 1965 et 1990 d'une part et d'autre part entre 1990 et 2013.

³¹ Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ...*, p. 167.

³² Tegna, "Parlementarisme et pouvoir parlementaire ...", p. 134.

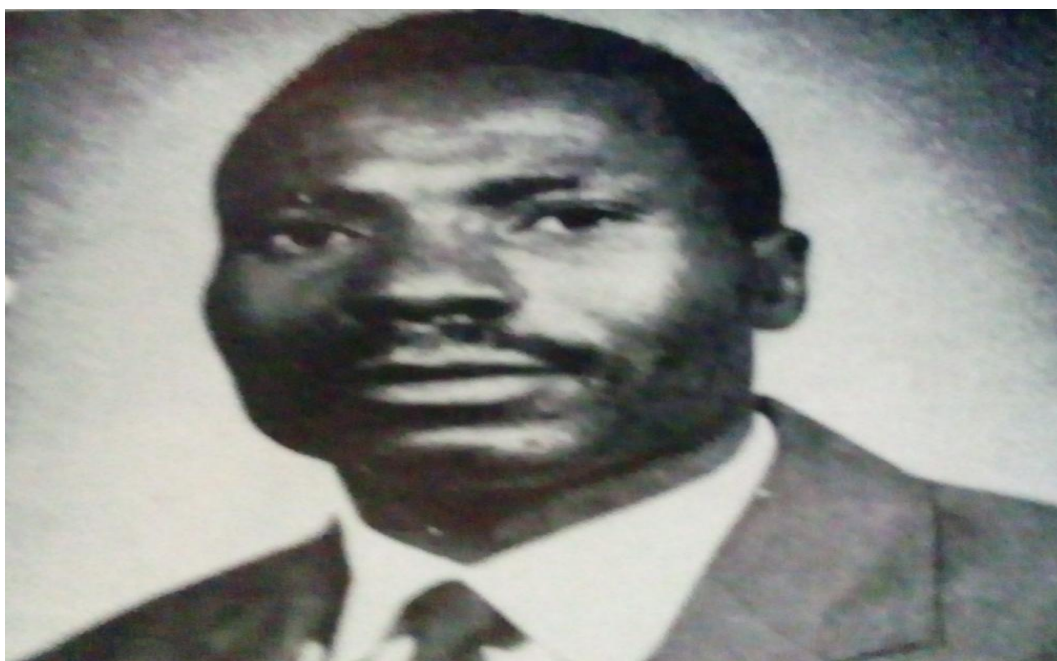
A- Parlementaires sous le parti unifié 1966-1990

L'année 1966 a été un tournant majeur dans l'histoire politique du Cameroun. En effet, la fusion entre un certain nombre de partis politiques a donné naissance à l'UNC, Union Nationale Camerounaise le 1^{er} septembre 1966³³. Cette fusion a bouleversé le paysage politique camerounais car, elle marquait également la naissance du système de parti unique. Dès lors, il est important de marquer un temps d'arrêt sur les députés de l'assemblée du Cameroun oriental originaire de l'arrondissement de Batcham dans ce système.

1- Honorable Thomas Tapeo 1965- 1970

Il est le tout premier représentant de l'arrondissement de Batcham à l'Assemblée Législative du Cameroun Oriental. Il fût élu au scrutin de 1965, remplaçant ainsi le député Etienne Djuatio.

Photo n° 11 : Honorable Thomas Tapéo



Source : Livre d'or de l'Assemblée Nationale, p. 165.

L'honorable Thomas Tapeo est né en 1933 dans le groupement Batcham par Bapépa, de Tasonkeng et de Ngayong.

Il effectue ses études primaires jusqu'à l'obtention de son certificat de fin d'étude primaire en septembre 1948 par arrêté du 16 septembre 1948 signé par le haut-commissaire de

³³ Ngoh, *Cameroun 1884-1985 cent ...*, p. 210.

la République française au Cameroun³⁴. Thomas Tapeo débute sa carrière professionnelle dans le domaine de l'enseignement non sans avoir obtenu son diplôme de moniteur de l'enseignement général en 1956.

De 1956 à 1958, il est enseignant dans plusieurs écoles de l'Eglise Evangélique du Cameroun. Il a notamment enseigné à Bamendjida dans l'arrondissement de Mbouda en 1956 et à Balessing en 1958, ce qui allait devenir plus tard l'arrondissement de Penka-Michel.

Avant d'obtenir son brevet élémentaire en 1961, Thomas Tapeo sera tour à tour directeur de l'école de Fouo Touotsé par Fongo-Tongo en 1958, directeur l'école publique de Batcham en 1960. En 1962, il est élu conseiller municipal dans la municipalité de Mbouda³⁵. Après la création de l'arrondissement de Batcham, il devient en 1964 adjoint au maire de cette commune avant de se présenter aux législatives de 1965. Son immunité parlementaire sera levée en 1967 et il décède un an plus tard en décembre 1968.

2- Honorable Philippe Djou Tagny 1970-1978

Philippe Djou fait partie de ceux qui ont mis fin au système fédéral avec le referendum de mai 1972. La fin du fédéralisme inaugure l'ère de l'Etat unitaire, célébré les 20 mai de chaque année.

Photo n° 12 : Honorable Philipe Djou Tagny



Source : Livre d'or de l'Assemblée Nationale, 1^{ère} et 2^{ème} législature, p. 41.

³⁴ Archives de l'honorable Mathias Tapeo.

³⁵ Archives de la commune de Batcham.

Philippe Djou Tangy est né en 1924 à Batcham par Bagwan. Son père était Mr Tadifon et sa mère, Massa était une ancienne esclave achetée à Batoufam³⁶.

Il effectue ses études primaires à Banganté jusqu'à l'obtention de son Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire en 1948. Après l'obtention de son brevet, en 1953, il commence sa carrière professionnelle dans l'enseignement comme instituteur à Abong Bang dans l'actuelle région de l'Est³⁷.

Après quelques années dans ce métier, Philippe Djou retourne encore sur les bancs pour passer le concours des contrôleurs du trésor qu'il réussit brillamment. Après sa formation, Il est respectivement affecté à la trésorerie dans les villes de Yaoundé, Nkongsamba, Bafoussam et Bamenda.

En 1970, il est investi par l'UNC aux législatives de 1970. Son premier mandat sera écourté suite au référendum de 1972. Il est réélu en 1973 et à la fin de son mandat en 1978, il continue son travail à la trésorerie de Nkongsamba jusqu'à 1988, année à laquelle il prend sa retraite. Il décède le 29 avril 1989 à Yaoundé³⁸.

3- Honorable Maurice Tatsinda 1988-1992

Il est le tout premier fils de la chefferie de premier degré de Bangang à accéder à la députation. Cette fonction avait été jusque-là occupée par les fils issus de la chefferie Batcham. Son mandat intervient aussi après une période de dix ans sans député dans l'arrondissement de Batcham.

Photo n° 13 : Honorable Maurice Tatsinda



Source : Livre d'or de l'Assemblée Nationale, 3^{ème} et 4^{ème} législature, p. 121.

³⁶ Tadifo Djou, 70 ans, fonctionnaire à la retraite et fils de l'honorable Djou Philippe, Yaoundé, 09 mai 2022.

³⁷ Idem.

³⁸ Idem.

Maurice Tatsinda est né en 1941 à Bametim dans le groupement Bangang, il est la progéniture de Foutsop et de Tanin.

Après l'obtention de son Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire à Balatchi le village voisin, Maurice Tatsinda migre vers le département de la Menoua. Il va y poursuivre ses études secondaires jusqu'à l'obtention de son Brevet d'Etude du Premier Cycle, B.E.P.C au collège d'enseignement général de Dschang.

Il va par la suite opter pour une carrière dans la justice. C'est pourquoi il va faire deux capacités en droit avant d'obtenir une licence en droit privée. Il continue sa formation à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature de Yaoundé. Il sera ensuite reçu au concours de greffier en chef et sa formation sera complétée avec six mois de stage en France.

La majorité de la carrière professionnelle de Maurice Tatsinda se fait dans le système judiciaire camerounais. Il commence comme juge d'instruction à Yaoundé avant d'être envoyé à Bafang comme président de tribunal. Il est ensuite muté à Douala comme vice-président de la cour d'Appel, après il va occuper la même fonction de vice-président de la cour d'Appel et dans trois autres villes du Cameroun dont Garoua, Yaoundé et Bafoussam. En 1988 il est élu député RDPC dans les Bamoutos. Son mandat va jusqu'en 1992. Il décède le 09 août 2001.

B- Parlementaires à l'ère du multipartisme 1990-2013

Après vingt-quatre années d'expérience politique dans un système monolithique, la chute du mur de Berlin et l'effondrement des pays communistes de l'ancien bloc de l'Est, sans oublier les conférences nationales organisées partout sur le continent³⁹ ont amenés la majorité des pays africains parmi lesquels le Cameroun à adopter ce que le sociologue Francis Akindes appelle démocratie par à-coup⁴⁰. C'est-à-dire que ce retour à la démocratie s'est fait sous la contrainte. Les nouvelles exigences démocratiques instaurent le multipartisme. Même si nous sommes en 1990, il faut attendre 1992 pour voir ce multipartisme prendre forme au Cameroun, ceci avec les premières élections législatives.

1- Honorable Robert Tatang 1992-1997

Sa majesté fait partie des artisans qui ont contribué après l'avènement du multipartisme à récupérer une partie de l'électorat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

³⁹ P. Feukeng, " Les alliances politiques au Cameroun à l'ère du multipartisme. Essai d'analyse historique à partir de l'expérience du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) entre 1992 et 1997", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, année académique 2015/2016, p. 25.

⁴⁰ F. Akindes, "Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits", rapport introductif n° 3 symposium international de Bamako, 1996, p. 611.

et devenant par la même occasion le premier député démocratiquement élu de l'arrondissement de Batcham.

Photo n° 14 : Honorable Robert Tatang



Source : Livre d'or de l'Assemblée Nationale, 5^{ème} et 6^{ème} législature, p. 76.

Robert Tatang est né le 07 avril 1948 à Bagangté. Il est le fils de sa majesté Etienne Djuatio, député de l'Union Camerounaise (UC) en 1960.

Il effectue ses études primaires dans le groupement Batcham. Études sanctionnées par un Certificat d'Etude Primaire et Élémentaire. Après son C.E.P.E, il se forme en autodidacte à éducatel⁴¹.

Robert Tatang avait une grande passion pour le football. Il maniait déjà très bien le ballon à l'âge de 17 ans. En 1965, il jouait dans le mythique club de l'Ouest, le Racing de Bafoussam et en 1978 il évoluait dans Bamboutos Football Club de Mbouda⁴².

Le destin du jeune Tatang bascule en 2001, après le décès de son père sa majesté Djuatio. Il est choisi pour être le 12^{ème} roi de la dynastie Batcham. Il rentre s'installer dans sa chefferie et y entreprend la culture d'un certain nombre d'arbres fruitiers au rang desquels le goyavier greffé, ananas, les avocatiers et même le piment dont il avait créé plusieurs plantations sur les

⁴¹ Archives de l'honorable Robert Tatang.

⁴² Vincent Gaspard Tatang, 71 ans, Acteur de la société civile, Batcham, 18 avril 2022.

terres appartenant à la chefferie. Pour son frère, “ sa majesté Tatang a fait comprendre au peuple de l’Ouest que ce qui pousse dans le littoral peut bien aussi pousser dans la partie Ouest du pays ”⁴³

En 1991, le chef Tatang fait partie de la délégation de l’UNDP conduite par Bruno Saho au congrès de Garoua. Congrès au cours duquel il sera élu à la vice-présidence du parti.

En 1992, il est élu député pour la quatrième législature. Il donnera sa démission quelques mois plus tard au profit du parti au pouvoir. Au sujet de cette démission subite, tous les informateurs rencontrés sont unanimes sur le fait que, au moment de recevoir les partis politiques représentés à l’Assemblée Nationale, le président Maigari Bello s’y est rendu avec le chef Tatang en sa qualité de vice-président. Au cours des échanges, le chef Batcham va se faire remarquer par le président de la République. Il sera ensuite reçu en tête à tête par le président de la république et c’est après cet entretien que le chef va annoncer sa démission des rangs de l’Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès⁴⁴.

2- Honorable Mathias Kanouwo 1992-1997

Mathias kanouwo avait été élus aux cotés de sa majesté Robert Tatang comme député suppléant. Après la démission du titulaire de cette fonction, il prend les rênes. C’est lui qui effectuera la mandature de l’Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès dans l’arrondissement de Batcham.

Photo n° 15 : Honorable Mathias Kanouwo



Source : Archive de l’honorable Mathias Kanouwo.

⁴³ Vincent Gaspard Tatang, 71 ans, Acteur de la société civile, Batcham, 18 avril 2022.

⁴⁴ Bruno Saho, 62 ans, Ancien député UNDP, Yaoundé le 08 mai 2022 ; Henriette Mafo Fomoudjou veuve Tantang, 58 ans, Cultivatrice, Batcham chefferie, 12 avril 2022 ; Vincent gaspard Tatang, 71 ans, Acteur de la société civile, Batcham, 18 avril 2022.

Mathias Kanouwo est né le 04 mai 1944 à Mandjo dans le département du Mungo. Il est le fils de Tandioh et de Djouda. C'est dans cette même localité qu'il effectue ses études primaires jusqu'à l'obtention de son C.E.P.E en 1965.

En 1967, cumulativement avec son statut de secrétaire et porte-parole de sa majesté Djuatio Etienne chef supérieur du groupement Batcham, il est pris comme maître communal de l'école principale de Batcham chefferie. L'année suivante, il est maître de l'école principale de Balepie. Il est maître de l'école principale de Bangang centre entre 1969 et 1980⁴⁵.

Kanouwo est employé à la sous-inspection de l'éducation primaire et maternelle de l'arrondissement de Batcham entre 1980 et 1992, cumulativement avec ses fonctions de secrétaire et de porte-parole de sa majesté Tatang Robert, chef Batcham⁴⁶.

En 1992, suite à la démission du député titulaire l'honorable Robert Tatang, Mathias Kanouwo devient député jusqu'en 1997 sous la bannière du parti politique UNDP. Après son passage à l'Assemblée Nationale, l'honorable est élu président de l'APE (Association des Parents d'Elèves) de l'école publique de Batcham chefferie groupe II entre 1997-2010⁴⁷.

3- **Honorable Daniel Tsessue 1997-2002**

Daniel Tsessue est celui qui porte la voix du *social Démocratic Front* dans l'arrondissement de Batcham. Le choix porté sur sa personne pour représenter le SDF est sans doute la résultante de sa longue et riche carrière dans l'administration territoriale.

Photo n° 16 : Honorable Daniel Tsessue



Source : Livre d'or de l'Assemblée Nationale, 5^{ème} et 6^{ème} législature, P.148.

⁴⁵ Charly Tioméné Kanouwo, 55ans, commerçant et fils de Mathias Kanouwo, Balena, 18 avril 2022.

⁴⁶ Ibid

⁴⁷ Vincent Gaspard Tatang, 71 ans, acteur de la société civile, Batcham, 18 avril 2022.

Daniel Tsessue est né en 1938 à Bangang, précisément dans le village Nzong. Il est le fils de André Djofouo Tchinda et de Emma Tchoupou Mata'a.

Le parcours scolaire de l'honorable Daniel Tsessue débute à l'Eglise Évangélique du Cameroun appelée à l'époque la " mission protestante " ⁴⁸. La rareté des écoles dans les années 1940 ne permettait pas de faire un cycle complet dans la même école. C'est ainsi que le périple scolaire du futur député va l'amener dans plusieurs écoles de l'EEC dans la partie Ouest du pays. Il va faire le cours élémentaire première année à Bamendjida, le cours élémentaire deuxième année à Balessing et le cours moyenne première et deuxième année à Bafoussam où il obtient son CEPE et son concours d'entrée en sixième en 1950.

Après l'obtention de son Certificat d'Etude Primaire et Élémentaire, Daniel Tsessue se rend à Yaoundé pour y poursuivre ses études secondaires. C'est le Lycée Général Leclerc qui l'accueille, le seul lycée sur toute l'étendue du territoire. Il obtient son BEPC en 1954. Faute de moyens, il arrête ses études en classe de seconde. " Après la classe de troisième, je ne bénéficiais plus du statut d'interne et la bourse d'entretien qu'on m'avait octroyé ne pouvais pas me permettre de continuer les études sereinement " ⁴⁹. Il n'abandonne pas pour autant ses ambitions éducatives puisqu'il décide de faire un baccalauréat par correspondance à l'Ecole Universelle de Paris. Il s'était abonné et l'école lui envoyait les cours et les devoirs par correspondance.

La carrière professionnelle de Tsessue commence dès le premier trimestre de la seconde où il est recruté comme instituteur adjoint, poste qu'il occupa pendant trois ans. En 1957, il présenta deux concours pour devenir infirmier : d'abord celui des Infirmiers Brevetés et ensuite les Infirmiers Diplômés d'Etats (IDE). Premier sur le plan national, il est reçu au deux concours. Il commence sa formation d'infirmier à Ayos et la termine en 1959. Après trois ans de service d'infirmier à Garoua et à Foumban, il décide d'explorer d'autre horizon.

En 1963, Daniel Tsessue est admis à l'Ecole Nationale d'Administration, ENA. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard comme il le mentionne lui-même : " Les cours que je suivais à l'Ecole Universelle de Paris et mon abonnement de l'Institut Français de Paris m'avait permis d'avoir plus d'une vingtaine de fascicules qui ont facilités ma préparation à ces différents concours " ⁵⁰. En 1967, Tsessue est diplômé de l'ENA et de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer, devenue aujourd'hui l'Institut Internationale d'Administration Publique (IIAP) tout simplement parce que la formation à l'ENA se faisait en deux phases, une phase au Cameroun et une autre en France.

⁴⁸ Daniel Tsessue, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

⁴⁹ Idem.

⁵⁰ Idem.

En 1967, l'honorable entame une longue et riche carrière de neuf années dans l'administration du territoire qui va le conduire d'abord dans les fonctions d'adjoint au préfet de Yabassi dans le Nkam, de Dschang dans la Ménoua et de Bafang dans le Haut-Nkam ; ensuite de sous-préfet à Kekem et enfin de préfet d'Eséka dans la Sanaga-maritime en 1974, à l'âge de 36 ans.

En 1977, l'administrateur civil sorti de l'ENA décide de présenter le concours pour passer administrateur civil principal comme cela se faisait. Il a été brillamment reçu et est devenu administrateur civil principal.

En 1978, il est appelé à d'autres fonctions et dépose ses valises aux Ministère des Relations Extérieures où il occupe d'abord les fonctions de directeur adjoint de l'administration générale, puis directeur en 1980. C'est la même année qu'il est recruté comme professeur vacataire à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, où il a enseigné jusqu'en 1983. Enseignant de droit public à l'ENAM, Daniel Tsessue a formé plusieurs générations de hauts cadres de l'administration camerounaise : " j'ai enseigné certains hauts cadres de l'administration du Cameroun à l'instar de l'actuel ministre des finances Louis Paul Motazé, de l'actuel ministre délégué à la défense Joseph Béti Assomo et de l'ancien ambassadeur du Cameroun en Afrique du Sud Adrien Kouambo pour ne citer que ceux-là "51.

En 1983, Daniel Tsessue est nommé consul général du Cameroun à Libreville au Gabon. Poste qu'il va occuper jusqu'en 1991 avant de rentrer au Cameroun pour prendre sa retraite deux année plus tard.

La carrière politique de Tsessue commence dès 1993. Cette arrivée tardive sur la scène politique camerounaise trouve son fondement dans le fait que les hauts fonctionnaires en fonctions, devaient garder une certaine neutralité et ne pas exprimer des opinions politiques : " je m'intéressais à la politique sans la faire "52.

Après être admis à la retraite, c'est dans le SDF (*Social Démocratic Front*) que l'honorable dépose ses valises pour continuer d'apporter sa contribution à la construction du Cameroun : " je voulais participer au changement de ce pays et mon statut d'ancien haut fonctionnaire et de diplomate a sans doute facilité mon insertion au sein de cette formation politique "53. Il est rapidement intégré au sein du cercle de réflexion du SDF dans le Centre. Sa contribution et sans doute son parcours professionnel dans l'administration publique le porteront à la tête du parti dans cette région quatre mois après son arrivée.

⁵¹ Idem.

⁵² Idem.

⁵³ Idem.

En 1996, il est élu conseiller municipal à Batcham⁵⁴, premier adjoint au maire de Batcham. La même année il est élu président (coordonnateur) du SDF dans le département des Bamboutos.

En 1997, Daniel Tsessue est élu député dans la circonscription administrative de Batcham, poste qu'il va occuper pendant une législature. A l'Assemblée Nationale, il sera porté à la vice-présidence du groupe parlementaire SDF constitué de 43 députés. Il est également porté à la tête de la cellule stratégique du SDF qui est l'organe chargé d'étudier et de discuter sur les projets de loi parlementaires émanant du gouvernement et donner la stratégie que le groupe parlementaire devrait adopter.

En 2002, l'honorable quitte l'Assemblée Nationale et la scène politique. Aujourd'hui il consacre la majeure partie de son temps à l'écriture. Il est d'ailleurs auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels :

- *Droit Administratif*, publié en avril 1981. Un ouvrage qui donne à savoir sur l'organisation administrative du Cameroun, la fonction publique, le domaine de l'Etat et l'expropriation pour cause d'utilité publique entre autre.

- En 2018, il publie aux éditions Afrédit un ouvrage de deux tomes intitulé *Pour une vision africaine de la mondialisation*. Le tome I a pour sous-titre *histoire critique d'une mondialisation Darwinienne* et le tome II porte sur *sauver la mondialisation par la refondation du capitalisme*. L'auteur y fustige les affres de la mondialisation qui prône le triomphe des forts et l'écrasement des faibles et qui ne se préoccupe pas des souffrances et des inégalités qu'endure la grande majorité de l'humanité. Il propose par la suite une refondation du capitalisme pour le remplacer par un logiciel représenté par le néovitalisme, considérant la conservation de la vie des Hommes comme la finalité ultime des comportements et activités de l'existence humaine, et non la primauté du profit, de l'argent et de la liberté individualiste.

4- Honorable Pierre Foti 2002-2007

L'élection de Pierre Foti en 2002 inaugure le retour de Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais dans l'unité administrative de Batcham depuis le retour du Cameroun au multipartisme en 1990. Sa longue formation dans le domaine éducatif sera un atout pour lui lors de son mandat.

⁵⁴ Archives de la commune de Batcham.

Photo n° 17 : Honorable Pierre Foti

Source : Livre d'or de l'Assemblée Nationale, 7^{ème} et 8^{ème} législature, p. 54.

L'honorable Pierre Foti est né à Bangang dans l'arrondissement de Batcham, département des Bamoutos en 1952. Il est le fils de Tatidie Tam et de et de Pauline Mameka⁵⁵.

Il fit ses études primaires jusqu'à l'obtention de son Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire en 1962. Après les études primaires, Foti effectue des études secondaires sanctionnés par l'obtention d'un Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC), du probatoire et d'un Baccalauréat.

Sur le plan académique, les études supérieures de l'honorable Foti ont été sanctionnées par l'obtention d'une licence en science de l'éducation option psychologie. Cette formation académique est complétée par plusieurs formations parmi lesquelles :

- élève instituteur à l'ENI de Nkongsamba et à l'IPAR de Yaoundé ;
- stagiaire à l'Ecole des Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale de Paris ;
- stagiaire à l'Inspection d'Académie de la Haute Saône à Vesoul en France⁵⁶.

Pierre Foti a eu une longue et riche carrière professionnelle dans le domaine de l'éducation. A partir de 1972 et ceci jusqu'en 1978, il est tour à tour instituteur chargé de classe

⁵⁵ Angélique Kenfack, 57 ans, veuve de l'honorable Pierre Foti, Yaoundé, 13 mai 2022.

⁵⁶ Archives privées de l'honorable Pierre Foti.

à l'école publique du centre de Bangangté, instituteur à l'école publique de Tsinga et à l'école annexe de Nlongkak à Yaoundé.

De 1978 à 1981, il est le directeur l'école publique de Nkolbisson à Yaoundé, en 1983 il se lance dans la recherche comme professeur chercheur à l'IPAR de Yaoundé. En 1987 il est nommé inspecteur d'étude à l'Inspection Générale de Pédagogie de l'Enseignement Primaire et Maternel au Ministère de l'Education Nationale à Yaoundé.

En 1987, il est nommé Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire et Maternel du Nyong et Mfoumou cumulativement avec ses fonctions de directeur de l'ENI-ENIA d'Akonolinga. En 1991 il est envoyé dans le département de la Sanaga-Maritime pour les mêmes fonctions et comme directeur de l'ENI-ENIA d'Edéa⁵⁷.

En 1995, Pierre Foti dépose ses bagages dans l'arrondissement de Penka-Michel comme Inspecteur de l'Enseignement Primaire et Maternel. En 1997 il est Inspecteur de l'Enseignement Primaire et Maternel de Mbouda⁵⁸. Poste qu'il occupa jusqu'à son élection à la fonction de député en 2002 dans les Bamboutos.

Après son mandat à l'Assemblée Nationale qui s'achève en 2007, il retourne au Ministère de l'Education de Base, où il est cadre à la Direction des Ressources Humaines jusqu'en 2012, année de sa nomination au poste de Délégué Régional de l'Education de Base pour l'ouest.

5- Honorable David Manfouo “ Fouo so Mefouo Mangwa”

David Manfouo est une personnalité très connue dans le l'arrondissement de Batcham et le département des Bamboutos en général. Il a fait fortune dans le secteur du pressing. Sa notoriété dans le département résulte des nombreuses largesses dont il fait preuve à l'endroit des populations.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

Photo n° 18 : Honorable David Manfouo



Source : archives du cabinet parlementaire de l'honorable Manfouo David.

L'honorable David Manfouo est né dans le groupement Bangang en 1962. Il est le fils de Kueti Minba et Clémentine Tiyo. Son parcours scolaire commence à l'école catholique Saint Jacques de Bangang. Après le cours élémentaire, il continue ses études dans la ville de Dschang respectivement à l'école Saint Thomas de Bafou et à l'école Saint Albert où il obtient son certificat d'Etude Primaire et Elémentaire en 1972.

Il fait ses études secondaires essentiellement au lycée de Dschang où il obtient en 1977 son Brevet d'Etude de Premier Cycle. Manfouo choisit la série scientifique et s'inscrit en D. Il obtient son Probatoire en 1979 et le Baccalauréat l'année suivante.

L'université de Yaoundé ouvre ses portes au jeune étudiant qui s'inscrit en Faculté de Droit et des sciences économiques où il obtient une licence en 1984 et une maîtrise en sciences économiques en 1985. En 1986 il est reçu au concours d'entrée à l'ENAM. Après une année d'étude, il sort avec le diplôme d'Inspecteur de régions financières. Le parcours professionnel du futur parlementaire David Manfouo est tout aussi riche comme il le dit lui-même : "j'ai commencé la vie professionnelle très tôt à l'âge de huit ans comme vendeur de livres au "poteau"⁵⁹. Sur ce même plan professionnel, David Manfouo est promoteur de plusieurs structures à l'instar d'Elégance Pressing Sarl, créée en 1990 ; des complexes Bélavie qui ont vu le jour en

⁵⁹ Honorable David Manfouo, 60 ans, Député, Douala, 28 mai 2022.

2004 ; de la Nouvelle Financière Africaine (NOFIA). En 2010, l'honorable David Manfouo ajoute une autre flèche à son arc en mettant sur pied les PSD (Place Saint David).

L'étude du parcours scolaire, universitaire et même professionnelle des différents parlementaires nous permet d'avoir une vision d'ensemble sur la personne et ses capacités managériales pour une fonction comme celle de député.

Tableau 3 : Parlementaires de Batcham entre 1965 et 2013

Nom du parlementaire	Suppléant ou titulaire	Titulaire du parlement	Parti politique du parlementaire	période	Ere politique
Thomas Tapeo	Député	ALCAMOR	UC/UNC	1965-1970	Ere monolithique
Philippe Djou Tagny	Député	ALCAMOR/ANC	UNC	1970-1978	
Maurice Tatsinda	Député	ANC	RDPC	1988-1992	
Robert Tatang	Député	ANC	UNDP	1992-1997	Ere de la pluralité
Mathias Kanouwo	Député suppléant	ANC	UNDP	1992-1997	
Daniel Tsessue	Député	ANC	SDF	1997-2002	
Pierre Foti	Député	ANC	RDPC	2002-2007	
David Manfouo	Député	ANC	RDPC	Depuis 2007	

Source : le tableau a été conçu à partir des données que nous avons récoltées sur le terrain.

Ce tableau présente les différents parlementaires de l'arrondissement de Batcham entre 1965 et 2013. Le premier constat que nous faisons après l'étude de ce tableau est qu'entre 1978 et 1988, l'on observe une absence des députés natif de Batcham et cela peut s'expliquer par le fait que la circonscription législative étant départementale, le département des Bamboutos ne présentait que deux députés à l'Assemblée Nationale et ce jusqu'en 1992 ou le nombre est passé à quatre député.

Ainsi, entre 1978 et 1988, les localités ont envoyé les députés au parlement (il s'agit du député Michel Tazanou de Babadjou et du député Etienne Poufong de Bagam). L'autre constat qui s'y dégage est celui relatif au fait qu'il y'a eu deux députés au courant d'une même législature, celle de 1992-1997. Cela fait suite à la démission du député titulaire Robert Tatang qui a été remplacé par son suppléant Mathias Kanouwo. Ce tableau nous renseigne aussi que les députés Batcham sont partagés entre deux villages à savoir Bangang et Batcham. L'un des

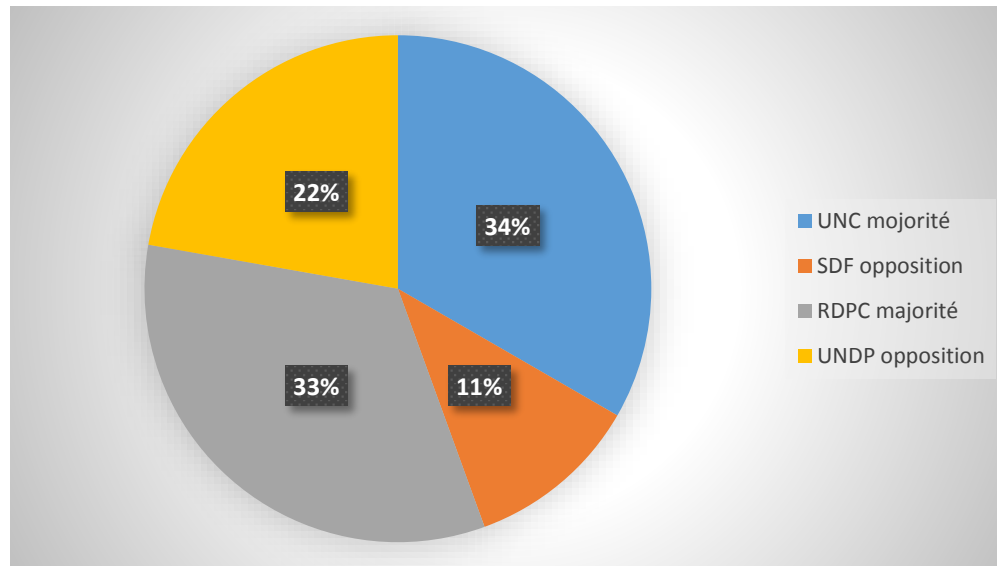
enseignements que nous pouvons tirer de ce tableau est que dès le retour du Cameroun au multipartisme, l'arrondissement de Batcham a très vite exprimé son rejet en ce qui concerne la politique du RDPC. Cela se justifie par la victoire de l'UNDP à la première élection législative pluraliste en 1992 et du SDF en 1997.

Tableau 4 : Récapitulatif des parlementaires de Batcham par parti politique

Parti politique	Nombre de parlementaires	Tendance politique
UNC	03	De la majorité
RDPC	03	De la majorité
UNDP	02	De l'opposition
SDF	01	De l'opposition
Total	09	Cinq députés de la majorité et trois de l'opposition

Source : tableau conçu par nous à partir des données recueillies sur le terrain.

Diagramme n° 3 : Récapitulatif des parlementaires de Batcham par parti politique



Source : diagramme conçu à partir des données recueillies sur le terrain.

Le tableau ci-dessus permet de constater que les différentes formations politiques qui se sont succédées dans l'arrondissement de Batcham aux législatives sont au nombre de trois si l'on considère que l'UNC et le RDPC sont une même formation politique. C'est pourquoi ils se taillent la majorité des députés avec six contre trois pour l'opposition. Le nombre de députés

de la majorité ne saurait justifier le choix des populations de Batcham dans la mesure où certains parlementaires du parti au pouvoir sont la résultante du parti unique. C'est dire que l'opposition n'avait pas les mêmes chances or avec le retour au multipartisme, l'on constate que sur les quatre députés, deux appartiennent à la majorité et deux appartiennent à l'opposition.

La naissance de l'institution parlementaire a permis au Cameroun de voter ses propres lois. L'évolution de cette institution est passée par plusieurs mutations au gré de l'évolution politique du pays. Créé en 1962, l'arrondissement de Batcham en tant que circonscription administrative va envoyer son tout premier parlementaire à l'hémicycle après les législatives de 1965, ouvrant ainsi la voie à plusieurs autres. Ils proviennent de tous les échelons de la société. Agriculteurs, chefs traditionnels, diplomates, par des actes posés dans l'exercice de leurs fonctions ils ont contribué au développement dans l'arrondissement de Batcham.

**CHAPITRE III : ŒUVRES SOCIO-ECONOMIQUES DES
PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM**

Les domaines socio-économiques sont ceux où l'on observe plus les interventions des parlementaires de l'arrondissement de Batcham. A ce niveau, les réalisations sont nombreuses et concrètes. Elles touchent de près le quotidien des populations.

I- REALISATIONS SOCIALES DES PARLEMENTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE BATCHAM

Il est question dans cette partie, de montrer les réalisations relevant des domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique entre autre.

1- Sur le plan de l'éducation

Conscient de ce qu'un enfant bien éduqué et bien formé est un citoyen que la République gagne, les parlementaires de Batcham ont pris en main le secteur éducatif de l'arrondissement. Leurs réalisations touchent tous les domaines de l'éducation, allant de la construction des salles de classes à la remise des prix aux élèves les plus méritants en passant par l'équipement de ces salles de classes.

a- Création des établissements scolaires

L'arrondissement de Batcham faisait face à de nombreux problèmes, notamment celui de sa carte scolaire. Une tâche à laquelle les différents parlementaires de la localité vont s'atteler pour faire de Batcham l'un des arrondissements où l'éducation scolaire est de qualité. Les députés ont toujours répondu présent aux sollicitations des populations quand il fallait écrire pour demander l'ouverture ou la transformation d'un établissement d'une école.

Nous pouvons ici faire mention de la création du tout premier collège d'enseignement secondaire dans l'arrondissement de Batcham. La demande de création de cet établissement avait été faite par l'honorable Tapeo Thomas. Cependant, c'est avec la hargne de l'honorable Djou Philippe que le gouvernement répondra favorablement à cette requête en 1975¹. Dans le registre des écoles primaires, l'on peut citer les écoles publiques de Bametin, de Batombi, de Bataki II, de Bamelang qui sont à mettre à l'actif de l'honorable Tatsinda Maurice². L'honorable Pierre Foti est celui qui a le plus œuvré pour la création des établissements scolaires dans l'arrondissement de Batcham comme le reconnaît sa femme en ces termes : " l'honorable prenait à cœur les problèmes de l'éducation.

Il avait donné toute une vie à l'enseignement. Il me disait toujours son plus grand souhait était de voir chaque quartier de l'arrondissement de Batcham doté d'une école primaire"³. C'est

¹ Tadifo Djou, 68 ans, Successeur de l'honorable Djou Philippe, Yaoundé, 17 mai 2022.

² Rose Mfoumou Ngane, 64 ans, Veuve de l'honorable Tatsinda, Mbouda, 22 mai 2022.

³ Angeline Kenfack, 57 ans, Veuve de l'honorable Foti Pierre, Yaoundé, 13 mai 2022.

grâce à l'honorable pierre Foti que la première décennie du XXI siècle a été très prolifique en termes de création d'école⁴. Parmi les établissements scolaires auxquels il a demandé et obtenu la création, nous pouvons citer les écoles publiques de Bantsiet, de Balafotio, de Nzindong, de Bazimbap, de Bateng, de Tchelepi et de Banguala.

Son successeur à l'Assemblée Nationale le député David Manfouo a aussi beaucoup œuvré dans la création des écoles primaires comme le reconnaît Christophe Tchoupou : "en 2008, nous avons sollicité les services de l'honorable Manfouo pour qu'il soit notre porte-parole auprès du gouvernement pour la création d'une école publique dans le village Bachio. Ce qui a été fait en 2011⁵. La création de l'école publique de Bassoka et de l'école catholique de Batsépou est également à mettre à l'actif de l'honorable David Manfouo.

Dans le secondaire, les parlementaires font aussi feu de tout bois pour permettre aux enfants d'avoir une bonne éducation et réduire la distance parcourue pour joindre les établissements pour certains apprenants. C'est ainsi qu'en 1993, alors que l'arrondissement de Batcham ne compte aucun lycée d'enseignement technique, le député Mathias Kanouwo en collaboration avec les forces vives de l'arrondissement va écrire au ministre à Yaoundé pour demander que Batcham soit doté d'un CETIC.

Il faudra attendre 1997 pour voir le vœu des populations se réaliser. Au vu de la forte demande et des multiples sollicitations dans le domaine de la technique, les parlementaires vont continuer à faire des demandes suivant les besoins de la population. En 2005, le CODEGBANG avait écrit à l'honorable Foti pour lui faire part de la volonté de ce comité de voir le groupement Bangang doté d'un CETIC.

La même demande avait été transmise à l'honorable David Manfouo. En 2010, le groupement Bangang avait obtenu la création de son CETIC⁶. L'honorable Daniel Tsessue avait écrit au gouvernement pour solliciter la création d'un certain nombre d'établissements secondaires dans l'arrondissement de Batcham. Nous pouvons mentionner le CES de Nzindong, de Tsintsuet et de Balena. Les demandes pour la création des écoles venaient de toutes les parties de l'arrondissement et en tant qu'élus de la nation, les parlementaires jouaient les intermédiaires avec le gouvernement. "Quand nous avons fait la demande pour la création d'un CES à Tsintsuet, le gouvernement au moment de l'accorder l'avait plutôt situé à Bamessoh. Ce qui ne nous avait pas facilité la tâche"⁷.

⁴ Zéphirin Couyong, 40 ans, Enseignant d'histoire, Bangang, 16 mars 2022.

⁵ Jean Christophe Sa'atatsa, 48 ans, Chef du village Bachio, Bachio, 19 mars 2022.

⁶ Bernard Meli, 43 ans, Secrétaire particulier du chef Bangang, Bangang, 12 mars 2022

⁷ Daniel Tsessue, 84 ans, Ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

Photo n° 19 : Vue du lycée technique de Bassoka



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 15 avril 2022.

Les efforts des députés ne se sont pas limités à la création des CES et CETIC dans leur localité. Ils se sont également battus pour la transformation ou le changement du statut des établissements d'enseignement secondaires.

En effet, la majorité des établissements d'enseignement général et ceux de l'enseignement technique étaient des CES ou des CETIC. Leur transformation en lycée intervient à la suite des doléances des populations auprès de leurs représentants à l'Assemblée Nationale. Dans le groupement Bangang par exemple, le CES créé en 1992 avait déjà un cycle complet après cinq années de fonctionnement. La structure n'arrivait plus à contenir le flux important des élèves en provenance de Bangang et des villages voisins⁸. C'est ainsi que dès sa prise de fonction, l'honorable Daniel Tsessue a demandé et a obtenu la transformation de ce CES en lycée de Bangang.

Le même lycée est une fois de plus transformé en 2013 en lycée bilingue de Bangang sous la houlette de l'honorable David Manfouo. Lors d'une de ses tournées parlementaires, le président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) dans sa prise de parole exprimait son souhait de voir le lycée érigé lycée bilingue en ces termes :

Honorable député à l'Assemblée Nationale, il y'a encore une chose qui manque à Bangang. C'est un lycée bilingue. Nous avons l'infrastructure et nous voulons que nos enfants soient bilingues, nous nous engageons à compléter l'infrastructure si nécessaire. Nous vous demandons une fois de retour à Yaoundé de soumettre cette demande auprès des autorités compétentes⁹.

⁸ André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

⁹ Jean Paul Momo, 70 ans, Vaguemestre, Bangang, 16 mars 2022.

Photo n° 20 : Vue lycée bilingue de Bangang



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 4 avril 2022.

La création des lycées dans l'arrondissement de Batcham a résolu plusieurs problèmes. Elle a permis de réduire la distance mais plus important encore de freiner les migrations qui s'observaient dans l'arrondissement pour des raisons d'études¹⁰. Elle a aussi permis aux portefeuilles des parents de souffler car il n'était pas évident d'envoyer les enfants à Mbouda ou à Bafoussam en prenant en compte leur besoin en logement, nutrition et autres¹¹. Les parlementaires après les demandes d'ouvertures ont aussi contribué à la construction des salles de classe.

b- Construction des salles de classe

Une chose est de demander la création d'un établissement scolaire et une autre est d'avoir un cadre approprié dans lequel les apprenants vont évoluer. Il s'agit ici des salles de classe et des latrines.

En 2003, lors de sa tournée parlementaire dans le groupement Bangang, l'honorable Pierre Foti a constaté que le bâtiment de deux salles de classe dans lequel il avait lui-même fréquenté avait été complètement détruit par les intempéries. Face à cette situation et pris par la nostalgie de ce bâtiment qui avait vu passer tant d'élèves, il avait décidé de sa reconstruction complète.¹² En plus de ce bâtiment, l'honorable Pierre Foti a également fait construire un bloc

¹⁰ Marie Meli, 68 ans, Enseignante retraitée, Bamougong, 22 mars 2022.

¹¹ Pascal Doungtio, 59 ans, Commerçant, Bangang, 12 mars 2022.

¹² Sillasse Meli, 61 ans, Directeur de l'EP de Bangang groupe 1, Bangang, 16 février 2022.

latrine de six toilettes qui se sont malheureusement écroulées parce que le terrain sur lequel ce bloc de latrine avait été construit n'était pas bon¹³.

Photo n° 21 : Vue d'un bâtiment de deux salles de classe construites par l'honorable Foti à l'école publique de Bangang chefferie



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 11 mars 2022.

Les parlementaires ont également fait des dons en matériau de construction. L'honorable Daniel Tsessue avait activement contribué à la construction des premières salles de classes du collège saint François d'Assise en fournissant du sable et du ciment¹⁴. Le même geste avait été répété au CES de Bangang où en plus du ciment et du sable, l'honorable Tsessue avait donné des lattes et mis le plafond dans l'une des salles de classe. Après cet acte, les élèves avaient surnommés cette salle le bunker¹⁵.

Dans la même logique, l'honorable David Manfouo a participé à la construction des salles de classe au lycée de Baleghang en y apportant les tôles pour achever la charpente de la salle de quatrième allemand et pour couvrir le toit du bureau du proviseur¹⁶ comme le témoigne cette lettre de remerciement du bureau de l'A.P.E.E adressée au député :

Le bureau de l'A.P.E. E du lycée de Baleghang a l'honneur de venir auprès de votre haute honorabilité vous dire, du fond du cœur, " grand merci " pour les 60 tôles offertes au lycée de Baleghang pour le grand développement. [...]

Ils vous prient pour terminer de consentir des nouveaux sacrifices pour la construction et l'équipement des nouvelles salles de classe. Le bureau de l'A.P.E.E vous prie enfin d'agréer, honorable député, l'expression de son profond respect¹⁷.

¹³ Sillasse Meli, 61 ans, Directeur de l'EP de Bangang groupe 1, Bangang, 16 février 2022.

¹⁴ David Keubou, 63 ans, Notable à la chefferie Bangang, Bangang, 07 avril 2022.

¹⁵ André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

¹⁶ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable Manfo David, Lettre de remerciement du proviseur du lycée de Baleghang Tizono Benjamin adressé à l'honorable en date du 02 octobre 2010.

¹⁷ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable Manfo David, annexe n°V.

Le bureau de l'A.P.E.E vous prie enfin d'agréer, honorable député, l'expression de son profond respect¹⁸.

Photo n° 22 : Remise des tôles au CES de babekouo par l'honorable David Manfouo



Source : cliché du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo

L'honorable Manfo dans son élan de générosité est aussi passé par l'école publique de Tchelepi dans le groupement Batcham. Il a offert deux tonnes de ciment et de deux camions de sable comme l'atteste la correspondance du directeur :

Honorable député,

Le directeur de l'école publique de TCHELEPI, son personnel Enseignant et la communauté éducative vous remercient infiniment du PRECIEUX DON de DEUX TONNES de CIMENT et de DEUX CAMIONS DE SABLE que vous venez récemment de leur offrir pour améliorer les murs et les sols des salles de classe et la direction de ladite Ecole¹⁹.

Dans ce domaine l'honorable Foti Pierre n'est en reste. En 2006, une tempête a emporté la toiture de l'un des bâtiments qui constitue l'école publique de Tchuelékouet. La nouvelle de cette catastrophe avait été portée au député par les soins du directeur et une semaine après la toiture avait été complètement refaite par l'honorable²⁰. Le député a également fait des dons en ciment dans plusieurs autres écoles à l'instar du lycée de Batcham, du CES de Nzindong, dans les écoles publiques de Batcham chefferie, de Batoula, de Batsinla, de Bamougong chefferie et bien d'autres dont je ne m'en souviens plus. Partout où il y'avait un besoin il répondait toujours présent quand les moyens le lui permettaient²¹. Les parlementaires ont aussi beaucoup œuvré dans l'équipement des structures scolaires.

¹⁸ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable Manfo David, annexe n°V.

¹⁹ Archives cabinet parlementaire de l'honorable Manfo David, annexe n°VI.

²⁰ Kengmene Emérence, 43 ans, Maitresse d'école, Bangang, 11 mars 2022.

²¹ Kenfack Angeline, 57 ans, Veuve de l'honorable Foti Pierre, Yaoundé, 13 mai 2022.

Photo n° 23 : Vue du collège Saint François d'Assise dont l'honorable Tsessue avait offert du matériel pour la construction du premier bâtiment



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 15 avril 2022.

c- Equipement des établissements scolaires

Les actions des députés se sont faites ressentir ici, au niveau de l'équipement en table bancs et en matériels didactiques.

En ce qui concerne les tables bancs et d'après les informations obtenues sur le terrain, les députés depuis 1992, ont fait des dons en table banc dans plusieurs établissements scolaires du primaire comme du secondaire. L'honorable Daniel Tsessue a fait don des tables bancs dans une multitude d'écoles primaires comme l'école primaire de Bangang chefferie, de Batcham chefferie, de Bamougong chefferie et bien d'autres. Pour lui, le choix du don en table banc dans ces écoles n'était pas fortuite parce qu'au cours de son mandat (1997-2002), la majorité de ces écoles existaient depuis 1960 et d'autres un peu avant et les tables bancs n'avaient pas encore été remplacés dans la majorité de ces écoles.

Les élèves s'asseyaient par endroit a même le sol avec tout ce que cela comporte comme conséquences. C'est pour cela que le don en table banc fait partie des première actions que j'ai posées en qu'élu de la nation²².

L'honorable Pierre Foti avait lui aussi fait des dons en table dans plusieurs établissements secondaires et primaires, une fois les parents d'élèves avaient réussi à construire un bloc de deux salles de classe au lycée de Bangwang et n'avait plus les moyens pour l'équiper.

²² Daniel Tsessue, 84 ans, Ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

Ils ont donc envoyé une note au député Foti qui a réagi favorablement avec un don de 60 tables bancs²³.

L'honorable David Manfouo quant à lui a aussi posé des actes allant dans ce sens. Il a notamment fait des dons en table banc au CETIC de Bangang et dans plusieurs écoles primaires comme l'école publique de Batsinla, de Bassoka, de Bаметim, à l'école protestante de Batcham ville, de Bambi et de Balafotio pour ne citer que ceux-là.

En 2011, par les soins de l'honorable David Manfouo, le lycée technique de Batcham a reçu un important don c'est ce qui ressort de cette correspondance du chef d'établissement Lemogna Pascal adressée à l'honorable :

Honorable,
 Toute la communauté du Lycée Technique de Batcham vient par la présente note vous dire merci pour tout ce que vous faites pour la jeunesse Camerounaise et en particulier celle du Lycée Technique de Batcham :

- Les ateliers et les salles de classe spécialisés fonctionnent bien grâce au branchement du Lycée au réseau AES Sonel par vous.
- Nos élèves sont assis confortablement sur les bancs que vous leur avez offerts gracieusement.

Comme aux examens de 2011 où le Lycée Technique de Batcham était premier départemental tant au CAP commercial qu'aux CAP industriels, nous prenons toutes les dispositions pour ne pas vous décevoir pour 2012.
 Que le Tout Puissant vous protège, vous bénisse et vous en donne davantage.
 Veuillez agréer honorable l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux²⁴.

Toujours dans le domaine de l'éducation, l'honorable David Manfouo organise chaque année une grande cérémonie de distribution des prix aux élèves les plus méritants du département des Bamboutos. La cérémonie a été étendue jusque dans les pays étrangers où l'entreprise Elégance Pressing est présente. Cette cérémonie est connue sous le nom " bourse honorable Manfouo David".

A toutes les éditions, les récompenses sont les mêmes. C'est-à-dire 33 bourses dont 03 d'une valeur de 200 000 CFA et 30 d'une valeur de 100 000 CFA offertes aux meilleurs élèves du baccalauréat, ces bourses sont réparties de la manière suivante :

- Vingt bourses dans le département des Bamboutos ;
- Dix bourses régionales à raison d'une par région ;
- Une bourse nationale pour le meilleur bachelier du Cameroun ;
- Une bourse nationale pour le meilleur bachelier du Tchad ;
- Une bourse nationale pour le meilleur bachelier de la Guinée Equatoriale²⁵.

²³ Vincent Gaspard Tatang, 67 ans, Acteur de la société civile, Batcham, 15 avril 2022.

²⁴ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° VII.

²⁵ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° VIII.

Ces bourses sont une véritable bouffé d'oxygène pour les parents et même les bénéficiaires dans la mesure où elles permettent à ces derniers d'envisager avec beaucoup plus de sérénité leurs entrées dans l'enseignement supérieur. Ces bourses dont la huitième édition s'est déroulée en septembre 2013 témoignent de l'attachement de l'honorable David Manfouo à l'éducation de la jeunesse du département des Bamoutos en particulier et celle du Cameroun en général.

Tableau 5 : Inventaire des primes offertes par l'honorable David Manfouo aux bacheliers

Dénomination	Nombre de bourse	Valeur par bourse en FCFA	Total annuel en FCFA	Nombre d'édition	Total en FCFA
Bourses départementales	20	100000	2000000	08	16000000
Bourses régionales	10	100000	1000000	08	8000000
Bourses nationales	01	20000	200000	08	1600000
Bourses internationales	02	200000	400000	08	3200000
Totaux	33		3600000	08	28800000

Source : tableau réalisé à partir des données recueillis sur le terrain entre février et avril 2022.

Ce tableau nous permet de constater les sacrifices consentis par l'honorable Manfouo chaque année pour promouvoir l'éducation dans le département des Bamoutos et dans tout le Cameroun. La lecture de ce tableau nous permet également de constater que chaque année, pas moins de trois millions six cent mille FCFA sont distribué aux nouveaux bacheliers. Nous remarquons que le député David Manfouo a distribué 28800000 FCFA sous forme de bourse à près de deux cent soixante-quatre élèves.

Photo n° 24 : Remise des bourses scolaires par l'honorable David Manfouo.



Source : archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo.

Lors de l'une des cérémonies de remise de ces récompenses, les actions de l'honorable David Manfouo en faveur du développement dans les Bamboutos en général et chez les peuples Ngiemboon en particulier ont été magnifiés et célébrés à travers un poème écrit par Romain Tousse Melatagui sous le titre *“tu es la lampe Ngiemboon sous les boisseaux”*.

« **Tu es la lampe Ngiemboon sous les boisseau** »

Tu es la lampe Ngiemboon sous les boisseaux
 Notre maison est lumineuse par ton éclat
 Nos fils se ressourcent de toi pour le combat
 Nos parents soulagent leurs maux par ta chaleur
 Nos femmes t'utilisent pour éclairer l'avenir
 Notre peuple fait de toi son modèle, son idéal.
 Tu es la lampe Ngiemboon sous le boisseau.
 Le village psalme tes louanges quand tu passes
 Le grand festin signifie ta présence
 L'opignon ne connaît que tes casquettes.
 Fouo-PAPA ELEGANCE-HONORABLE,
 Tu es la lampe Ngiemboon sous le boisseau.
 N'oublies jamais fils Mangwa,
 Toute maman te reconnaît comme l'enfant prodigue
 Tout papa te voit comme l'héritier incontesté
 Tout fils te reconnaît comme le père idéal.
 N'oublies jamais ming Mangwa,
 Ngiemboon est ta source de force.
 N'oublies jamais fils Mangwa,
 Ton devoir : l'assembleur du voile déchiré
 Ton défi : l'artisan de l'union Ngiemboon
Ton salaire : la lumière immortelle sous le boisseau.
 Tu es la lampe Ngiemboon sous le boisseau
 La lumière ne peut se cacher, courage.

TOUSSE Melatagui Romain²⁶

²⁶ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo.

Ce poème nous exalte la grandeur et les largesses de l'homme : l'honorable David Manfouo dont la renommée est au-delà du seul arrondissement de Batcham.

2- Sur le plan de la santé

La générosité des députés ne s'arrête pas sur le plan de l'éducation. Tous les secteurs de la vie dans l'arrondissement de Batcham font face à d'énormes difficultés qui traversent les âges et même les époques. Le domaine sanitaire a aussi reçu les interventions des parlementaires qui se résument à deux points essentiels à savoir les dons en matériaux et consommables médicaux d'une part et l'appui à la construction des infrastructures hospitalières d'autre part.

a- Dons en matériaux et consommables médicaux

Les structures hospitalières de l'arrondissement de Batcham font face à de nombreuses difficultés qui entravent leur fonctionnement à l'instar de l'insuffisance du matériel. Lors d'une de ses tournées parlementaire, le député Daniel Tsessue a constaté que le bloc opératoire de l'hôpital de district de Batcham ne fonctionnait plus normalement à cause de cette insuffisance du matériel. L'honorable avait décidé d'équiper cette salle opération pour le bien-être des populations. Après ce geste, le bloc opératoire est devenu fonctionnel, permettant ainsi aux populations d'avoir accès aux soins de qualité²⁷.

Dans le même ordre d'idée, l'honorable Pierre Foti a fait des dons dans certaines formations sanitaires à l'instar de Centre de Santé Intégré (CSI) de Balafotio, du Centre de Santé Intégré de Bataki. Les dons étaient constitués pour la grande majorité des lits et des médicaments. En 2011, le Cercle d'Appui des Projets Communautaires et d'Education des Populations Villageoises (CAPCEPV) de Bamboué dans le groupement Bangang avait reçu plusieurs lits et médicaments offert par l'honorable David Manfouo. Ce don venait ainsi répondre à un sérieux problème car nous ne pouvions plus accueillir des malades et même la pharmacie manquait beaucoup de consommables médicaux²⁸.

²⁷ David Keubou, 63 ans, Notable à la chefferie Bangang, Bangang, 07 avril 2022.

²⁸ Dr Alain, 53 ans, Médecin chef du CAPCEPV, Bangang, 07 avril 2022.

Photo n° 25 : Don des lits à l'hôpital de district de Batcham par l'honorable David Manfouo



Source : archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo

En 2012, le Centre de Santé Intégré de Balena dans le groupement Batcham a aussi reçu des présents du député RDPC. Ces présents étaient constitués de l'électrification de ce centre de santé et du renforcement du fond de la pharmacie comme indiqué dans cette lettre de remerciement :

Honorable,
 Nos, Président du comité de Santé, Président du comité de gestion et Chef du Centre de santé intégré de Balena à Batcham,
 Avons l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance par les présent écrits vous remercier au nom des populations de l'aire de santé de Balena [...] cet important don nous a servi à l'électrification du centre de santé et au renforcement du fond de la pharmacie communautaire [...] que l'éternel tout puissant vous garde²⁹.

b- Appui à la construction des centres de santé

L'institution des microprojets parlementaires à l'aube des années 1990 a permis d'observer un fort déploiement de la part des élus parlementaires sur le terrain et sur tous les fronts. Quant il faut mettre la "main à la patte" pour contribuer à la réalisation d'une œuvre au profit des populations, les députés répondent toujours favorablement. Le député SDF l'honorable Daniel Tsessue avait fait un important don en tôle à l'hôpital AD-LUCEM de Bangang dont les intempéries avaient fortement endommagé la toiture de l'un de ses bâtiments. Il a également offert du sable et ciment pour la construction de certaines formations sanitaires comme le CSI de Bametim, le CSI de Nzong. Ce même geste va être repris par ses remplaçants

²⁹ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° IX.

au niveau de l'Assemblée Nationale notamment l'honorable Pierre Foti qui lors de son mandat a participé à la construction du CSI de Nzindong avec un don d'une tonne de ciment et de quatre camions de sable³⁰.

3- Adduction en eau potable et électrification

L'arrondissement de Batcham est un arrondissement couvert par trois chefferies dont deux de premier degré et une de troisième degré. C'est un arrondissement essentiellement rural. Les problèmes d'eaux et d'électrification font partir du quotidien des populations. Les députés dans la mise en œuvre d'un certain nombre de projets au profit des populations n'ont pas épargnés ces deux domaines.

a- Sur le plan hydraulique

Si on part du postulat selon lequel " l'eau c'est la vie", l'on comprendra pourquoi cette question a toujours préoccupé les députés. Dès son arrivée à l'Assemblée, l'honorable Daniel Tsessue a apporté tout son soutien et une attention particulière au développement de Bangang. Il a entre autre lutté pour que certains quartiers du groupement comme Bakofong, Bakak, Bamboué puissent avoir accès au précieux liquide.

Le député nous confie d'ailleurs ceci : "toutes ces zones n'avaient pas d'eau coulante et les populations ne pouvaient compter que sur les cours d'eau. La situation devenait très compliquée en saison sèche parce que la majorité des cours d'eau tarissaient. J'ai donc décidé d'apporter ma contribution en appuyant le dossier qui était porté par la mairie. Je suis allé discuter avec les membres du gouvernement en charge des questions d'eau et heureusement que nous avons été compris et le financement avait été mis à la disposition des services compétentes pour la réalisation de ce projet³¹.

³⁰ Marie Dountsop, 49 ans, cultivatrice, Tsépou, 29 février 2022.

³¹ Daniel Tsessue, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

Photo n° 26 : Vue d'une bonne fontaine dont la réalisation a été rendu possible par l'appui du député Foti



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 12 avril 2022.

L'arrivée de l'eau potable a permis de réduire considérablement la distance qu'on parcourait mais aussi de gagner beaucoup en temps³².

Quand l'honorable David Manfouo arrive à son tour au parlement en 2007, les problèmes d'adduction en eau potable se posent de part et d'autres de l'arrondissement avec autant d'acuité. Pour remédier à la souffrance d'une franche partie de la population, il décide à travers le cabinet parlementaire qui porte son nom, de faire construire deux robinets dans le village Zemmezong.

Cet endroit n'avait pas été choisi au hasard parce que la distance qui séparait ce village des bas-fonds où la population se ravitaillait était estimée à des kilomètres. L'autre raison était liée au fait qu'une école primaire et un collège étaient à proximité de ces robinets et dont les écoliers et les élèves pouvaient aussi en bénéficier³³.

³² David Keubou, 64 ans, notable à la chefferie Bangang, Bangang, le 07 avril 2022.

³³ Bernard Dougméné, 54 ans, surveillant de secteur, Bangang.

Photo n° 27 : Vue d'un point d'adduction en eau potable offerte aux populations par l'honorable David Manfouo



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 22 mars 2022.

Certains députés sont entrés en contact avec des Organisation Non Gouvernementales, ONG pour étancher la soif de leurs populations. Dans ce cas précis, l'image du député et sa position d'élue de la nation ont été utilisées pour permettre l'avancement des projets. Les députés ont le plus souvent pris les devants pour expliquer aux populations le bien-fondé de certains projets. Le but étant de sensibiliser certaines populations sur l'importance ou la valeur des équipements (tuyaux) désormais leur propriété et donc ils deviendront prendre les précautions nécessaires pour leur entretien.

C'est le cas avec le député Pierre Foti dans le projet d'adduction en eau potable de la localité de Batcham chefferie et ses environs : " il est venu nous dire que cette eau était d'abord pour nous et que c'était à nous de prendre soins des installations et des équipements³⁴.

b- Sur le pan de l'électrification

L'électrification de l'arrondissement de Batcham était jusqu'au début des années 2000 un véritable serpent de mer. Si quelques privilégiés pouvaient se venter dans les années 1980 d'avoir de la lumière dans leur domicile, la majorité des populations ont continué à broyer du noir jusqu'à une date très récente. Constat fait, les députés vont travailler pour amener de la lumière dans les villages de l'arrondissement de Batcham. Cependant, il est important de savoir que les coûts pour l'électrification étant le plus souvent exorbitant, la majeure partie de la contribution des députés se résume aux appuis financiers pour accompagner les Comités de

³⁴ Jacqueline Songwa, 62 ans, Cultivatrice, Batcham, le 18 avril 2022.

Développement. En 2011, les ateliers et les salles spécialisées du lycée Technique de Batcham ne fonctionnaient pas à cause de l'absence du courant électrique.

La situation va revenir à la normale après le branchement du lycée au réseau d'AES-Sonel par les soins de l'honorable David Manfouo³⁵ et un an après en novembre 2012, le CSI de Balena va aussi recevoir ses premières ampoules grâce à un don fait par l'honorable David Manfouo³⁶. Le député Pierre Foti avait au courant de son mandat connecté un certain nombre de structures au réseau électrique. C'est le cas avec les lycées de Bangang³⁷, de Bangwang et certains centres de santé à l'instar de celui de Balafotio, de Bamougong chefferie...

Photo n° 28 : Vue d'une alimentation électrique à Bamougong fait par le député Pierre Foti



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bamougong le 28 mars 2022.

L'une des contributions des élus parlementaires se trouve dans les appuis apportés aux différents comités pour l'électrification de leur village. Ainsi, les députés ont offert des appuis financiers à plusieurs villages dans les groupements Batcham, Bamougong et Bangang pour rendre l'électricité effective dans leurs localités respectives. On peut citer en exemple le village Mbaah dont est originaire l'honorable David Manfouo comme nous le confie Rigobert Fometio : "on éprouvait des difficultés pour réunir les fonds nécessaires pour l'électrification du village. Le CODEMBAAH (Comité de Développement de Mbaah) a donc saisi l'honorable David Manfouo qui a répondu favorablement à la demande en complétant ce qui manquait³⁸.

³⁵ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable Manfo David, annexe n° X.

³⁶ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable Manfo David, annexe n° XI.

³⁷ Jean Paul Momo, 70 ans, Vaguemestre au lycée Bilingue de Bangang, Bangang, 16 mars 2022.

³⁸ Rigobert Fometio, 50 ans, chauffeur, Bangang, 23 mars 2022.

Le député Daniel Tsessue du SDF avait lui aussi posé de tel acte au sein de la communauté villageoise de Bataki avec l'électrification de ce village et même à Bamougong³⁹.

4- Sur le plan religieux

L'église est sans doute aujourd'hui l'un des vestiges le plus visible de la colonisation occidentale en Afrique et au Cameroun en particulier. Le temps passe et la construction des lieux de culte devient de plus en plus gigantesque question de s'adapter aux exigences de son époque. Face au coût financier parfois très élevé de ces constructions, les disciples et les adeptes des religions (chrétiens) ont trop souvent sollicité l'apport et l'intervention des parlementaires dans la réalisation de leur projet.

En 1999, l'honorable Daniel Tsessue avait offert du sable et du ciment pour la construction de l'Eglise catholique de Melan dans le groupement Bangang, il avait répété le même geste pour la construction de l'Eglise catholique de Batcham. L'honorable Pierre Foti avait offert une enveloppe d'un million de franc cfa pour la construction du temple de l'Eglise Evangélique du Cameroun paroisse de Bamboué ; du sable et du ciment pour l'élévation du temple de Christ de Zindong. En plus de ces dons en sable et ciment il a fortement contribué à la construction du presbytère de l'église catholique de Methio où il a également offert un bloc de latrine pour permettre aux chrétiens de se mettre à l'aise⁴⁰.

L'honorable David Manfouo lui aussi a effectué beaucoup de descente dans les l'église pour y faire des dons constitués en grande majorité du sable, du ciment, des tôles et même des appuis financiers pour la construction des temples. Nous pouvons citer à titre illustratif la construction de l'église catholique de Mbaah dont l'honorable est l'un des principaux bâtisseurs comme nous le confie la sœur Bernadette : " la construction de ce temple que vous voyez aujourd'hui a débuté il y'a près de quinze ans et régulièrement le député passe ici pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux non sans mettre la main à la patte. Sa contribution pour la construction de ce temple est inestimable même s'il reste encore beaucoup à faire "⁴¹.

³⁹ Maurice Koudamo, 89 ans, premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

⁴⁰ Angélique Kenfack, 64 ans, retraité, Yaoundé, 16 mai 2022.

⁴¹ Sœur Bernadette, 52 ans, sœur, Bangang, 23 mars 2022.

Photo n° 29 : Eglise de Mbaah dont la construction a nécessité la participation de l'honorable David Manfouo



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Nzong le 21 mai 2022.

Dans la localité de Nzong, la construction du temple de l'EEC de cette localité n'a pas manqué d'attirer la sympathie de l'honorable David Manfouo. Cette sympathie s'est manifestée par le don de près de six cent feuilles de tôles pour aménager la toiture de cette église.

5- Appui aux structures administratives et aux comités villageois

Les parlementaires dans leurs missions régaliennes ont trouvé des voies et des moyens pour offrir des lendemains meilleurs à leurs populations. Dans le même registre, l'on note des appuis à certaines structures administratives et les donations diverses dans certaines organisations villageoises.

a- Appui aux structures administratives

Les parlementaires une fois rentrés dans leurs circonscriptions ne se préoccupent pas seulement du bien-être de leurs populations. Ils se préoccupent également des conditions dans lesquelles certaines structures évoluent. En 2012, l'honorable David Manfouo par les lettres n° 010204/12/CABP/HMD⁴² et la lettre n°011603/13/CABP/HMD⁴³ a fourni un appui financier d'une part au chef de poste de gendarmerie de Baleghang d'une valeur de 100000 franc cfa et

⁴² Archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° XII.

⁴³ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° XIII.

d'autre part le même geste au commissaire spécial de Batcham d'une valeur de 130000 franc cfa pour l'équipement de leurs services respectifs en matériels de bureau. Bien que ces appuis sont donnés aux structures administratives, la finalité est de faciliter le travail des hommes en tenues et de les mettre dans de bonnes conditions de travail pour servir les populations de l'arrondissement de Batcham.

b- Appui aux comités villageois

Le parlementaire participe au développement de la nation toute entière en adressant ses dons à une communauté bien précise si l'on prend en compte le fait que le développement part de la base vers le sommet. La construction des cases communautaires dans chaque village et l'organisation des Assemblées Générales nécessite de gros moyens. Dans l'incapacité de les mobiliser, les populations réunis en association ou en comité adressent souvent des correspondances au député pour lui demander du soutien pour la tenue des Assemblées Générales et/ou pour le financement de certains projets.

En 2009, par la lettre n° 1008/09/CAB/HMD⁴⁴, l'honorable David Manfouo a pris part à la construction du foyer communautaire du village Balekouet à hauteur de 500000 FCFA.

Photo n° 30 : Foyer communautaire de Bassessah tôle grâce à un don de l'honorable David Manfouo



Source : cliché Sterve Daniel Tsomene, Bangang le 21 mai 2022.

En 2012, dans une correspondance adressée au président du comité de développement du village Bassoka, on peut lire :

⁴⁴ Archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° XIV.

Monsieur le président,

Au moment où vous organisez les journées de développement du quartier Bassoka [...], à cet égard et pour la réussite que je vous souhaite totale de vos diverses activités, recevez ma modeste participation de 100.000 Fcfa pour appuyer le développement dudit village.

Salutations fraternelles⁴⁵.

Comme nous pouvons le constater avec tous ceux cités plus haut, le social semble être le domaine par excellence pour les interventions des parlementaires tant les besoins y sont nombreux et la demande sans cesse croissante. Il faut cependant noter que, les députés ont également contribué au développement du secteur économique.

II- CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES DES DEPUTES AU DEVELOPPEMENT DE BATCHAM

Les parlementaires de l'arrondissement de Batcham ont été sur tous les fronts pour faciliter la vie de leurs concitoyens. Des actions ont été posées pour permettre un développement économique acceptable que ce soit dans la production, l'acheminement... bref tout ce qui peut favoriser un climat paisible pour les activités économiques. Dans cette partie il s'agira pour nous de revenir sur le domaine routier, le domaine agricole...

1- Entretien des routes par les parlementaires

L'état des routes de l'arrondissement de Batcham peut s'apprécier selon qu'on est en saison pluvieuse ou en saison sèche. L'entretien des routes communales dont il est question ici relève le plus souvent de la compétence de la mairie qui malheureusement n'a pas toujours les moyens nécessaires pour le faire. C'est à ce niveau que les parlementaires entrent en jeu soit en réhabilitant certaines routes par leur propre fonds soit en collaboration avec la mairie.

a- Entretien des voies de communication par les parlementaires

Une sagesse populaire dit que "là où la route passe le développement suit". Une sagesse que les parlementaires de Batcham semblent avoir comprise. Ils prennent au sérieux les problèmes d'enclavement. C'est pour cette raison que très souvent, l'aménagement de certaines routes communales est à mettre à l'actif de ceux-ci.

C'est ce qui avait été fait au cours de la 6^e législature avec le député SDF l'honorable Daniel Tsessue qui a réhabilité plusieurs tronçons à l'instar du tronçon marché Bangang-Nzindong-Mélan, du tronçon allant de Nzong jusqu'à Tialon dans le groupement Balatchi et le tronçon partant de Meloubua jusqu'au marché Bamougong⁴⁶. L'honorable Pierre Foti a permis

⁴⁵ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° XV.

⁴⁶ Daniel Tsessue, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

aux populations des villages de Nzindong-Batsa'a-Balou'o de pouvoir circuler sans contrainte avec la réhabilitation du tronçon qui traverse les trois villages en question. L'on éprouvait beaucoup de difficultés surtout au moment de la grande saison des pluies. Quand tu sortais avec ton véhicule et qu'il pleuvait, tu devais attendre qu'il fasse soleil avant d'entrer au quartier. Au cas contraire tu devais abandonner ton véhicule en routes⁴⁷.

L'honorable David Manfouo a lui aussi beaucoup œuvré pour le désenclavement de l'arrondissement de Batcham avec le reprofilage de certaines routes. Nous pouvons illustrer avec les routes de Bataki I- Bataki II dans le groupement Batcham mais aussi de la route qui part du carrefour Nzong jusqu'à Mbaah.

b- Appui des parlementaires à la mairie pour l'entretien des routes

Les députés ont accompagné les mairies dans la réalisation ou l'aménagement des voies de communication à travers des appuis financiers. Il est aussi à noter que les députés peuvent aussi servir de couloir de transmission ou de passerelle entre la mairie et certains membres du gouvernement⁴⁸. En 2005, répondant aux sollicitations du maire de la commune quant au reprofilage de la route Batcham centre urbain- Batcham chefferie, le député Pierre Foti avait fait une dotation financière de 1.500.000 FCFA pour permettre à la commune de mener à bien les travaux.

Bien avant lui, le député Tsessue avait fait le même geste pour la réalisation de la route reliant le groupement Batcham au groupement Balessing. Cette route était devenu impraticable dans les années 2000-2001⁴⁹. L'honorable Manfouo a travaillé avec la mairie pour la réhabilitation des tronçons carrefour Kouomeloh-Toum Djiogo-carrefour orphelinat d'une distance de 3,3 km ; église EEC-Tchelepi-pont Toumetoo-Batalong et du tronçon carrefour Mbou-King-pont maya résidence Gambo d'une distance de 1,8 km en apportant des appuis financiers importants à chaque fois.

2- Au niveau de l'agriculture

Dans la célèbre fable *le laboureur et ses enfants*, un père demande à ses enfants de fouiller, de bêcher et de laisser nul endroit où la main ne passe et repasse. Nos mamans dans l'une des chansons nous le rappelles si bien, "la houe ne ment pas". C'est suivant cette maxime

⁴⁷ Pascal Dountio, 59 ans, commerçant, Bangang, 12 mars 2022.

⁴⁸ Bruno Saho, 62 ans, conseiller régional de l'ouest, Yaoundé le 08 mai 2022.

⁴⁹ Maurice Koudamo, 89 ans, premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

que les parlementaires Batcham ont répondu favorablement à l'appel des agriculteurs chaque fois qu'ils ont été sollicités. Les appuis des parlementaires sont de divers ordres. Ils peuvent aller du financement aux dons en intrant agricoles.

Au courant de la 8^{ème} législature, l'honorable David Manfouo a contribué à hauteur de cinq cent mille francs à la construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong dans le groupement Bangang comme l'atteste le lettre n° 0908 /09/CAB/HMD adressé au président du comité de projet de construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong :

Monsieur le président,

J'accuse réception de la demande que vous m'avez adressée à la levée de fonds pour la réalisation du projet de construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong et vous remercie.

Suite à cela [...] à hauteur de franc cfa 500.000 (cinq cent mille francs) pour la bonne réalisation des travaux y relatifs.

Monsieur le président, tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez transmettre mes chaleureuses et fraternelles salutations aux seigneurs de la terre que sont les populations de Nzindong pour leur combat pour le développement⁵⁰.

L'honorable Pierre Foti au courant de son mandat distribuait des semences améliorées de maïs chez aux populations pour booster le rendement de leurs cultures. Il y'avait aussi des engrais et bien d'autres produits phytosanitaire dont les cultures avaient besoins. Le député Foti à travers tout ce qu'il a donné pour nos champs nous a permis d'envoyer nos enfants à l'école parce qu'avec les semences de maïs et engrais qu'il donnait les récoltes étaient bonnes⁵¹.

III- CONTRIBUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES PRIVEES DES DEPUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

Les contributions des parlementaires de l'arrondissement de Batcham vont au-delà de leur fonction de député. Il s'agit pour nous dans cette rubrique de mentionner quelques actions posées par les députés avant et après leurs entrées dans l'hémicycle de Ngoa-Ekelle.

1- Sur le plan social

Il est question pour nous ici de recenser quelques actions posées par les parlementaires avant et ou après leur entrée au parlement.

a- Sur le plan éducatif

Avant leur entrée au parlement, certain de nos députés s'étaient déjà érigé en mastodonte du développement éducatif tant au niveau de l'arrondissement de Batcham qu'au niveau du

⁵⁰ Archives du cabinet parlementaire honorable Manfo David ; annexe n° VI.

⁵¹Emilienne Manfouo, 73 ans, cultivatrice, Bamougong, 05 mars 2022.

département des Bamboutos. Nous pouvons citer à juste titre l'exemple de Daniel Tsessue qui, lorsqu'il était encore dans la préfecturale (préfet d'Esaka), avait pris l'initiative avec certaines élites du département des Bamboutos d'écrire au ministre de l'éducation nationale pour demander la transformation du CES de Mbouda en lycée parce que comme il le dit lui-même :

“J'avais avec certaines élites écrit au ministre de l'éducation nationale de l'époque Mr Abouem pour la transformation du CES de Mbouda en lycée parce que en ce moment seule les chefs-lieux de province avaient des lycées exception faites de Sangmélina et d'Obala. Dans la même lettre nous avons aussi demandé la création des CES dans les arrondissements du département où il en existait pas encore”⁵².

Dans la même logique, David Manfouo avait manifesté son amour pour l'éducation des enfants du département des Bamboutos en général et ceux de l'arrondissement de Batcham en particulier. Cet amour se manifestait dans la grande majorité des écoles primaires et secondaires au moment des résultats de fin d'année à travers les dons constitués de cahiers, stylos, craies, boîtes académiques et autres kits nécessaires pour la préparation de la rentrée des enfants. Ces dons étaient faits sous la bannière de l'entreprise Elégance Pressing dont Manfouo est le promoteur. Je me rappelle de l'année où j'ai été promu en classe de CM2, papa Elégance m'avait donné tellement de cahier que mes parents se sont contentés de me payer juste la pension et les livres à la rentrée⁵³.

En ce qui concerne Pierre Foti, sa contribution sur le plan éducatif avant son entrée à l'Assemblée Nationale s'est faite au sein des structures qui ont pour vocation de favoriser le bien-être de l'école. Entre 1997 et 2000, il était le président du comité de gestion financière de toutes les écoles primaires et maternelles de l'arrondissement de Batcham. A ce titre, il était régulièrement sur le terrain au plus près des écoles pour s'assurer du bon fonctionnement de ces dernières.

Après son mandat au parlement, Pierre Foti sera nommé en 2008 Délégué Régional de l'Education de Base pour l'Ouest, poste qu'il va occuper jusqu'en 2012 où il est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Pendant ce mandat, le délégué Foti va “inonder l'arrondissement de Batcham avec la création des écoles maternelles et la montée en grade de certains instituteurs jusqu'au poste de directeur d'écoles.

Nous avons aujourd'hui près d'une quarantaine d'écoles maternelles et si vous regardez bien, vous allez vous rendre compte que la majorité ont vu le jour à partir 2008 avec l'arrivée de Pierre Foti à la Délégation Régionale pour l'Education de Base⁵⁴. Beaucoup de nos frères et

⁵² Daniel Tsessue, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

⁵³ Jasmine Teufack, 27 ans, étudiante université de Dschang, Bangang, 07 avril 2022.

⁵⁴ Zachée Manfo, 60 ans, chef du personnel IEBAB, Batcham, 09 mars 2022. Jean Marie Tchoupo, 60 ans, inspecteur pédagogique, Batcham, 09 mars 2022.

sœurs sont devenus des directeurs d'écoles grâce au délégué Pierre Foti qui avait un réel amour pour cet arrondissement mais d'avantage pour l'éducation⁵⁵.

b- Dans d'autres domaines

A ce niveau, nous allons relever la participation des parlementaires dans la construction et le développement de l'arrondissement à travers les Comités de Développement de leurs villages respectifs ou toutes autres actions posées dans le but d'amener l'arrondissement ou le village vers l'union des chœurs.

Dès le début de la décennie 1980, Pierre Foti avec certains de ses pères fonde le Cercle des Elites Bangang du Centre. Une association qui se donne pour leitmotiv la réflexion et la proposition des actions à mener pour le développement du groupement Bangang. Dans les années 1995, Pierre Foti avec son tempérament fait partir des personnes désignées à la commission provinciale de règlement de litiges entre les Bangang (Bamboutos) et les Bafou (Ménoua). Nous notons aussi la volonté de Daniel Tsessue de voir son village s'épanouir et être érigé en arrondissement. La traduction de cette volonté se manifeste au moment où il offre son domicile pour abriter les services de la gendarmerie.

2- Sur le plan économique

Dans cette partie, il est important de mentionner les prouesses de David Manfouo venu implanter l'établissement de micro-finance dont il est le promoteur dans son arrondissement. Il s'agit en effet de la Nouvelle Vision de la Finance Africaine (NOFIA). Cet établissement de microfinance permet aux populations d'avoir accès au crédit non seulement pour les travaux champêtres mais aussi pour la scolarisation de leur progéniture. Il a également permis aux parents d'éviter de parcourir de longues distances pour se rendre à Mbouda effectuer des opérations services bancaires.

L'accès au crédit par les populations avait aussi beaucoup préoccupé Pierre Foti raison pour laquelle il était l'un des plus grands contributeurs dans la mutuelle de croissance MC² que ce soit à Batcham ou à Bangang. En 2011, David Manfouo avait offert des Moulinex dans certains villages des trois groupements de l'arrondissement de Batcham pour faciliter le quotidien des populations. Les services de ces machines se faisaient au prix d'un franc symbolique.

⁵⁵ Zéphirin Couyong, 40 ans, enseignant, Bangang, 16 mars 2022.

Comme nous pouvons le constater, les réalisations des parlementaires sur le double plan social et économique sont multiples et variées. Elles s'inscrivent dans la logique de l'amélioration des conditions de vie des populations. Une bonne partie des investissements va dans le social. Ce qui est compréhensible compte tenu de la forte demande existant dans ce domaine. Les actions des parlementaires ne s'arrêtent pas dans le domaine socio-économique. Elles s'étendent jusque dans le domaine politico-administratif.

**CHAPITRE IV : LES ŒUVRES POLITICO-ADMINISTRATIVE DES
PARLEMENTAIRES ET LES LIMITES DE LEURS ACTIONS**

L'une des conditions pour être député au Cameroun est d'être investie par un parti politique. Les parlementaires de l'arrondissement de Batcham qu'ils soient de l'ère monolithique ou de la pluralité, ont tous été investi par des formations politiques. Ce qui voudrait dire que les députés sont avant tout des hommes politiques et comme tels, ils posent des actes politiques dans leur circonscription électorale. Dans ce chapitre, nous d'examinerons d'abord les actions posées sur le plan politique par les parlementaires, ensuite nous ferons le même exercice sur les actions administratives et enfin, nous poserons le diagnostic sur toutes les actions des députés dans l'arrondissement de Batcham.

I- ŒUVRES POLITIQUES DES DEPUTES DE BATCHAM

Les parlementaires de l'arrondissement de Batcham ont beaucoup œuvré dans le domaine politique dans leur circonscription. Ces actions ont un double objectif : faire vivre le parti dont ils sont les représentants à l'Assemblée et expliquer aux populations les travaux qu'ils mènent au sein de l'hémicycle de Ngoa-Ekélé.

1- Parlementaires et la vie politique dans Batcham

La position du député lui donne une place importante dans l'échiquier de sa circonscription. Le simple fait qu'il siège à Yaoundé lui donne une certaine crédibilité aux yeux des populations qui trouvent en lui le "bon messager". Les tournées parlementaires et les meetings politiques sont entre autres moments d'effervescences entre le député et les populations.

a- Tournées parlementaires

Les députés au Cameroun sont convoqués trois fois au courant d'une année en session ordinaire telle que prévu par la constitution du Cameroun de 1996 dans son article 14 alinéa 3 : " Les chambres du parlement se réunissent aux mêmes dates en session ordinaire chaque année au mois de juin, novembre et mars"¹.

Après chaque session, les députés sont appelés à retourner dans leur circonscription respective auprès de leur population pour expliquer ce qui a été dit et ce qui a été pris comme résolution au niveau du parlement. Si l'on ne devait s'en tenir qu'à l'alinéa 3 de l'article 14 de la constitution, l'on comprendrait que le député doit revenir dans sa circonscription au moins trois fois au courant de l'année dans le cadre des tournées de compte rendu parlementaire.

¹ Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972.

Les tournées parlementaires n'ont pas toujours eu la même connotation qu'aujourd'hui. Elles se faisaient différemment pendant la période du parti unique où elles se confondaient avec les tournées administratives des leaders du parti unique comme le mentionne Wouafo Guifa :

... les tournées parlementaires étaient organisées par les autorités administratives dans le cadre de la réunion de coordination de l'UNC ou du RDPC, selon les cas. En effet, lors des assises des travaux d'une sous-section ou d'une section auxquelles prenaient part tous les responsables politiques et administratifs, les parlementaires pouvaient prendre la parole.²

La prise de parole par les députés lors de ces réunions était donc une option au grand détriment des populations et cela peut aussi trouver une explication dans le contexte. Le député était issu des rangs du parti unique et donc ne pouvait avoir peur d'une adversité sérieuse et des critiques pertinentes. "Après tout soit tu étais du parti au pouvoir soit tu étais du parti au pouvoir et donc vu ou pas vu le député c'était votre député."³

Avec le retour du multipartisme au début de la décennie 1990, les choses vont complètement changer parce que l'arène politique n'est plus la chasse gardée d'un seul parti politique et les places pour siéger au sein du parlement vont désormais s'arracher de haute lutte. A partir de là, on verra désormais les députés rentrer dans leurs circonscriptions pour rendre compte à leurs électeurs. Le premier à se prêter à ce jeu à Batcham est le député Mathias Kanouwo de l'UNDP (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès).

Il était régulièrement sur le terrain pour expliquer le bien fondé des lois qu'ils ont voté à l'Assemblée. Son collègue député du même bord politique l'honorable Bruno Saho se rappelle encore de ces tournées :

J'étais député à Mbouda et président du parti dans les Bamboutos. De par ma posture dans le parti, j'assistais les autres députés dans leurs tournées. Il faut dire que c'était des moments d'explications, d'enseignement et surtout d'écoute des populations quand ceux-ci avaient des doléances à adressées à leurs députés. Le plus fatigant était sans doute la phase de questions qui étaient interminables, mais on y répondait avec joie⁴.

L'honorable Daniel Tsessue ne va pas déroger à cette règle. Il occupe d'ailleurs une place particulière dans le cœur des populations du groupement Bangang comme nous avons pu le constater sur le terrain auprès de nos informateurs⁵. Cet amour que les populations Bangang portent au député Tsessue résulte du fait que c'est grâce à lui que les populations de Bangang ont pris connaissance de l'existence des fonds de micro-projets parlementaires. Les tournées

² Wouafo Guifa, " les parlementaires de la Ménoua et... ", p. 82.

³ Maurice Koudamo, 89 ans, Premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

⁴ Bruno Saho, 62 ans, Conseillé régional de l'ouest, Yaoundé le 08 mai 2022.

⁵ Bernard Dougméné, 54 ans, Surveillant de secteur, Bangang, 07 mars 2022 ; André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022 ; Baudelaire Djiojang, 49 ans, Journaliste et conteur à la chefferie Bangang, 29 mars 2022 ; David Keubou, 63 ans, Notable à la chefferie Bangang, Bangang, 07 avril 2022.

parlementaires qui étaient organisées sous le mandat de l'honorable Daniel Tsessue étaient très courues comme il nous l'explique lui-même :

La configuration de l'arrondissement de Batcham ne me permettait de réunir les gens au même endroit, ce qui fait que mes tournées parlementaires étaient organisées en trois étapes correspondant aux trois villages que compte l'arrondissement de Batcham. Il était question pour moi de venir expliquer et ceci de façon très claire aux populations les lois que nous avons votés mais surtout de leurs dire la conséquence que ces lois devaient avoir sur eux, les populations étaient très réceptives et n'hésitaient pas de me demander avec le formule "il faut dire aux gens de Yaoundé que nous manquons de ceci ou de cela."⁶

Au sujet du fait qu'il soit le premier à informer les Bangang de l'existence des fonds de micro-projets alloués aux parlementaires, l'honorable dans un sourire nous dis ceci :

C'est au courant de ma première tournée de compte rendu parlementaire dans le groupement Bangang que les populations apprennent de l'existence de ces fonds. Je leur ai dit que dès que les fonds destinés au travail seront mis en ma disposition, je reviendrais vers eux pour qu'on décide ensemble sur ce qui peut être fait. Les questions sont sorties de partout dans la grande cour de la chefferie et j'ai pris la peine de leur expliquer de l'origine et de la façon dont ces fonds vont être utilisés.⁷

A ce niveau de réflexion, le constat qu'on peut dresser est le suivant : les comptes-rendus parlementaires sont un moment où le député revient justifier son mandat auprès de ces électeurs. Ils permettent aussi de créer une interaction entre le député et les populations. Depuis l'arrivée de l'honorable David Manfouo à l'Assemblée Nationale, les comptes rendus parlementaire sont couplés chaque année à la cérémonie de remise des bourses de l'excellence honorable Manfo David comme il le reconnaît lui-même :

Chaque année et ceci depuis que je suis arrivé au parlement, j'organise au mois de décembre une cérémonie de remise de distinction aux élèves les plus méritants, mais la première articulation de cette cérémonie c'est d'expliquer aux populations tout ce qu'on a eu à faire à l'Assemblée au courant de l'année.⁸

Les tournées de comptes rendus parlementaires n'ont pas connu un franc succès sous l'ère du parti unique contrairement à ceux du multipartisme qui sont de véritables moments de cohésion entre les députés et les électeurs. Il faut aussi dire que les députés du multipartisme sont en quelque sorte obligés de faire ces tournées de compte rendu dans la mesure où elles permettent de remobiliser la base électorale pour les prochaines échéances.

b- Meetings politiques

Les meetings politiques mobilisent les foules dans l'arrondissement de Batcham. Les recherches effectuées sur le terrain nous ont permis de comprendre que la situation n'a pas toujours été pareille. En effet c'est au début du XXI siècle que les meetings politiques ont pris

⁶ Tsessue Daniel, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

⁷ Idem.

⁸ David Manfouo, 58 ans, député à l'Assemblée Nationale, Yaoundé, 29 juin 2022.

cette coloration. Les raisons sont à chercher au niveau du portefeuille des élus qui utilisent de l'argent pour arranger les foules⁹. Bien plus encore certains informateurs sur le terrain nous ont confiés que participer à un meeting c'est la garantie de rentrer au-moins avec un morceau de savon¹⁰.

Les meetings politiques sont en réalité des moments où le sommier politique d'un parti que ce soit au niveau départemental ou d'arrondissement décide de remobiliser les troupes et expliquer les idéaux du parti aux membres, adhérents et sympathisants... Le député appartenant à une formation politique organise donc avec ses camarades du parti des meetings. Depuis le retour du Cameroun au pluralisme politique, les partis politiques qui ont régulièrement tenu des meetings politiques c'est le RDPC, le SDF et l'UNDP. Ces deux derniers ont bien tenu quelques meetings politiques quand ils avaient encore les députés au sein de l'hémicycle. Des deux partis que nous venons d'évoquer, les informateurs reconnaissent le caractère régulier du député Daniel Tsessue du SDF.

Il organisait des rencontres où il nous expliquait la discipline du parti et tout le bien qu'on tirerait de suivre le SDF car disait-il le SDF allait beaucoup faire pour l'arrondissement de Batcham¹¹.

Ces meetings se sont beaucoup plus accentués sur le mandat des députés RDPC (honorables Pierre Foti et l'honorable David Manfouo) pour la simple raison que hors mis la campagne électorale, période par excellence pour l'organisation des meetings, RDPC a d'autres événements qui permettent aux dirigeants du parti de rentrer dans leur circonscription pour aller à la rencontre des militants. C'est le cas de l'anniversaire du RDPC qui se célèbre tous les 25 mars de chaque année et de l'accession du président Paul Biya à la magistrature suprême qui se célèbre lui aussi tous les 6 novembre.

C'est dans ces moments que la doctrine du parti est enseignée aux militants mais aussi le moment de convaincre les indécis des bienfaits qu'ils y a à faire partir des rangs de tel ou tel parti¹². Il est aussi important de noter que ces meetings permettent aux élus de prouver aux comités centraux si on prenait l'exemple sur le RDPC qu'ils ne dorment pas mais qu'ils travaillent à faire grandir le parti dans leur circonscription.

⁹ Jean Tamekem, 70 ans, fonctionnaire à la retraite, Bangang, 07 avril 2022.

¹⁰ Juliette Manfo, 67 ans, commerçante, Bangang, 10 mars 2022 ; Emilienne Manfouo, 73 ans, cultivatrice, Bamougong, 05 mars 2022 ; Marie Dountsop, 49 ans, cultivatrice, Tsépo, 29 février 2022 ; Françoise Kengmene, 41 ans, cultivatrice, Tsépo, 29 février 2022.

¹¹ David Keubou, 64 ans, notable à la chefferie Bangang, Bangang, le 07 avril 2022.

¹² Madeleine Mayouya, 58 ans ; présidente sous-section OFRDPC Bamboutos-sud, Batcham, 09 mars 2022.

Photo n° 31 : Honorable David Manfouo dans un meeting du RDPC à Batcham



Source : archives du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo.

Il faut aussi observer que depuis un moment, avec l'arrivée du RDPC aux affaires à Batcham, les meetings politiques sont omniprésents nous confie un informateur qui a requis l'anonymat. Selon lui, dans tous les événements auxquels le député est convié, sa prise de parole prend très vite les allures de campagnes électorales¹³. Cette situation semble mettre beaucoup de personnes mal à l'aise mais la majorité de nos informateurs ne souhaitent pas s'exprimer sur le sujet.

En ce qui concerne les parlementaires sous le parti unique, l'organisation des meetings politiques ne dépendait pas directement d'eux mais il était impossible d'organiser un événement d'envergure sans qu'ils ne soient présents. Les grandes manifestations étaient pensées par les autorités et l'absence du député ou de tout autres personnes du sommet politique était considéré comme un crime de l'aise majesté et donc sévèrement punis.

c- Eclairage politique des électeurs

L'une des missions des parlementaires est aussi de faire comprendre aux populations pourquoi ils sollicitent être élus député et aussi de leurs dire quelles sont les missions qui sont dévolus à cette fonction.

¹³ Informateur ayant requis l'anonymat.

Entre 1965 et 1992, les députés du parti unique n'ont pas eu beaucoup de problèmes quant à l'encadrement et l'éclairage politique des électeurs. Ceci est dû au fait que c'était l'époque de la pensée unique. Ainsi, les parlementaires n'avaient pas à beaucoup se déranger pour expliquer les rouages de la politique aux populations. Il n'y avait personne en face qui tenait un discours contraire. La seule personne qu'il fallait convaincre c'était d'abord le parti. Les populations ne venaient qu'en dernière position¹⁴.

La majorité des actions des parlementaires sous l'ère du parti unique consistait essentiellement à sensibiliser les populations sur les messages et idéaux du "Grand Camarade, père de la nation" qui a dirigé le Cameroun du 18 février 1958 au 04 novembre 1982¹⁵. L'encadrement de la population va véritablement prendre tout son sens avec le retour du Cameroun au pluralisme.

Dès le retour du multipartisme au Cameroun au début des années 1990, la multiplication des partis politiques sur l'étendue du territoire va redessiner les visages politiques du Cameroun. Dans l'arrondissement de Batcham et en ce qui concerne les parlementaires, l'UNDP fait partie de ces formations politiques qui vont commencer à faire la politique de proximité pour chercher les voies en vue des législatives de 1992. La tactique employée sur le terrain nous ait expliqué par l'honorable Bruno Saho, député de Mbouda et président de l'UNDP dans les Bamboutos à cette époque :

Avec le retour du multipartisme, il était question pour nous de convaincre des populations qu'on pouvait faire la politique autrement que ce qu'ils avaient connu depuis 1966. Et pour cela il fallait aller vers les populations pour les expliquer pourquoi nous souhaitons être élus et qu'est-ce que nous devons les apporter une fois que nous serions arrivés à l'Assemblée nationale¹⁶.

En 1997, le premier adjoint au maire de la commune de Batcham va se déployer sur le terrain avec son équipe pour pourvoir conquérir les voies des électeurs en faisant du porte à porte. Une fois élus et à chaque fois que je me retrouvais dans ma circonscription, la grande partie de mon temps était réservé pour recevoir les populations qui venaient chacun avec son problème et estimaient qu'avec ma casquette de député je pouvais aider à trouver la solution¹⁷.

C'est d'ailleurs avec l'élection de Daniel Tsessue que les populations du groupement Bangang ont appris l'existence d'une dotation financière que le gouvernement met à la disposition des parlementaires pour la réalisation des micro-projets dans leurs circonscriptions électorales. Le député dans sa circonscription comme nous venons de le voir doit en plus des

¹⁴ Maurice Koudamo, 89 ans, premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

¹⁵ Wouafo Guifa, " Les parlementaires de la Ménoua et ...", p. 88.

¹⁶ Bruno Saho, 62 ans, conseiller régional de l'ouest et ancien député UNDP des Bamboutos, Yaoundé le 08 mai 2022.

¹⁷ Daniel Tsessue, 84 ans, Ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

investissements et des projets qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de ces populations, s'atteler à la formation et à l'encadrement politique de ces dernières. Cela ne doit en aucun cas empêcher le parlementaire de remplir sa fonction première qui est celle de voter les lois et contrôler l'action du gouvernement.

2- Légiférer et contrôler l'action du gouvernement

Les fonctions premières d'un député sont de voter les lois et contrôler l'action du gouvernement à travers un certains nombres de mécanismes mis sur pieds par l'Assemblée Nationale.

a- Rôle d'un député à l'Assemblée Nationale

Les missions dévolues à un parlementaire sont définies et codifiées par la loi camerounaise depuis l'instauration du parlemen. La constitution camerounaise du 18 janvier 1996 dans son article 14 alinéa 2 stipule que : "Le parlement légifère et contrôle l'action du gouvernement". La même constitution définit dans son article 26 les domaines réservés à la loi et décline en son article 35 la manière dont le gouvernement est contrôlé :

Le parlement contrôle l'action gouvernementale par voie des questions orales ou écrites et par la Constitution des commissions d'enquêtes sur des objets déterminés.

Le gouvernement, sous réserve des impératifs de la défense nationale, de la sécurité de l'Etat ou du secret de l'information judiciaire, fournit des renseignements au parlement.

Au cours de chaque session ordinaire, une séance par semaine est réservée par priorité aux questions des membres du Parlement et aux réponses du gouvernement¹⁸.

Le député est donc celui qui est chargé de voter les lois du pays mais aussi de contrôler l'applicabilité de ces lois par les membres du gouvernement sur toute l'étendue du territoire national. L'alinéa 2 de l'article 15 de notre constitution stipule que : " Chaque député représente l'ensemble de la Nation". Cet alinéa 2 nous permet de comprendre que bien que l'élection d'un député soit l'émanation d'un suffrage universellement exprimés par les électeurs d'une circonscription bien déterminée. Une fois arrivé à l'Assemblée Nationale, il ne représente plus seulement sa circonscription mais il représente davantage le pays tout entier.

Dans l'exercice de ses fonctions, il peut aussi venir en aide à la population de sa circonscription en faisant passer des lois qui sont à leurs avantages comme le remarque Jean Yves Cherot : "c'est le travail des élus de prendre soin des besoins des populations de leur district et de faire passer des lois qui les avantageront"¹⁹, J.C.Mascllet s'inscrit dans la même

¹⁸ Loi n° 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 juin 1972 de la République du Cameroun.

¹⁹ J.Y. Cherot, *le comportement parlementaire*, Paris, Economica, 1984, p. 200.

logique lorsqu'il dit : "Chaque député est le représentant de la nation. Mais, élu par les citoyens d'une circonscription, il se sent prioritairement le représentant de cette parcelle du territoire"²⁰.

Le député est donc chargé de suivre et de contrôler tout projet affecté dans sa circonscription par le gouvernement de la république.

b- Interventions des députés Batcham à l'Assemblée Nationale et le contrôle des projets gouvernementaux dans leurs localités

Comme nous l'avons vu plus haut, lorsqu'un député prend la parole à l'hémicycle, il défend l'intérêt de toutes les populations. Nous ne pouvons pas ignorer qu'il est aussi animé par le désir d'un bien être pour la population de sa circonscription d'origine, il défend leur intérêt comme nous le confirme l'honorable Daniel Tsessue :

Il faut savoir qu'à chaque fois que j'ai pris la parole à l'Assemblée nationale, je me sentais investi d'une lourde mission qui était celle de défendre les intérêts du Cameroun en général et ceux de ma population en particulier. Il arrivait des moments où je prenais la parole pour défendre certains projets qui n'avaient rien à voir avec l'arrondissement de Batcham, parce que c'est le travail d'un député surtout que nous on était dans l'opposition et on s'interrogeait sur un certains nombres de choses que nos collègues du parti au pouvoir semblaient ignorer²¹.

L'honorable Daniel Tsessue est aussi intervenu à l'Assemblée Nationale pour mener un combat sur la loi électorale à un moment où les élections étaient organisées par le seul Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation(MINATD). Les députés (SDF) ne se sont pas limités au niveau de l'Assemblée, ils ont aussi effectué des marches dans les deux grandes villes du pays à savoir Yaoundé et Douala ce qui a contribué à la création de l'ONEL (Office Nationale des Elections).

Pour l'honorable Saho de l'UNDP, même s'il est vrai que les parlementaires défendent les intérêts de leurs populations, il faut dire qu'ils le font la plus part du temps à travers des questions écrites adressées aux membres du gouvernement pour s'enquérir de l'état d'avancement d'un certains nombres de projets²².

Au niveau du parlement, en ce qui concerne le contrôle du gouvernement, le député a un droit de regard et de contrôle sur tous les projets affectés dans sa circonscription par les pouvoirs publics. Il doit donc suivre de près ces projets et adresser des questions par voie orale ou écrite au département ministériel chargé de réaliser le dit projet. C'est dans cette logique que l'ancien député du Nkam, l'honorable Ebenezer Njoh Mouelle disait : " le député suit,

²⁰ Masclet, *Un député pour...*, p. 187.

²¹ Daniel Tsessue, 84 ans, Ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

²² Bruno Saho, 62 ans, conseiller régional de l'ouest et ancien député UNDP des Bamboutos, Yaoundé le 08 mai 2022.

auprès des administrations, toute question, tout projet particulier concernant sa circonscription électorale”.

La rencontre du député avec les membres du gouvernement peut se faire dans le cadre des sessions plénières au parlement ou le député peut aussi rencontrer le membre du gouvernement hors de la session parlementaire. Les tractations sont le plus souvent engagées entre les deux personnalités pour l’aboutissement d’un projet. Le projet HIMO portant sur la construction de la route Bangang Centre-Nzindong-Messang a été suivie de bout en bout par l’honorable David Manfouo qui dans une lettre adressée au préfet dit ceci :

Monsieur le préfet,

Je viens auprès de vous par la présente vous porter mes suggestions relatives au projet HIMO [...],

- Nous devons respecter scrupuleusement les préinscriptions légales quant au déroulement harmonieux des travaux. C’est le seul gage permettant de garantir l’efficacité voire dans tout ce que l’on doit exécuter comme travaux ;
- A propos de la main d’œuvre, l’on doit privilégier les populations riveraines au projet dans le recrutement (au moins 60%) avant que le reste vienne d’ailleurs ;

Cette lettre de l’honorable témoigne du suivie du projet mais aussi de la volonté de ce dernier de faire d’abord profiter à ses populations les niches d’emplois que le projet va générer. En plus l’honorable David Manfouo avait une autre position privilégiée au sein du parlement qui lui permettait d’être en contact avec les projets BIP comme il le dit lui-même :

Le suivi des projets du gouvernement me tient trop à cœur surtout que, dès mon entrée au parlement je suis porté à la présidence départementale du comité de suivi de l’Exécution physico-financière des projets BIP et PPTTE dans le département des Bamboutos. Donc en ce qui concerne le contrôle de l’action gouvernementale dans ma circonscription Batcham et dans les Bamboutos en général, je suis régulièrement sur le terrain²³.

Le suivie des BIP (Budget d’Investissement Public) dans l’arrondissement par les parlementaires est également une réalité et l’honorable Pierre Foti du RDPC s’est montré très actif. Il a effectué plusieurs descentes sur terrain pour contrôler l’évolution des travaux et aussi la qualité du travail effectué. L’honorable Daniel Tsessue se rappelle encore une fois avoir interpellé le ministre des enseignements secondaires sur la qualité de la peinture qui avait été utilisée sur un bâtiment lycée de Batcham²⁴.

3- Parlementaires : porte-parole de la population de sa circonscription

Le député est la voix la plus autorisée pour défendre les intérêts des populations de sa circonscription au niveau du parlement en matière du vote des lois et auprès des membres du gouvernement quand il faut interroger l’état d’avancement des projets.

²³ David Manfouo, 60 ans, député, Douala, 28 mai 2022

²⁴ Daniel Tsessue, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

Le parlementaire peut aussi être considéré comme “un messenger” dans la mesure où à chaque fois qu’il est dans sa circonscription, il reçoit de la part des populations des doléances multiples et multiformes. Certaines de ces doléances sont résolues par le député à travers le fond des micro-projets à lui alloué par le trésor public. Ces fonds d’une valeur de huit millions par an ne peuvent pas répondre aux nombreuses sollicitations des populations. Le député les utilise pour faire des dons en tables bancs, tôles, ciment, et même pour effectuer des travaux qui ne demandent pas de gros moyens financiers²⁵.

Lorsque les doléances des populations ne peuvent pas être résolues au moyen des micro-projets, les parlementaires utilisent d’autres stratagèmes pour y parvenir. Quand il s’agit de la construction des salles de classes, des forages ou de la création des routes, le député prend attache avec les services des différents ministères concernés pour que les doléances de ces populations soient inscrites dans le Budget Investissement Public. Dans ce cas de figure, il n’est pas exclu de constater que certains projets soumis par le député X à l’attention du ministre Y soient réalisés sur la mandature d’un autre député. Certains députés entrent aussi en contact avec des Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour les aider à implémenter un certains nombres de projets²⁶.

La réalisation des doléances des populations par les parlementaires peut s’avérer très compliquée lorsque le député est de l’opposition. Dans l’arène politique où tout est mis en œuvre pour le triomphe de son parti ou pour diminuer l’électorat de son adversaire politique, il n’est pas exclu de voir un parlementaire du parti au pouvoir avoir plus de réalisation qu’un député de l’opposition. C’est de bonne guerre d’empêcher à tout prix son adversaire politique de réaliser ses promesses électorales. Ainsi, leur échec servira d’arguments pour les battre aux prochaines confrontations électorales²⁷.

Tableau 6 : Récapitulatif des œuvres politiques des députés de Batcham entre 1992 et 2013

Les députés de l’ère du multipartisme				
Noms des députés	Mathias Kanouwo	Daniel Tsessue	Pierre Foti	David Manfouo
Parti politiques du député	UNDP	SDF	RDPC	RDPC
Nombres d’interventions	05	10	07	09

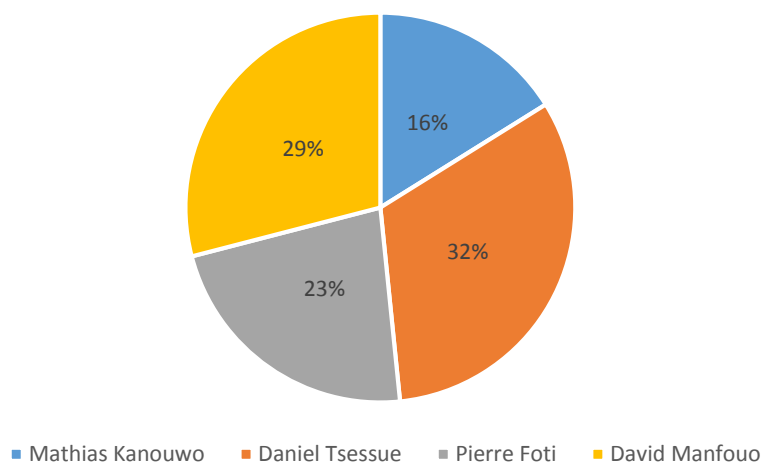
Source : tableau conçu par nous-même à partir des données recueillies sur le terrain.

²⁵ Zéphirin Couyong, 40 ans, enseignant, Bangang, 16 mars 2022.

²⁶ Idem.

²⁷ Wouafo Guifa, “ *Les parlementaires de la Ménoua et...*, p.97.

Diagramme n° 4 : Récapitulatif des œuvres politiques des députés de Batcham entre 1992 et 2013



Source : diagramme conçu à partir des données recueillies sur le terrain.

L'analyse de ce diagramme permet de comprendre que tous les parlementaires Batcham à partir de 1992 ont posé des actes sur le plan politique en faveur de leurs populations. Il est intéressant d'observer que les deux premiers députés après le retour au multipartisme ont beaucoup travaillé parce qu'il était question pour eux de convaincre mais aussi de montrer aux électeurs une autre façon de faire la politique. L'honorable Tsessue a été le plus actif parce qu'il était régulier sur le terrain. Les députés du parti au pouvoir ont été aussi très actifs parce que l'époque du monolithique était déjà derrière et il fallait prouver à chaque électeur qu'on méritait son suffrage.

Les députés sont aussi des hommes politiques et comme tel, ils ne ménagent aucun effort pour satisfaire leurs bases électorales et le sommet politique de leurs formations politiques respectives. Autant ils s'investissent dans leurs circonscriptions en ce qui concerne la formation des militants, autant ils contribuent pour l'essor administratif de cette même circonscription.

II- CONTRIBUTIONS ADMINISTRATIVES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

La contribution des parlementaires au développement de l'arrondissement de Batcham passe aussi par des actions sur le plan administratif. Ces actions visent à faciliter le quotidien des populations. Les actions entreprises par les députés du monolithique sont moins présentes dans la mémoire des informateurs que nous avons rencontrés. C'est pourquoi nous allons plus nous appuyer sur les parlementaires du pluralisme.

1- Appui et ou la création de certaines structures

Les parlementaires ont apporté leur modeste contribution dans la création d'un certain nombre de structures pouvant faciliter l'épanouissement de leurs concitoyens.

a- Création d'un cabinet parlementaire

Pour faciliter la collaboration entre les députés et les populations, un dispositif a été mis en place pour rapprocher un peu plus le député de son électorat.

Le député dans l'exercice de ses fonctions est le plus souvent appelé à se déplacer pour les sessions ordinaires et extraordinaires du parlement. Depuis le retour du Cameroun au multipartisme, on constate que la majorité des députés au Cameroun en général et dans l'arrondissement de Batcham en particulier sont pour la plupart des hommes d'affaires. Ils ont des activités qui ne les permettent pas toujours présents. C'est pour cette raison que d'autres voies ont été créées pour pallier ces problèmes.

En 1997, lorsque le député du SDF l'honorable Tsessue Daniel est entré au parlement, il a entrepris de mettre sur pied une équipe constituée de six personnes dont deux représentant chacun des trois villages que compte l'arrondissement de Batcham²⁸. Cette équipe avait pour missions de recevoir d'abord toutes les doléances émises par les populations, les classées par la suite et enfin les soumettre à l'appréciation de l'honorable. Cela avait permis aux populations de moins se déplacer une fois que le député était dans sa circonscription. Elle a également permis de gagner en temps car étant même sur Yaoundé le député recevait les doléances²⁹.

Depuis 2011, l'honorable David Manfouo a pris la résolution d'installer les bureaux de son cabinet parlementaire au centre administratif de Batcham. Une grande première dans l'histoire de cette unité administrative. Tout comme dans le premier cas, ce cabinet parlementaire est chargé de collecter les doléances des populations. Plus important encore, il met à la disposition du grand public tous les comptes rendus parlementaires depuis 2007 pour que tous les citoyens puissent les consulter au besoin. Si on est absent à une réunion de compte rendu de l'honorable Manfouo, on est au-moins sûr que nous allons retrouver tout ce qu'il a dit dans son cabinet parlementaire³⁰.

L'un des avantages que le cabinet parlementaire David Manfouo offre aux populations est qu'il donne accès à une grande partie des archives de l'honorable permettant ainsi aux

²⁸ David Keubou, 64 ans, notable à la chefferie Bangang, Bangang, le 07 avril 2022.

²⁹ Emilienne Manfouo, 73 ans, cultivatrice, Bamougong, 05 mars 2022

³⁰ Madeleine Mayouya, 58 ans, présidente OFRDPC Bamboutos sud, Batcham, 15 avril 2022.

élèves, étudiants et chercheurs d'entrer en contact sans grande difficulté avec les travaux et les actions que le député pose au cours de son mandat.

b- Augmentation des services de sécurité

Les parlementaires ne sont pas restés indifférents face aux questions sécuritaires dans l'arrondissement de Batcham. En effet depuis sa création, l'arrondissement de Batcham était doté d'une seule brigade de gendarmerie. Avec une population sans cesse croissante, le territoire devenait un peu plus vaste et échappait au contrôle d'une seule équipe de sécurité installée au plateau administratif de Batcham.

Les parlementaires ont à plusieurs occasions, saisies les autorités compétentes pour que des postes de gendarmerie supplémentaires soient créés dans les villages comme Batcham et Bangang. Bamougong étant plus proche de Mbouda, il bénéficiait de temps à autres des services de la compagnie de Mbouda.

Ces demandes avaient été formulées par trois députés successifs à savoir l'honorable Daniel Tssue, l'honorable Pierre Foti et l'honorable David Manfouo. Ces doléances ont porté leurs fruits dans la mesure où le premier poste de gendarmerie créée est celui de Baleghang dans le groupement Batcham en 2010. Six ans plus tard en 2016, un autre poste de gendarmerie a été créé à Nzindong dans le groupement Bangang permettant ainsi à l'arrondissement de Batcham d'avoir deux postes de gendarmerie avec une brigade.

Toujours sur le plan sécuritaire, les populations de Batcham avaient émis le vœu d'avoir un commissariat de sécurité publique. Cette demande avait vu le jour quand l'honorable Pierre Foti était encore député. Elle sera plus récurrente sous la première législature de l'honorable David Manfouo. Comme par le passé, les députés concernés ont formulé des demandes auprès des autorités compétentes. En 2013, un décret du président de la République créait un commissariat spécial à Batcham³¹.

L'ouverture s'est faite un an plus tard. La création de ce commissariat spécial vient allonger les services de sécurité surtout qu'on observait une hausse de la culture du chanvre et autre drogue dans l'arrondissement³². En plus le commissariat spécial dispose en son sein d'un poste d'identification en attendant la création d'un commissariat de sécurité publique³³.

³¹ Alphonse Nguelodi, 48 ans, Commissaire spécial, Batcham, 22 mars 2022.

³² André Djoumessi, 74 ans environ, Pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

³³ Alphonse Nguelodi, 48 ans, Commissaire spécial, Batcham, 22 mars 2022.

2- Equipement et l'entretien des structures socio-politiques

Nous allons voir ici les dons en mobiliers, en ressources humaines et l'entretien de certaines structures socio-politiques de l'arrondissement de Batcham.

a- Equipement en mobilier de bureaux

Soucieux du devenir de leurs populations et de la qualité des services qui sont rendus dans leur circonscription électorale, les parlementaires ont très souvent équipé certaines structures en mobilier de bureaux pour permettre que le service soit rendu en toute quiétude. Ainsi, l'honorable David Manfouo a répondu favorablement deux fois à l'appel du chef de poste de la gendarmerie de Baleghang avec une contribution de 100.000Fcfa³⁴ pour que ce poste de gendarmerie soit équipé en matériel de bureau, et à l'appel du commissaire Clément Alata Nkambi par une enveloppe financière d'un montant de 130.000 FCFA pour l'équipement en matériel de bureau du commissariat spécial de Batcham³⁵.

b- Demande en ressources humaines

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la carte scolaire de l'arrondissement de Batcham est la mieux lotie dans le département des Bamboutos. Ceci est dû en partie aux parlementaires. Toutefois, la construction et l'équipement en matériel de ces structures scolaire ne résolvent pas tous les problèmes car il faut bien que les élèves et écoliers reçoivent des enseignements. Or, le caractère rural de l'arrondissement de Batcham ne facilite pas toujours l'installation des enseignants affectés par le MINESEC³⁶ (Ministère des Enseignement Secondaires).

Les parlementaires avec l'aide des élites locales sont le plus souvent appelés à utiliser beaucoup de diplomatie demander auprès des services compétents, les ressources humaines nécessaires. L'une des pistes proposées aux parlementaires par l'élite locale sur la question des ressources humaines est de chercher partout sur le triangle national tout fils Batcham désireux de poursuivre sa profession d'enseignant dans son arrondissement et de l'aider dans ce sens. Les dossiers de ces derniers seront pris en charge par les députés aidés en cela par l'élite locale pour faire du lobbying auprès des autorités compétentes.

³⁴ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° VII.

³⁵ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° VIII.

³⁶ Achille Yonta, 40 ans, sociologue de peuplement, Yaoundé, 7 juin 2022.

3- Interventions multiples auprès des autorités

Les parlementaires dans l'accomplissement de leurs missions, sont le plus appelés à apporter des contributions auprès des autorités administratives, traditionnelles ou encore chez des personnes privées.

a- Interventions auprès des autorités administratives et traditionnelles

Les parlementaires sont sur tous les fronts dans leur circonscription. Ils sont présents dans toutes les manifestations et à chaque fois, leur aide est la bienvenue. En 2013, l'honorable David Manfouo a contribué à l'organisation de la cérémonie solennelle d'installation de l'Exécutif Communal de la Mairie de Batcham comme l'atteste la lettre n° 0111/13/CAPB/HMD/DC :

Monsieur le président,

Le préfet des Bamboutos foulera le sol de la municipalité de Batcham le samedi 02 novembre 2013 pour installer solennellement les membres de l'Exécutif Communal de notre Mairie.

A cet effet, j'émet le fort vœu selon lequel nous devons réserver à notre préfet une hostilité sans précédent [...], mettre à la disposition du Comité d'Organisation la somme de 500.000 FCFA.

Monsieur le président, tout en vous souhaitant bonne réception du présent et plein succès, je vous adresse, ainsi qu'à tous les membres du Comité d'Organisation, mes salutations fraternelles³⁷.

L'honorable va réitérer le geste à la chefferie du groupement Bangang où il va apporter une contribution financière de 200.000 FCFA par mois et ceci pendant dix mois³⁸ pour la gestion de la chefferie supérieur du groupement.

b- Interventions pour les particuliers

Le député à l'Assemblée Nationale représente une source d'espoir aussi bien pour sa collectivité que pour les particuliers, J.C Masclat disait à ce propos : "Le député intervient en faveur des collectivités locales dont il est l'ambassadeur naturel. Il intervient aussi pour les intérêts privés des habitants de sa circonscription. Tels sont les bénéficiaires principaux de cette activité³⁹".

Le député a donc la lourde charge de promouvoir les intérêts de sa circonscription mais également des citoyens originaires de son fief électoral. Ce coup de pouce des parlementaires peut se manifester de différentes façons. Il peut intervenir pour les dossiers des citoyens dans différentes administrations ou pour la promotion à des fonctions plus importantes dans leurs lieux de service. Pour la réalisation d'une route dans sa circonscription, l'honorable Pierre Foti avait demandé et obtenu que le contrôle de ce chantier soit fait par l'entreprise ECTA-BTP qui est une mission de contrôle appartenant à un fils de l'arrondissement de Batcham. La réussite

³⁷ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° XI.

³⁸ Archive du cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo, annexe n° XII.

³⁹ Masclat, *un député pour...*, p. 122.

de ce genre d'opération dépend du bord politique du parlementaire. S'il est de l'opposition, il aura du mal à convaincre comme le remarque J.C Masclet :

L'efficacité du député dans les démarches qu'il entreprend dépend de son crédit personnel, mais aussi de son appartenance à la majorité ou à l'opposition. Les députés de la majorité sont considérés comme des agents du gouvernement. Les députés de l'opposition ne peuvent qu'exceptionnellement compter sur les faveurs gouvernementales⁴⁰.

Tableau 7 : Récapitulatif des œuvres administratives des parlementaires de 1965 à 2013

Epoque	Ere monolithique			Ere pluralité			
Noms des parlementaires	Thomas TAPEO	Philippe Djou Tagny	Maurice Tatsinda	Mathias Kanouwo	Daniel Tsessue	Pierre Foti	David Manfouo
Parti politique des parlementaires	UNC	UNC	UNC/ RDPC	UNDP	SDF	RDPC	RDPC
Nombres d'interventions	3	5	6	5	7	7	10

Source : tableau réalisé à partir des informations que nous avons recueillies sur le terrain.

Ce tableau nous permet de constater que tous les parlementaires de l'arrondissement de Batcham ont posé des actes administratifs en faveur de leurs circonscriptions ou pour des intérêts de certains particuliers. On remarque aussi que certains députés se détachent du lot. Cela peut être dû à leurs positions dans le parti ou de la proximité avec certaines administrations. C'est le cas de l'honorable David Manfouo, de l'honorable Daniel Tsessue et du député Pierre Foti.

Les parlementaires Batcham veillent à la recherche des solutions aux problèmes de leurs populations. C'est pour cette raison qu'ils les accompagnent partout où les intérêts de l'arrondissement sont présents. Parfois ils agissent aussi pour l'intérêt des particuliers. Toutes ces missions n'empêchent pas les députés de poser des actes en leurs noms propres mais au profit de leur circonscription ou tout simplement au profit de leur groupement.

⁴⁰ *Ibid*, p. 69.

III-CONTRIBUTIONS POLITICO-ADMINISTRATIVES PRIVEES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

Il est question pour nous dans cette partie de ressortir d'une part les contributions des parlementaires sur le plan politique avant leur entrée dans l'hémicycle en tant que député et d'autre part les actes significatifs qu'ils ont posés après le parlement.

1- Actions des députés avant l'arrivée au parlement

La majorité des députés que nous étudions ont posés des d'actes qui ont certainement contribué à leur élection comme député. Ces actions peuvent être personnelles ou politiques.

a- Actions personnelles

Nous entendons par actions personnelles les réalisations individuelles sur le plan de l'avoir ou sur le plan de l'être qui ont contribué à propulser les parlementaires au-devant de la scène. Le bagage intellectuel et la longue carrière professionnelle et diplomatique de Daniel Tsessue sont sans aucun doute les éléments qui ont milité en sa faveur pour son élection comme député de la nation. L'étude de la biographie de Daniel Tsessue (chapitre II) nous a permis de comprendre qu'il était un homme dont l'une des qualités premières est la gestion des hommes.

Cette longue carrière suscite d'ailleurs beaucoup d'admiration chez la population Batcham car il est l'un des rares fils de cet arrondissement dont la carrière suscite force et admiration. Il était toujours présenté comme un modèle de réussite chez les enfants afin que ces derniers croient et rêvent d'une vie meilleure.⁴¹

L'un des parlementaires dont la vie avant l'entrée au parlement force admiration est sans doute sa majesté Robert Tatang. En effet, chef supérieur du groupement Batcham depuis 1981, ses réalisations sur le plan agricole ont permis aux populations de son royaume et les villages environnantes de comprendre que l'agriculture était la clé du succès. En outre, sa majesté a entrepris de faire de vastes plantations de goyavier, de pimentier, d'avocatier pour inciter sa population à pratiquer plus l'agriculture⁴².

b- Sur plan politique

Les parlementaires Batcham ont beaucoup œuvrés dans le champ politique avant leur entrée à l'hémicycle et dans la politique. En effet, la majorité des parlementaires qui arrivent à l'Assemblée Nationale présentent pour certains une longue carrière politique. C'est le cas du

⁴¹ André Djoumessi, 74 ans environ, pasteur et ancien proviseur du CES de Bangang, Bangang, 21 mars 2022.

⁴² Maurice Koudamo, 89 ans, premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

député Pierre Foti qui fait ses premiers pas dans la politique au début des années 1980. Il va occuper plusieurs fonctions à l'instar de celle de secrétaire du comité de base du RDPC bloc n° 2 au quartier Kondengui à Yaoundé, tête de liste aux élections municipales dans la commune de Batcham en 1996, candidat malheureux aux élections législatives dans les Bamboutos l'année suivante et vice-président à la commission départementale pour la campagne du RDPC aux élections présidentielles de 2004 dans les Bamboutos⁴³.

Comme on peut le constater, Foti qui est élu en 2002 n'est pas un novice en politique dans la mesure où avant cette élection, il avait déjà fait près de vingt-deux longues années de militantisme. Pour David Manfouo, son entrée en politique part du constat selon lequel, " pour résoudre un certain nombre de problème de développement qui se posent aux populations, il faut faire la politique. C'est ainsi que j'ai commencé par militer dans la section jeune de l'Union Nationale du Cameroun et petit à petit j'ai gravie les échelons dans le parti"⁴⁴.

2- Contribution des parlementaires dans le cadre de leur formation politique

L'investissement des parlementaires dans le cadre de leur formation politique a été toujours une réalité dans l'arrondissement de Batcham. Si cela paraissait comme une évidence sous le parti unique, les choses sont devenues plus complexes avec le retour au multipartisme.

Les députés travaillent beaucoup pour l'expansion des partis politiques qui les ont investis. A l'époque du parti unique, cela était presque une évidence de mobiliser les troupes à tout moment et à tout heure pour faire triompher les idéaux défendus par le grand camarade. Les militants avaient donc la lourde responsabilité de maintenir une sorte de vieille politique dans leur circonscription. Que ce soit Philippe Djou Tagny, ou Maurice Tatsinda, ils ne manquaient pas l'occasion de faire l'apologie du grand parti même s'il faut dire que la tâche était moins ardue dans la mesure où c'était le seul parti et les futurs parlementaires se retrouvaient toujours en terrain conquis⁴⁵. Cela ne voudrait pas dire qu'on pouvait s'amuser car le bâton du grand camarade n'était jamais trop loin.

Le retour du Cameroun au multipartisme a permis de voir une forte mobilisation des partis politiques sur le terrain. Cette mobilisation était conduite par des hommes qui aspiraient à des fonctions de responsabilités dans la gestion des affaires de la cité.

Après la chute du mur de Berlin et l'avènement de la démocratie en Afrique en général et au Cameroun en particulier (1990), plusieurs formations politiques vont investir le champ

⁴³ Archives de l'honorable pierre Foti.

⁴⁴ Honorable David Manfouo, 60 ans, Député, Douala, 28 mai 2022.

⁴⁵ Maurice Koudamo, 89 ans, Premier notable à la chefferie du groupement Batcham, Batcham, 12 avril 2022.

politique dans l'arrondissement de Batcham à la recherche des voix pour les échéances électorales. L'UNDP fait partie de ces formations politiques qui va convaincre les populations d'adhérer à leur projet de société pour les législatives de 1992. La liste de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès était conduite par le chef supérieur du groupement Batcham sa majesté Robert Tatang. Ce qui a permis dans un premier temps de rallier tout un groupement à la cause de l'UNDP comme nous le confie l'honorable François Saho :

Quand je montais les listes pour les législatives, certaines personnes sont venues me dire que si je ne mets pas le chef comme tête de liste, personne ne votera pour l'UNDP et c'est ainsi que le chef Batcham va devenir tête de liste et avec tout le monde qu'il avait derrière lui, nous sommes sortis vainqueur des législatives⁴⁶.

La démission de sa majesté Robert Tatang de ses fonctions de parlementaire va aussitôt amorcer la chute de l'UNDP. Malgré les actions entreprises par son suppléant l'honorable Kanouwo, l'UNDP perd sa place au profit d'un autre parti d'opposition à savoir le *Social Democratic Front*.

L'action de l'honorable Daniel Tsessue dans le SDF est incommensurable dans l'arrondissement de Batcham en particulier et dans le Cameroun en général. En effet, le background de l'honorable Daniel Tsessue forçait l'admiration au sein de son parti et de sa circonscription en particulier. Vêtu de son statut d'administrateur civil (sous-préfet, préfet) et d'ancien diplomate (consul général du Cameroun à Libreville), l'honorable Tsessue Daniel va être copté au sein du SDF en 1993 et épousera la vision du changement prônée par cette formation politique au Cameroun⁴⁷.

Ces actions du SDF sont visibles à travers les hautes fonctions qu'il occupe dans le parti tel membre du cercle de réflexion du SDF (*thinks tank*). Dans la capitale, le travail de l'honorable était de penser la stratégie du parti.

L'honorable Daniel Tsessue rentre dans sa circonscription pour penser la stratégie qui permettra de mettre en déroute l'UNDP lors des législatives de 1997⁴⁸. Ses différentes prises de parole dans le parti et sa parfaite maîtrise des problèmes de l'arrière-pays va permettre aux populations de Batcham d'adhérer massivement à sa vision politique. En 1996, les populations lui envoient un premier jet de pierre en l'élisant premier adjoint au maire de la commune de Batcham. Le travail de l'honorable dans son parti va au-delà des frontières de sa circonscription électorale dans la mesure où il était le président du SDF dans le département des Bamboutos.

⁴⁶ Bruno Saho, 65 ans, Ancien député et conseiller régional de l'ouest, Yaoundé, 17 mai 2022.

⁴⁷ Daniel Tsessue, 84 ans, ancien député de la nation, Yaoundé, 03 mai 2022.

⁴⁸ David Keubou, 63 ans, notable à la chefferie Bangang, Bangang, 07 avril 2022.

Les députés du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais ne dérogent pas à cette règle. Ils donnent une grande priorité aux activités de la formation politique à laquelle ils appartiennent. L'honorable Pierre Foti est l'une des personnes ayant beaucoup œuvré dans le RDPC. C'est sous sa supervision et son contrôle que le RDPC est revenu en force dans l'arrondissement de Batcham. Il a mis sur pied un comité de suivi qui a créé et installé près de quarante-deux sous-sections du RDPC dans les trois villages. Tout Ceci à la même époque. Il présidait aussi le comité de sensibilisation, d'animation et de mobilisation des populations du groupement Bangang aux idéaux du RDPC.

C'est l'ensemble des actions de Pierre Foti qui va permettre au RDPC de renverser le SDF lors des législatives de 2002 non sans avoir échoué en 1997. L'honorable Foti continue ses actions en tant que délégué à l'éducation et à la propagande à la section départementale RDPC des Bamboutos. Cette fonction lui a permis de faire le tour du département et de comprendre les problèmes auxquels est confrontée l'éducation de base afin de proposer des solutions. L'on comprend d'ailleurs pourquoi après cette nomination en 2007, il est porté en 2008 au poste de Délégué Régional pour l'Education de Base à l'Ouest. E 2001 jusqu'à sa mort, l'honorable Pierre Foti faisait partir des plus grands contributeurs financiers aussi bien de la cagnotte départementale qu'à celle de la commune de Batcham et du secteur du groupement Bangang. Cette cagnotte était destinée à la vie du parti et aux victoires du RDPC dans les Bamboutos.

Dans la même lancée, son camarade du même parti l'honorable David Manfouo fait presque l'unanimité au sein du RDPC dans le Sud des Bamboutos en particulier et dans les Bamboutos en général. Au niveau de la mobilisation des militants, il est au-dessus de tous les cadres que nous avons eu dans Bamboutos sud jusqu'ici⁴⁹. L'honorable David Manfouo met un accent particulier sur la formation et l'encadrement des militants.

Il est d'ailleurs l'un des plus grands pourvoyeurs de fonds du RDPC dans le département des Bamboutos. Avant 2007, l'arrondissement de Batcham où la section RDPC Bamboutos sud est classée quatrième en termes de poids politique sur les quatre arrondissements du département. Mais depuis l'arrivée de l'honorable, Bamboutos sud est passé premier⁵⁰.

⁴⁹ Madeleine Mayouya, 58 ans, présidente OFRDPC Bamboutos sud, Batcham, 15 avril 2022.

⁵⁰ Hugo Feuyem, 50 ans, président de la section RDPC Bamboutos sud, Batcham, 18 avril 2022.

3- Actions des députés après le parlement

Les parlementaires après leur passage à l'hémicycle de Ngoa-Ekelle continuent de poser des actes dont l'objectif est de favoriser le développement de l'arrondissement. Ceci parfois par des actions au niveau de leur village respectif étant donné que si l'un des trois villages se développe, c'est tout l'arrondissement qui en profite.

a- Sur le plan éducatif

Il ne fait aucun doute que l'éducation fait partir des priorités de tous les parlementaires. Mais s'il y'a un homme qui pourrait être qualifié de "papa éducation" c'est l'honorable Pierre Foti en ce sens que même après son passage à l'Assemblée Nationale, il a continué d'œuvrer pour l'essor de l'éducation dans l'arrondissement de Batcham et dans le département des Bamboutos. Daniel Tsessue après son départ de l'Assemblée Nationale s'est consacré à l'écriture. Il a déjà mis sur le marché un livre en deux tomes comme nous l'avons indiqué dans sa biographie (dans le chapitre II).

L'investissement de Pierre Foti dans le secteur éducatif n'est pas un fait anodin. Il a fait tout sa carrière professionnelle dans le secteur éducatif. Ainsi, après le parlement, Pierre Foti est nommé Délégué Régional de l'Education de Base pour l'Ouest. Cette fonction va lui servir de tremplin pour étoffer la carte scolaire de l'arrondissement de Batcham avec la création et l'ouverture de plusieurs écoles maternelles. Plusieurs fils de l'arrondissement évoluant dans le secteur de l'éducation de base sont aussi passés à des grades supérieurs grâce à l'honorable Pierre Foti.

b- Sur d'autres plans

Après leur passage au parlement, certains ont complètement disparus de la scène politique peut être à cause de la chute de leur parti politique ou de leurs conditions financières. C'est le cas de la quasi-totalité des parlementaires sous le parti unique donc aucune action n'est visible.

Contrairement à ceux-là, les parlementaires de la pluralité ont beaucoup œuvré après leur départ du parlement. Même si Daniel Tsessue du SDF s'est éloigné de la politique, il reste très actif dans la résolution des problèmes de rencontre son groupement. Il est très actif dans les organisations dont la mission principale est de relever le niveau de vie des populations. Pierre Foti après son passage à l'Assemblée Nationale était très actif sur les questions de développement. Il était d'ailleurs membre du conseil des sages de la communauté Bangang de Yaoundé.

Les parlementaires peuvent se dessaisir de leurs caquettes d'élus de nation et cela n'enlèvera pourtant rien sur l'impact qu'ils peuvent avoir sur la marche en avant de l'arrondissement Batcham. Pour cela ils ont posé des actes louables avant leurs entrées à l'hémicycle en tant qu'élus du peuple. Les actions posées par les députés sont pourtant entachées de quelques zones d'ombres qui méritent d'être explorées.

IV- LIMITES DES ACTIONS DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

Les parlementaires de Batcham dans leurs quêtes du bien-être des populations ont posé des d'actes et réalisé un certains nombres de travaux qui vont de l'entretien des routes à la construction des écoles, etc. Dans cette partie nous allons pose un regard critique sur quelques-unes des réalisations de nos parlementaires. Nous nous appuyerons sur les plans politique et hydrolique.

1- Sur le plan politique

La politique semble être l'élément fédérateur des parlementaires de l'arrondissement de Batcham car, ceux-ci ont été investis par un parti politique avant de se retrouver à l'Assemblée Nationale.

a- Création de l'arrondissement de Bangang

Comme nous l'avons dit dans le premier chapitre de ce travail, Bangang est presque le seul groupement de premier degré au Cameroun à ne pas avoir d'arrondissement.

La situation aurait pu se présenter autrement dans les années 1990 n'eût été les luttes entre certaines forces politiques dans le village Bangang. En effet, selon certaines indiscretions, l'octroi de l'arrondissement de Bangang dans les années 1990 a échoué parce que le dossier était porté par un député du parti d'opposition à savoir le *Social Démocratic Front*. Peur de voir l'électorat de ce parti s'augmenter avec l'arrivée de l'arrondissement sa députation, certains militants du parti au pouvoir vont trouver des subterfuges pour convaincre la première autorité traditionnelle Bangang de ne pas adhérer à ce projet.

Cet échec n'a pas été sans conséquences. Les populations de Bangang expriment un sentiment d'abandon. Ce qui aurait pu être évité si les intérêts égoïstes des uns et d'autres n'avaient pas pris le pas sur l'intérêt d la communauté. Les militants du parti au pouvoir avaient pensé qu'il serait facile pour eux d'apporter l'arrondissement dans Bangang une fois aux affaires. Malheureusement la réalité est toute autre et la population continue d'attendre.

b- Le deal de Batcham

L'arrondissement de Batcham est constitué de trois chefferies dont deux de premier degré et un de deuxième degré. Il existerait un deal non écrit entre ces trois villages. Ce deal concernerait l'occupation des postes de maire, de premier adjoint au maire et de député. Selon le deal, à chaque élection, si le groupement Bangang présente un candidat pour le poste de maire, le député sera automatiquement Batcham et le premier adjoint au maire sera de Bamougong et vice versa. C'est la meilleure façon de garder non seulement l'équilibre entre les trois chefferies de l'arrondissement mais aussi de résoudre le problème de représentativité dans les sphères décisionnelles. Le deal a été instauré avec le retour du multipartisme parce que sous le parti unique, un seul village pouvait parfois détenir la commune et le poste de député. Ce deal a été mis à rude épreuve en 2007 :

En 2007, lors des investitures pour la députation et la mairie, celui qui avait été désigné pour briguer le poste de député était Mr David Manfouo originaire du groupement Bangang dont le deal aurait voulu que ce soit un Batcham qui se présente à la mairie. Sauf que le président de la sous-section de Bamboutos sud originaire de Bangang décide de se présenter aux élections municipales. Cette candidature provoqua la colère des Batcham au point où il a fallu la médiation du préfet pour que le président de la sous-section retire sa candidature⁵¹.

La situation telle que présentée nous permet de constater que ce n'est plus la compétence encore moins le poids politique qui est mis en avant. Ici, les intérêts de la population sont sacrifiés au nom de l'équilibre ou de la stabilité de l'arrondissement.

Un autre problème que pose le deal selon certaines sources est que, l'idée originale a été déformée et la population qu'elle soit à Bangang ou à Batcham a un sentiment d'abandon de l'une des deux personnalités évoquées plus haut à savoir le maire et le député. En effet la situation qui prévaut peut-être décrite de la manière suivante : chaque personnalité développe son village.

Tableau 8 : Tableau représentant le deal non écrit dans l'arrondissement de Batcham à partir de 1992

Années	Députés	Maires	1 ^{er} adjoint au maire
1992-1997	Batcham	Bangang	Bamougong
1997-2002	Bangang	Batcham	Bamougong
2002-2007	Bangang	Batcham	Bamougong
2007-2013	Bangang	Batcham	Bamougong

Source : tableau conçu par nous à partir des données recueillies sur le terrain.

⁵¹ Achille Yonta, 40 ans, Sociologue de peuplement, Yaoundé, 7 juin 2022.

Le tableau nous permet de dégager quelques constats. Le premier est que depuis le retour du Cameroun au multipartisme en 1990, date à laquelle le deal de Batcham a été instauré, l'alternance dans les fonctions de député et de maire ne s'est faite qu'une fois en 1997. Depuis cette date, on assiste à un immobilisme qui fait que les populations considèrent le poste de député comme naturellement Bangang et celui de maire comme naturellement Batcham. Pourtant le deal ne parle pas de la domiciliation de ces fonctions. Un autre constat que nous faisons après l'analyse de ce tableau est celui relatif à la situation du village Bamougong qui, depuis 1990 s'est contenté du poste de premier adjoint au maire et qui voudrait lui aussi avoir un rôle de premier plan. Cependant, que peut un village de deuxième degré face aux deux géants de premier degré⁵².

Le travail que nous avons effectué sur le terrain entre février et avril 2022 nous a permis de faire le constat suivant : les populations du groupement Bangang ont le sentiment que le maire ne consent pas assez d'investissement dans leur village. C'est pour cette raison qu'ils souhaiteraient que la mairie soit dirigée par un Bangang au vu de l'enveloppe budgétaire qu'elle gère. Les populations de Batcham souhaiteraient que le député soit de leur groupement parce qu'il a des possibilités pour défendre les gros dossiers à Yaoundé.

2- Sur le plan des travaux

Les travaux réalisés par les parlementaires ont pour objectifs d'améliorer les conditions de vie des populations. Nous allons ici nous interroger sur la durée ou mieux la résistance de certains de ces ouvrages. Nous ferons également le ratio entre les moyens mis à la disposition des députés et les travaux effectués sur le terrain.

a- Sur le plan hydraulique, routier et éducatif

Certains députés de l'arrondissement de Batcham dans leur quête du bien être des concitoyens ont dotés certains villages ou quartiers d'ouvrages hydrauliques.

Ces ouvrages ne résistent malheureusement pas au temps. Très peu survivent deux années après leurs inaugurations. On se pose donc des questions sur la maturation de ces projets avant leurs réalisations. Les robinets installés dans le quartier Zemestuet en 2011 par l'honorable David Manfouo n'a pas fonctionné pendant longtemps au grand désarroi des populations qui avaient pourtant cru voir le bout du tunnel avec la construction de ces ouvrages. Quand ces robinets ont cessé de fonctionner quelques temps après leurs installations, nous nous

⁵² Informateur ayant requis l'anonymat.

sommes dit que c'était pour un temps mais malheureusement c'était de façon définitive⁵³. Il en est de même pour les robinets installés par l'honorable pierre Foti. Seuls les vestiges ou le gros œuvre vous rappelle qu'il y avait de l'eau ici. Il se pose donc le problème de la durabilité des infrastructures offertes aux populations par les élus parlementaires.

Photo n° 32 : Borne fontaine installée dans le groupement Batcham par l'honorable Foti Pierre dont la durée de vie a été très courte



Source : cliché Servede Daniel Tsomene, Batcham le 18 avril 2022.

Dans le domaine de reprofilage ou de la réhabilitation des routes, la situation est pareille. La majorité de ces routes après le retour des pluies deviennent presque aussi impraticable. Ce phénomène de dégradation des routes que ce soit les pistes agricoles ou les routes communales s'observe aussi bien sur les routes entretenues par la mairie que sur celles entretenues par les députés. Au vu de cela, l'on se pose la question de savoir si les députés disposent d'assez de moyens pour répondre aux attentes des nombreuses populations.

Sur le plan éducatif, les parlementaires ont beaucoup œuvré pour la création, la construction et l'équipement des écoles. Un autre terrain sur lequel les attentes de la population sont encore nombreuses : la dotation de ces structures en enseignants qualifiés entre autres. Dans un lycée comme celui de Bangang, la majorité du corps enseignant est constituée des étudiants de l'université de Dschang, pas toujours bien formés. La situation est la même dans toutes les écoles de l'arrondissement que ce soit dans le primaire ou dans le secondaire⁵⁴.

Ce qui nous amène à nous interroger sur la qualité des enseignements que reçoivent les écoliers dans ces établissements. Les établissements d'enseignement technique sont les plus

⁵³ Zachée Manfo, 60 ans, Tenancier d'une buvette à Zemetsuet, Bangang, 16 mars 2022.

⁵⁴ Achille Yonta, 40 ans, sociologue de peuplement, Yaoundé, 7 juin 2022.

touchés par cette insuffisance d'un personnel qualifié. La majorité des ateliers manquent de matériels pour permettre d'adjoindre la théorie à la pratique. Ce qui ne manque pas de porter un coup sur la formation des élèves.

b- Micro-projets parlementaires

La vulgarisation des micro-projets parlementaires ce fait au début des années 1990 avec le retour du multipartisme. Le micro-projet parlementaire est une dotation financière d'une valeur de huit millions que le trésor public met à la disposition des députés pour la réalisation d'un certains nombres de travaux dans leurs circonscriptions. Le montant alloué à un parlementaire au courant d'une mandature est de quarante millions de franc cfa. Cette dotation financière paraît insuffisante pour que certains puissent parler de projet de développement. Certains remettent même en cause l'appellation de micro-projets au vu du nombre de problèmes que leurs circonscriptions en particulier et toutes les autres circonscriptions du pays rencontrent dans le processus de développement.

C'est le cas de l'ancien député du Nkam Ebénézer Njoh Mouelle qui partage cette vision dans son ouvrage *Député de la nation*⁵⁵, cette perception des micro-projets parlementaire est aussi partagée par le politologue Mathias Éric Owona Nguini qui dans une interview accordée au quotidien *Cameroon Tribune* disait :

S'il fallait véritablement mettre en œuvre des actions de développement dans les circonscriptions, la dotation allouée aux députés est loin d'être suffisante pour réaliser efficacement de telle actions qui, reconnaissons-le, devrait participer au développement [...], c'est le citoyen électeur qui est victime de ce saupoudrage. Car, les actions réalisées à partir de ces ressources financières ne correspondent pas à des actions durables, efficaces et susceptibles d'avoir un impact primordial sur le vécu quotidien des populations⁵⁶.

Les arguments apportés par le député Ebenezer Njoh Mouelle et le professeur Mathias Eric Owona Nguini nous montrent qu'il est difficile pour un député de mettre en œuvre des projets avec un réel impact sur le quotidien des populations avec cette dotation. Ceci pourrait en partie expliquer la durée de vie d'un certains nombres de projets entrepris par nos différents élus. Dans une autre mesure, nous constatons que les travaux effectués par les députés ne sont qu'une sorte de vieille politique qui leur permettrait de maintenir leur électorat et de se préparer pour les futures échéances.

Si certains parlementaires arrivent à réaliser de nombreux travaux c'est parce qu'ils disposent des fonds propres qu'ils associent à ceux mis à leurs dispositions par l'Etat, ce qui

⁵⁵ E. Njoh Mouelle, *député de la nation*, Yaoundé, UCAC, 2001.

⁵⁶ www.cameroon-tribune.cm/index.php?...micro-projets-parlementaires, consulté le 23 mai 2022 à 13 h.

n'est pas sans conséquence dans la mesure où la politique est désormais une affaire de riches qui utilisent leur gros moyen pour embrigader et conserver le pouvoir.

On peut aussi décrier chez certains parlementaires une mauvaise utilisation des fonds de micro-projets en ce sens qu'ils les utilisent pour assurer leurs réélections en prônant une "politique du ventre" qui consiste à donner à manger et à boire aux populations sans toutes fois promouvoir un réel développement.

CONCLUSION GENERALE

En définitive, il est important de rappeler que le but de cette recherche était d'évaluer l'impact des activités des élus parlementaires sur le développement de l'arrondissement de Batcham. Ceci dans tous les domaines entre 1965 et 2013. Au terme de notre analyse, nous pouvons retenir plusieurs leçons.

La naissance de l'arrondissement de Batcham est la conséquence d'un long périple migratoire qui aura conduit les Nguiemboon de l'Egypte jusqu'à Nzié. L'éclatement du groupe va ensuite donner naissance à plusieurs villages parmi lesquelles Bangang, Batcham et Bamougong qui forment territorialement l'arrondissement de Batcham. Dans les années 1960 après l'indépendance, l'arrondissement de Batcham comme le Cameroun tout entier est confronté à de nombreuses difficultés qui entravent son développement. Tout est encore à faire au niveau des secteurs éducatifs, hydrauliques, électriques, de l'infrastructure routière, de la carte sanitaire....

Les moyens mis à contributions par le gouvernement de la République s'avèrent insuffisants. Face à cette situation, les populations vont se mobiliser individuellement mais aussi en se réunissant pour conjuguer leurs efforts en matière de développement. Dans cette recherche perpétuelle pour un meilleur être, les parlementaires occupent une position de choix de par leurs rangs de législateur, de représentants du peuple qui exercent un pouvoir de contrôle sur l'exécutif à travers non seulement les questions orales ou écrites mais aussi avec les fonds de micro-projets mis à leurs dispositions par le trésor public camerounais. Les parlementaires de Batcham ont donc apporté des contributions multiples et multiformes sur le plan sanitaire avec l'équipement des centres de santé, l'électrification des villages, la construction des points d'adduction en eau potable, l'entretien routier, la construction et l'équipement des salles de classes et bien d'autres. Sur les 8.000.000 FCFA destinés aux micro-projets. Le social occupe la plus grande place dans les réalisations faites par les députés. Toutes ces réalisations ont permis d'améliorer les conditions de vie des populations et par la même occasion, elle a permis à l'arrondissement de croire en des lendemains meilleurs.

Le parlementarisme s'est manifesté dans l'arrondissement sous deux formes. D'une part le parlementarisme sous le parti unique entre 1966 et 1992 et d'autre part le parlementarisme sous le pluralisme depuis 1992. Les députés du système monolithique ont été moins présents sur le terrain des réalisations même s'il faut reconnaître leur participation dans la vulgarisation des idéaux dictées par le "Grand Camarade" que par le peuple.

Contrairement à ces derniers, les parlementaires du pluralisme sont plus actifs sur terrain parce qu'ils ne sont plus les seules dans l'arène politique. Qu'ils soient de l'opposition ou du parti au pouvoir, la sollicitation des voix des électeurs dépend désormais d'un certain nombre

de préalables aux rangs desquels l'investissement et l'écoute des populations. Les députés sont donc appelés à faire plus de descente sur le terrain et à promouvoir les investissements capables d'impacter le quotidien des populations et garantir par la même occasion une niche électorale pour les prochaines élections. Les parlementaires ont consenti d'énormes sacrifices dans la construction et l'équipement des salles de classe, électrification des quartiers, les dons en matériaux et consommables médicaux et dans l'aménagement des infrastructures routières...

Nous constatons aussi que depuis le retour du Cameroun au multipartisme, le choix des candidats parlementaires dans les états-majors des partis politiques obéit à des critères bien précis parmi lesquels la représentativité et la capacité financière de ce dernier. Cette situation n'est pas sans conséquence pour la chambre basse du parlement dans la mesure où on assiste depuis près de deux décennies à une Assemblée constituée en grande majorité des opérateurs économiques. Or il n'est pas toujours aisé de suivre ses affaires et d'être présent aux sessions du parlement. Bien plus l'on constate que l'Assemblée Nationale est devenue un rempart pour ces opérateurs économiques qui s'en servent pour acquérir des marchés ou pour influencer un certains nombres de décisions.

Nous constatons aussi que l'arrondissement de Batcham fait face à un certain nombre de problèmes qui font obstacle à sa marche vers le progrès. Ces problèmes sont structurels (un arrondissement avec deux chefferies de premiers degrés) et politiques avec le partage des fonctions entre les trois villages.

Au crépuscule de l'année 2013, les investissements consentis par les pouvoirs publics, les élus locaux, les parlementaires, les Comités de Développement et les initiatives privées de certaines élites locales ont permis à cette unité administrative de se positionner sur la voie du développement. Les problèmes d'éducation, de santé et de certaines infrastructures ne se posent plus en termes de quantité mais de qualité. Les populations, premières bénéficiaires, sont reconnaissantes envers leurs parlementaires et envers tous ceux qui interviennent dans le processus de développement. Toutefois, Cette recherche nous a permis de constater chez les informateurs que nous avons rencontrés un réel désir de changement. Ils expriment d'ailleurs leurs vœux de voir plus d'investissement de la part des députés. Une interpellation qui rejoint celle des parlementaires qui estiment que la dotation des micro-projets devrait passer de 8.000.000 de FCFA à 10000000 de FCFA.

L'importance de cette recherche et son caractère actuel nous oblige à proposer quelque piste de solutions qui nous l'espérons, vont contribuer à l'édification de l'arrondissement de Batcham. Les populations bénéficiaires de l'ensemble de ces investissements doivent sagement en prendre soin. Les parlementaires à leur niveau doivent cibler des projets qui ont un réel

impact sur le quotidien des populations et éviter les projets budgétivores qui sont le plus souvent mal exécuté faute de moyens. Les députés doivent aussi chercher plus de partenaires externes pour maximiser les chances d'accroître le développement de l'arrondissement de Batcham.

La mise sur pied des conseillers régionaux ouvre sans doute de nouveaux axes de réflexion sur les rapports entre les parlementaires et le conseil régional. Il permettra certainement de mobiliser plus de ressources pour le développement.

ANNEXES

Annexe n° 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

 UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

 FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
 SCIENCES HUMAINES

 DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

 THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
 SOCIAL SCIENCES

 DEPARTMENT OF HISTORY

Siège : Bâtiment Annexe FALSII-UY1, à côté AUF.

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **TSOMENE DJOUSSE Sterve Daniel**, matricule **16Q736** est inscrit en Master II dans le dit Département, option Histoire des Relations Internationales. Il mène, sous la direction du **Pr. Faustin KENNE (Maître de Conférences)**, une recherche universitaire sur le thème : « *Les élections parlementaires et la question du développement dans les Bamoutos : cas de l'arrondissement de Batcham (1963-2013)* ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le... 30 NOV 2021



**Annexe n° 2 : Autorisation de consultation des archives dans les services publics délivrée
par le sous-préfet de Batcham**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

SOUS-PREFECTURE DE BATCHAM

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

BATCHAM SUBDIVISION

BATCHAM SUBDIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARIAT

N° 12 /L/F.31-01/SP

BATCHAM, LE 09 MARS 2022

**LE SOUS-PREFET DE
L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM**
A
Mesdames/Messieurs les Chefs de
Structures Publiques de
l'Arrondissement de Batcham

Objet : Consultation de vos archives.

Faisant suite à la demande de Monsieur **TSOMENE DJOUSSE Sterve Daniel**, étudiant en Master Recherche en Relations Internationales à l'Université de Yaoundé I dont sa recherche porte sur « **Les élections parlementaires et la question de développement dans les Bamboutos : cas de l'Arrondissement de Batcham (1960-2013)**),

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser le sus-nommé à consulter vos archives pour des nécessités purement académiques./-

LE SOUS - PREFET

Ignatius Ekalo Nkonda
Administrateur Civil Principal

Source : sous préfecture de Batcham

Annexe n° 3 : questionnaire d'enquête

Pour les informateurs ordinaires

C'est quoi un député ?

Quel est le rôle d'un député ?

Combien de députés avez-vous connus ?

A quelle occasion voyez-vous votre député ?

Est-il proche de la population ?

Quels sont les problèmes de développement dans l'arrondissement de Batcham ?

Quel sont vos attentes vis à vis de votre député ?

Pouvez-vous donner quelques réalisations des parlementaires que vous connaissez ?

Vous avez assisté à combien de compte rendu parlementaire ?

Quels sont les autres acteurs de développement que vous connaissez ?

Quelle place occupe la mairie dans le développement ?

Pouvez-vous nous donner quelques personnes qui impactent le développement dans votre village ?

Quelle est la place comité de développement dans le village ?

Quelles sont leurs réalisations ?

Que proposez-vous pour améliorer l'action des députés ?

Guide questionnaire pour les parlementaires

Parler nous de votre parcours scolaire, universitaire et professionnel.

Comment êtes-vous arrivés à l'Assemblée Nationale ?

Quels sont les entraves au développement de Batcham ?

Que pensez-vous des fonds alloués aux micro-projets parlementaires ?

Comment utilisez-vous les fonds alloués au micro-projet ?

Le fonds de micro-projets est-il suffisant pour répondre aux attentes des populations en matière de développement ?

Combien de compte rendu parlementaire organisez-vous au courant de l'année ?

Les populations sont-ils réceptifs lors de vos tournées de compte rendu ?

Quelles sont vos relations avec les autres acteurs du développement notamment : la mairie, les comités de développement et les élites ?

Quelles appréciations vous faites de leur travail en faveur du développement ?

Quels types de relations entretenez-vous avec les autorités administratives de votre arrondissement ?

Quel est votre contribution sur le plan politique dans votre circonscription ?

Une fois à l'Assemblée êtes-vous représentant de votre circonscription ou représentant du peuple ?

Quelles sont vos relations avec les anciens parlementaires/ nouveau parlementaires de Batcham ?

Annexe n° 4 : Liste des écoles primaires publiques et privées de l'IAEB de Batcham

LISTE DES ÉCOLES PRIVÉES DE L'IAEB DE BATCHAM			
ÉCOLES CATHOLIQUES			
1	ECA BALEFEUR	TSINDA-MARIE CHANTAL	663100678
2	ECA BALECHANG	SAHA WAMBA URICH	681800171
3	ECA BAMABOU	DIFFO HONORÉ	677317213
4	ECA BAMEFFO	KUETÉ JANVIER	670778908
5	ECA BAMEGHUI	NGNINTEDEM MARIE LOUISE	669071638
6	ECA BAMELIO-NZINDONG	FOTIE MARIE LOUISE	664209535
7	ECA BAMETIM	MBARGA ALBERT HERVE	673117764
8	ECA BANGALA	TSAPI PATRICE AURELIEN	655291716
9	ECA BANGANG II	FEUDJO MARIE NOELLE	666655143
10	ECA BANGOUO	JAZE VÉRONIQUE	652315660
11	ECA BANGWANG	WOUKAHO ALEXANDRE	675950524
12	ECA BATCHAM-VILLE	KENGNE JOSEPHINE	674480458
13	ECA BATCHUETE	KUETÉ JANVIER	670778908
14	ECA BAZINGUELA	LAGVO VALENTINE	663038988
15	ECA ST JACQUES BANGANG	TAZONG MAURICE	670127080
16	ECA ST PIERRE BAMOUONG	KONZEM FRANÇOISE	675420214
17	ECA BIL ST PIERRE DAMOUC	SŒUR GUEMGNE THÉRÈSE	670912262
18	ECA ST ROBERT BATCHAM	FOUKOUÉ ALPHONSE	699708799
19	ECA BATSEPOU		
ÉCOLES PROTESTANTES			
1	EEC BALAFOTIO	DJUN GISÈLE	676677842
2	EEC BALENA	DONGMO CHANTAL	660881727
3	EEC BALEPI	LANDO ÉMILIE	654212734
4	EEC BALETSI	NKENTOUO DESIRÉE	675662108
5	EEC BAMBE	TIKENG FERDINAND	669356561
6	EEC BAMBI	NAMEKONG TANON HENRIETTE	677352865
7	EEC BAMERA	DJOURMESSI MARIE BRIGITTE	661891578
8	EEC BAMEDOU	DJEUDJOU JEAN NORBERT	682119786
9	EEC BAMESSANG	DJIAGUE BÉATRICE	674803307
10	EEC BAMETIM	TIABOU GUSTAVE	653084376
11	EEC BANGANG II	FOFOUO CLAUDE	663431068
12	EEC BANGANG-NZONG	MELI	679881812
13	EEC BANTSIET I	DJIMELI MARIE ADELE	681052952
14	EEC BANTSIET II	TEKENG BERNARD	674971721
15	EEC BATAKI	DIFFOUO CLARICE CHANTAL	682496085
16	EEC BATCHAM-VILLE	KENNE SUZANNE	677935928
17	EEC KONKEUA	FOMETIO ROSE	676427797
18	EEC KONTI	MBOGNING MONIQUE	675509780
19	EEC LAKEM	LONGMENE TSAPI MALTIDE	651121556
20	EEC TCHUENJO	MAGOUNDA DELPHINE	651260804
21	EEC TCHUFLEKOUET	IIOMAGUEU HENRIETTE	663120320

I.A.E.B DE BATCHAM ANNEE SCOLAIRE 2021 - 2022
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

A/ ECOLES PRIMAIRES			53	EP NGUAMATIO	
1	EP BABEKOU		54	EPB NZINDONG	
2	EP BACHIO		55	EP NZINDONG 1960	
3	EP BADATCHIO		56	EP NZINMEGONG	
4	EP BADINGANG		57	EP PLATEAU-MADA	
5	EPB BALADJEUTSA		58	EP TATE-BALOU	
6	EP BALADJEUTSA		59	EP TCHELEPI	
7	EP BALAFOTIO		60	EP TCHUELEKOUET	
8	EPB BALEGHANG		61	EP TSOPEUA	
9	EP BALEGHANG 1960				
10	EP BALENA G1		B/ ECOLES MATERNELLES		
11	EP BALENA G2	1960	62	EM BACHIO	1
12	EP BALEPI	1960	63	EM BADINGANG	2
13	EP BAMBI G1	1960	64	EMB BALADJEUTSA	3
14	EP BAMBI G2		65	EM BALAFOTIO	4
15	EP BAMBOUE G1		66	EM BALEGHANG	5
16	EP BAMBOUE G2	1960	67	EM BALENA	6
17	EP BAMEBORO		68	EM BALEPI	7
18	EP BAMEBORO-VILLAGE		69	EM BAMBI	8
19	EP BAMELANG		70	EM BAMBOUE	9
20	EP BAMELIO-NZINDONG		71	EM BAMEBORO-BAMEF.	10
21	EP BAMETIM		72	EM BAMEBORO-VILLAGE	11
22	EP BAMOUNGONG-CHEF G1	1960	73	EM BAMELANG	12
23	EP BAMOUNGONG-CHEF G2		74	EM BAMELIO	13
24	EPB BANGANG-CHEFFERIE		75	EM BAMETIM	14
25	EP BANGANG-CHEFFERIE G1	1960	76	EM BAMETIM-CHEFFERIE	15
26	EP BANGANG-CHEFFERIE G2		77	EM BAMOUNGONG-CHEF	16
27	EP BANGUEALA		78	EM BANGANG-CHEF.	17
28	EP BANGWANG G1	1960	79	EM BANGUEALA	18
29	EP BANGWANG G2		80	EM BANGWANG	19
30	EP BANKUI		81	EMB BANKAK	20
31	EP BANTSIA		82	EM BANKUI	21
32	EP BANTSIET		83	EM BAPEPA	22
33	EP BAPEPA G1	1960	84	EM BASSOKA	23
34	EP BAPEPA G2		85	EM BATAKI II	24
35	EP BASSOKA		86	EM BATCHAM-CHEFFERIE	25
36	EP BATAKI II		87	EMB BATCHAM-VILLE	26
37	EP BATCHAM-CHEF. G1 A	1960	88	EM BATCHAM-VILLE	27
38	EP BATCHAM-CHEF G1 B		89	EM BATCHUETIO	28
39	EP BATCHAM-CHEF G2		90	EM BATOUA-BANGANG	29
40	EPB BATCHAM-VILLE	1960	91	EM BATOUMBI	30
41	EP BATCHAM-VILLE G1		92	EM BAZIMBAP	31
42	EP BATCHAM-VILLE G2		93	EM MENDOUNGONG	32
43	EP BATCHUETIO G1		94	EM METIO	33
44	EP BATCHUETIO G2	1960	95	EM NGUAMATIO	34
45	EP BATENG		96	EM NZINDONG	35
46	EP BATOLONG		97	EM NZINLA	36
47	EP BATOUA-BANGANG		98	EM PLATEAU-MADA	37
48	EP BATOUMBI		99	EM TCHELEPI	38
49	EP BATSINLA		100	EM TCHUELEKOUET	39
50	EP BAZIMBAP		101	EP BABEKOU	
51	EP MENDOUNGONG	1960	102	EP BADATCHIO	
52	EP METIO				

Source : Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Batcham

Annexe n° 5 : Lettre de remerciement et d'encouragement du bureau de l'A.P.E.E du lycée de Baleghang par Batcham à L'Honorable Manfouo David, Député à l'Assemblée nationale du Cameroun

BALEGHANG , le 04 OCTOBRE 2010

**Le BUREAU de L'A.P.E.E. du LYCEE DE BALEGHANG
(par BATCHAM)**

A

**L'HONORABLE MANFOUO DAVID
Député à l'Assemblée Nationale du CAMEROUN**

S/C Mr. Le Proviseur du Lycée de Baléghang

Objet: Lettre de remerciement
et d'encouragement

Honorable ,

Le Bureau de l'A.P.E.E. du Lycée de Baléghang a l'honneur de venir auprès de votre haute honorabilité vous dire, du fond du cœur, « GRAND MERCI » pour les 60 tôles offertes au Lycée de Baléghang pour le grand développement.

Par ce geste salubre d'une importance capitale, vous avez prouvé, une fois de plus que les parents d'élèves de Baléghang peuvent compter sur les dons de votre Mandat pour la construction de leur établissement, orphelin des enseignants qualifiés depuis six ans.

Les élèves, les enseignants et les parents d'élèves vous adressent leurs **SINCERES REMERCIEMENTS** et vous prient d'aller toujours de l'avant dans ce sens.

Ils vous prient pour terminer de consentir des nouveaux sacrifices pour la construction et l'équipement des nouvelles salles de classe

Le Bureau de l'A.P.E.E. vous prie enfin d'agréer, Honorable Député, l'expression de son plus profond respect.

*Signature du Président
Du Conseil d'enseignement*

*Signature du Proviseur
du Lycée*

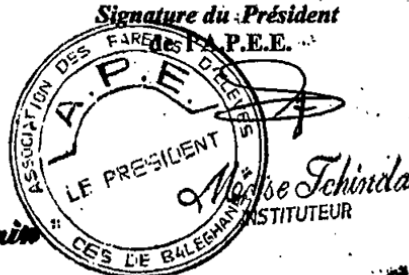
Signature du Président

NGNINTO ZACHAR



Benjamin

Modeste Tchinda



INSTITUTEUR

Annexe n° 6 : Lettre de remerciement adressé à Monsieur Manfouo David, Député à l'Assemblée nationale par le directeur de l'E.P. TCHELEPI

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DELEGATION REGIONALE DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES BAMBOUTOS

INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

EP TCHELEPI

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

WESTERN REGIONAL DELEGATION

DIVISIONAL DELEGATION OF BAMBOUTOS

SUB-DIVISIONAL INSPECTORATE OF BATCHAM

EPSTTCHELEPI

OBJET : LETTRE DE REMERCIEMENT ADRESSEE

A
MONSIEUR L'HONORABLE
MANFOUO DAVID
Député à l'Assemblée Nationale

Honorable Député,

Le Directeur de l'Ecole Publique de TCHELEPI, son Personnel Enseignant et la Communauté Educative vous remercient infiniment du PRECIEUX DON de DEUX TONNES de CIMENT et de DEUX CAMIONS DE SABLE que vous veniez récemment de leur offrir pour améliorer les murs et les sols des salles de classe et la nouvelle Direction de ladite Ecole.

Tout le village Tchélépi s'est levé comme un seul homme pour acclamer ce joli Don Inoubliable.

Nous vous souhaitons une santé de fer, une longue vie au pouvoir et beaucoup de courage dans vos projets futurs.

Fait à Tchélépi, le 11 0 OCT 2011



Le Directeur

DONGMO
I.P.E.B.
CLASSE EXCEPTIONNELLE

Annexe n° 7 : Lettre de remerciements du Proviseur du Lycée Technique de Batcham à l'Honorable Manfouo David, Député à l'Assemblée nationale

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DELEGATION REGIONALE DE L'OUEST

DEEGATION DEPARTEMENTALE DES BAMBOUTOS

LYCEE TECHNIQUE DE BATCHAM B.P. 06

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

REGIONAL DELEGATION FOR THE WEST

DIVISIONAL DELEGATION OF BAMBOUTOS

GTHS OF BATCHAM P0 BOX 06

N° *01/11*/L/MINESEC/DRO/DDES/BTOS/LT.BATCHAM

Le Proviseur du Lycée Technique de Batcham

A

Honorable MANFOUO David
Député à l'Assemblée Nationale

Objet : Remerciements.

Honorable,

Toute la communauté du Lycée Technique de Batcham vient par la présente note vous dire merci pour tout ce que vous faites pour la jeunesse camerounaise et en particulier celle du Lycée Technique de Batcham :

- Les ateliers et les salles spécialisées fonctionnent bien grâce au branchement du Lycée au réseau AESSonel par vous.
- Nos élèves sont assis confortablement sur les bancs que vous leur avez offerts gracieusement.

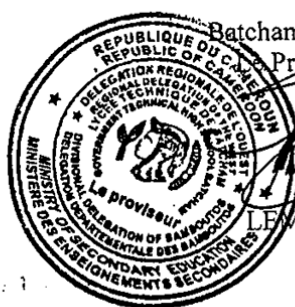
Comme aux examens de 2011 où le Lycée Technique de Batcham était premier départemental tant au CAP commercial qu'aux CAP industriels, nous prenons toutes les dispositions pour ne pas vous décevoir pour 2012.

Que le Tout Puissant vous protège, vous bénisse et vous en donne davantage.

Veillez agréer Honorable l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

Batcham le, 05 Décembre 2011

Proviseur



Pascal
LE MOUGNA Pascal

Annexe n° 8 : Lettre de remerciement adressée à l'Honorable Manfouo David, député à l'Assemblée nationale par les Présidents du COSA, COGE et le chef centre

CENTRE DE SANTE
INTEGRE DE BALENA
TEL 74-55-42-63

A L'HONORABLE MANFOUO DAVID
DEPUTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Objet : Lettre de remerciement

Honorable,

Nous, Président du comité de Santé, Président du comité de gestion et Chef du Centre de santé intégré de Balena à Batcham,

Avons l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance par les présent écrits vous remercier au nom des populations de l'aire de santé de Balena (quartiers Balena, Balefeua, Banghuié, Batouletin, Bametim, Bazimbap I, Bazimbap II, Batometsa, Bantouguié, Baghang) pour votre don qui n'est pas le premier à eux offerts par vos soins en date du 12 Février 2012 au Centre de santé de Balena ;

Cet important don nous a servi à l'électrification du Centre de santé et au renforcement du fond de la pharmacie communautaire.

Honorable, nous souhaitons de tout cœur que l'Eternel tout puissant vous garde.

Fait à Balena, le 12 Novembre 2012

LE PRESIDENT COSA, LE PRESIDENT COGE, LE CHEF CENTRE,

Manfouo David
T DIE RELATIONS

Ampliation !

- L'intéressé
- Archives du Centre



Manfouo David

Manfouo David

Annexe n° 9 : Réponse à la lettre de demande relative à la levée de fonds pour la réalisation du projet de construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong adressé au Député Manfouo David par le Président du Comité de Développement du Groupement Bangang

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE
NATIONAL ASSEMBLY

CABINET HONORABLE
MANFOUO DAVID

Tél : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
Fax : (237) 33 43 85 02

N° 0908 /09/CAB/HMD

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

Batcham, le 28 août 2009

Le Député

A

Monsieur le Président du Comité de Projet de construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong s/c

Monsieur le Président du Comité de Développement du Groupement Bangang

- Bangang -

Objet : Votre demande

Monsieur le Président,

J'accuse réception de la demande que vous m'avez adressée relative à la levée de fonds pour la réalisation du Projet de construction du magasin de commercialisation et de stockage des pommes de terre de Nzindong et vous en remercie.

Suite à cela, j'ai pris la résolution d'apporter ma modeste contribution, dans le cadre de la réalisation des micro projets parlementaires 2009 dans l'Arrondissement de Batcham, à hauteur de **Fcfa #500 000# (Cinq cent mille francs)** pour la bonne réalisation des travaux y relatifs.

Monsieur le Président, tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez transmettre mes chaleureuses et fraternelles salutations aux seigneurs de la terre que sont les populations de Nzindong pour leur combat pour le développement.

Ampliations :

- Sa Majesté le Chef Supérieur du Groupement Bangang
- Président du Comité de Développement du Groupement Bangang
- Président Local de CODENZIN
- Le DDADER / BAMBOUTOS

Recu le 30/08/09
à Nzindong
Le président du CODENZIN
KEMMENE Gabriel



Honorable David MANFOUO

**Annexe n° 10 : Lettre de transmission de don du Député, Honorable Manfouo David à
Monsieur le Président du Comité de Développement de Balekouet**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE
NATIONAL ASSEMBLY

CABINET HONORABLE
MANFOUO DAVID
Tél : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
Fax : (237) 33 43 85 02

N° 1008 /09/CAB/HMD

ANNEXE IX

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

Batcham, le 28 août 2009

Le Député

A
**Monsieur le Président du Comité de
Développement de BALEKOUET**

- Bangang -

Objet : Transmission de don

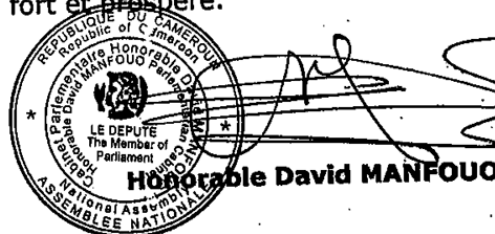
Monsieur le Président et cher frère,

Dans le cadre de la mise en œuvre de ma politique de réalisation des microprojets parlementaires au bénéfice des populations dans notre grande Communauté, j'ai pris la résolution de participer à la construction de notre Foyer communautaire - Tribune de Balekouet, en vous apportant une modeste contribution de **FCFA #500 000# (Cinq cent mille francs)** pour la réalisation des travaux y relatifs.

Monsieur le Président, tout en vous demandant de transmettre chaleureusement mes remerciements aux populations de Balekouet pour leur combat pour le développement, je vous renouvelle mes salutations fraternelles. Toutefois, leur dis toute ma reconnaissance pour l'attachement indéfectible qu'elles portent à ma modeste personne. Je les exhorte une fois de plus à cultiver les meilleures fleurs de ce monde à savoir : l'amour, la fraternité, la solidarité, le sens du partage et la paix, pour un Bangang toujours uni, fort et prospère.

Reçu le 29/08/09 à Balekouet
Le Président du CODEB

[Signature]
DOUANLA BOGNING CALVIN



**Annexe n° 11 : Lettre de transmission de don du Député, Honorable David Manfouo au
Commissaire spécial de Batcham**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE
NATIONAL ASSEMBLY

CABINET PARLEMENTAIRE
HONORABLE MANFOUO DAVID
Tél. : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
GMS : (237) 99 89 09 33
CDMA : (237) 33 04 99 99
Fax : (237) 33 43 85 02
E-mail : damanfouo@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

Douala, le 16 mars 2012

N° 011603/13 /CABP/HMD

Le Député

Au
Commissaire spécial de Batcham
-Batcham-

Objet : **Transmission de don**


Mon Commissaire,

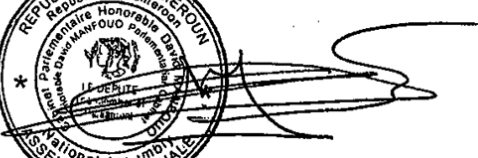
J'ai pris acte du projet d'équipement de votre poste de travail en matériel de bureau.

Je saisis cette opportunité pour vous renouveler mes sincères encouragements pour toutes les actions qui promeuvent la paix et la sécurité des biens et personnes que vous menez dans l'arrondissement de Batcham.

En vue de contribuer efficacement à l'amélioration de vos conditions de travail, il me plaît de prendre totalement en charge le devis de réalisation dudit projet, par vous présenté à la somme de **FCFA#130.000# (Cent trente mille francs)** pour la cause sus-évoquée.

Tout en vous souhaitant bonne réception, recevez, **Mon Commissaire,** mes sincères salutations.


Clément NKAMBO
OFFICIER DE POLICE
2^e GRADE


Hon. David MANFOUO

Source : cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo

Annexe n° 12 : Lettre du Député, Honorable Manfouo David relative à la transmission de don au Chef de la Gendarmerie de Baleghang, Batcham

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE
NATIONAL ASSEMBLY

CABINET PARLEMENTAIRE
HONORABLE MANFOUO DAVID
Tél : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
GMS : (237) 99 89 09 33
CDMA : (237) 33 04 99 99
Fax : (237) 33 43 85 02
E-mail : damanfouo@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

Douala, le 02 avril 2012

N° 010204/12 /CABP/HMD

Le Député

Au

**Chef de poste de la Gendarmerie de Baléghang
-Batcham-**

Objet : Transmission de don

Monsieur,

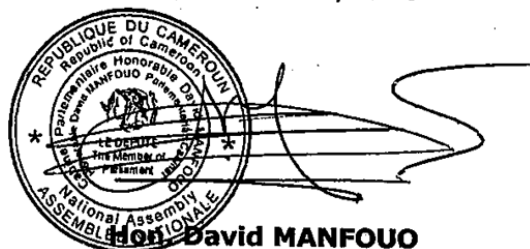
J'ai pris acte du projet d'équipement de votre poste de travail en matériel de bureau.

Je saisis cette opportunité pour vous renouveler mes sincères encouragements pour toutes les actions qui promeuvent la paix et sécurité des biens et personnes que vous menez dans l'arrondissement de Batcham.

En vue de contribuer efficacement à l'amélioration de vos conditions de travail, il me plaît de prendre totalement en charge le devis de réalisation dudit projet, par vous présenté à la somme de **FCFA#100.000# (Cent mille francs)** pour la cause sus-évoquée.

Tout en vous souhaitant bonne réception, recevez, **Monsieur**, mes sincères salutations.

C B Baleghang
Manfouo
21/4/2012



Hon. David MANFOUO

Annexe n° 13 : Lettre de participation du Député, Honorable Manfouo David au comité de développement du village Bassoka

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE
NATIONAL ASSEMBLY

CABINET PARLEMENTAIRE
HONORABLE MANFOUO DAVID
TÉL : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
GMS : (237) 99 89 09 33
CDMA : (237) 33 04 99 99
Fax : (237) 33 43 85 02
E-mail : damanfouo@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

Douala, le 02 avril 2012

N° 010204/12 /CABP/HMD

Le Député

A
Monsieur le Président du Comité de
Développement BASSOKA
-Bangang-

Objet : **Ma participation**

Monsieur le Président,

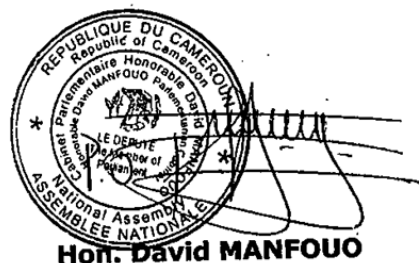
Au moment où vous organisez les journées de développement du quartier Bassoka, il me plaît de vous adresser par la présente mes sincères félicitations pour le développement du village que vous promouvez.

Aussi, voudrais-je saisir cette opportunité pour saluer cette initiative qui vise à promouvoir non seulement la culture entre les composantes de notre Groupement, mais aussi l'esprit de fraternité.

A cet égard, et pour la réussite que je souhaite totale de vos diverses activités, recevez ma modeste participation de **FCFA#100.000# (Cent mille francs)** pour appuyer le développement dudit village.

Salutations fraternelles.

*Président du
Comité de développement
BASSOKA*



Hon. David MANFOUO

Annexe n° 14 : Lettre de contribution financière de l'Honorable Manfouo David chef du CASCOBADE au Comité de gestion de la Chefferie supérieure de Bangang

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET PARLEMENTAIRE
HONORABLE MANFOUO DAVID
B.P. : 12695 Douala
Fax : (237) 33 43 85 02
Tél. : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
E-mail : damanfouo@chamber.fr

Archive EP HMD
ANNEXE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Patrie
NATIONAL ASSEMBLY
HONOURABLE MANFOUO DAVID
PARLIAMENTARY CABINET
P.O.Box : 12695 Douala
Fax : (237) 33 43 85 02
Phone : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
E-Mail : damanfouo@chamber.fr

Batcham, le 26 avril 2013

N° 4404/13/CABP/HMD/SEC

L'Honorable MANFOUO David
Chef du CASCOBADE

Au
Comité de Gestion de la Chefferie
Supérieure Bangang

Objet : Contribution financière

-Batcham-

Chers dignitaires membres du Comité de gestion,

Je voudrais de prime abord vous remercier de tous les efforts par vous consentis depuis le retour de notre Chef Supérieur au village, pour son suivi médical et pour le fonctionnement de nos institutions traditionnelles.

J'ai jusqu'ici intervenu chaque fois que le besoin s'est fait sentir. Conscient du sérieux de la situation et pour éviter des retards jusque là observés dans certaines interventions, j'ai au cours de notre Assemblée générale du CASCOBADE, pris la résolution de faire procéder au virement de mon compte au compte du Comité de gestion Chefferie à MC² Bangang, de la somme de Fcfa #200 000# (Deux cents milles francs) par mois et pendant 10 (dix) mois, pour un total donc de Fcfa #2 000 000# (Deux millions de francs).

Cet ordre est dès à présent donné à MC² pour exécution le 30 de chaque mois pour permettre que les engagements budgétisés (*soins permanents du Chef, paie des vigiles, nutrition, ...*) soient honorés dès le lendemain premier jour de chaque mois, et ce pour compter du 30 avril 2013.

Tout en vous adressant une fois de plus mes remerciements et encouragements, je vous souhaite bonne réception de la présente, et surtout très bon usage de ces fonds, et que nombre d'autres élites et bonnes volontés m'embolent le pas.

Ampliations :
- CODEBANG
- Cercles d'élites



Fouo Somefou Mangwa
Honorable David MANFOUO

Annexe n° 15 : contribution de l'honorable Manfo David pour l'installation de l'exécutif communal de la Mairie de Batcham

ANNEXE 15
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
ASSEMBLEE NATIONALE
CABINET PARLEMENTAIRE
HONORABLE MANFOUO DAVID
 B.P. : 12-95 Douala
 Fax : (237) 33 43 85 62
 Tél. : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
 Courriel : damanfoou@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fairness
NATIONAL ASSEMBLY
HONOURABLE MANFOUO DAVID
PARLIAMENTARY CABINET
 P.O.Box : 12695 Douala
 Fax : (237) 33 43 85 02
 Phone : (237) 33 43 35 27 / 33 43 85 01
 E-Mail : damanfoou@yahoo.fr

Batcham, le 1^{er} novembre 2013

Réf. : N° 0111 /13/CABP/HMD/DC

LE DEPUTE

A
Monsieur le Président du Comité d'Organisation
de la cérémonie solennelle d'installation de
l'Exécutif Communal de la Mairie de Batcham

Objet : Ma contribution

- Batchum -

Monsieur le Président,

Le Préfet des Bamhoutos foulera le sol de la Municipalité de Batcham le samedi 02 novembre 2013 pour installer solennellement les membres de l'Exécutif Communal de notre Mairie.

A cet effet, j'émet le fort vœu selon lequel nous devons réserver à notre Préfet une hospitalité sans précédent ainsi qu'un accueil digne et chaleureux. Ensuite, je souhaite qu'éclat, sons et couleurs particuliers soient accordés à la cérémonie dans tous les aspects de l'organisation.

Aussi voudrais-je, en vue d'apporter ma contribution au succès de cet événement qui se veut mémorable pour tous les citoyens de la cité et pour nous-mêmes, mettre à la disposition du Comité d'Organisation la somme de **Fcfa #500 000#** (cinq cent mille francs).

Monsieur le Président, tout en vous souhaitant bonne réception de la présente et plein succès, je vous adresse, ainsi qu'à tous les membres du Comité d'Organisation, mes salutations fraternelles.

Ampliations :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Batcham
- Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire de Batcham
- Madame le 2^{ème} Adjoint au Maire de Batcham
- Sa Majesté le 3^{ème} Adjoint au Maire de Batcham
- Monsieur le 4^{ème} Adjoint au Maire de Batcham

Fouo So Mefouo Mangwa
Honorable MANFOUO David

[Handwritten signature]
 1/11/2013

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages publiés

- Abwa Daniel, *Cameroun : histoire d'un nationalisme, 1884-1960*, Yaoundé, Clé 2010.
- Beaud Michel, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2003.
- Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1959.
- Borella Francois, *l'Evolution politique et juridique de l'union française depuis 1946*, Paris, 1959.
- Brunel Sylvie, *le sous-développement*, PUF, 1996.
- Chandernagor André, *Un parlement pour quoi faire ?* N.R.F, collection idée actuelles, 1967.
- Cheick Anta Diop, *Nation nègres et cultures*, Paris ,3^{ème} édition, tome 1, 1979.
- Dika-Akwa Nya Bonambela, *Les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire africaine*, Yaoundé, éd clé, 1982.
- Dongmo Jean Louis, *Le dynamisme bamiléké (vol1). La maitrise de l'espace agraire*, Yaoundé, CEPER, 1981.
- Eyelom Franklin, *Le partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre*, Paris, l'Harmattan, 2003.
- Eyinga Abel, *Cameroun 1960-1990 la fin des élections*, Paris, harmattan, 1990.
- Ferron Jules et Bedard Guy, *l'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, harmattan.
- Gaillard Philippe, *Le Cameroun*, Paris, harmattan, 1996.
- Ghomsy Emmanuel, *Les bamiléqués de l'ouest Cameroun*, 1972.
- Gonide P.F., "De la dépendance à l'autonomie, l'état sous tutelle du Cameroun" annuaire français de droit international, volume 3, 1957.
- Grawitz Madeleine, *Méthode en science sociales*, Paris, Dalloz, coll. "précis droit public. Science politique, 1996.
- Hurault Jean, *La structure sociale des Bamiléké*, Paris, Mouton, 1962.
- Kerlinger Fred Nichols, *Fondations of behavioural research, educational and psychological inquiry*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1996.
- Ki-zerbo J., *Histoire générale de l'Afrique, Méthodologie et préhistoire africaine*, Tome I, Paris, Présence Africaine/ Edicef/ UNESCO, 1986.
- Kuete Martin et Dikoume Albert Léonard, *Espace, pouvoir et conflit dans les hautes terres de l'Ouest Cameroun : espace et société*, Yaoundé, Paris, PUY, 1994.
- Masplet Jean Claude, *Le droit des élections politiques*, paris, presse universitaire de France, 1992.

- Masclet Jean Claude, *Un député pour quoi faire ?*, Paris, PUF, 1982.
- Mbozo'o Efoa S, *L'Assemblée Nationale du Cameroun à la croisée des chemins*, Yaoundé, Hérodote, 1994.
- , *Pratiques et procédures parlementaires*, Yaoundé, édition bilingue, Hérodote, 1999.
- Mouelle Ebenezer J., *Député de la nation*, Yaoundé, presse de l'UCAC, 2011.
- , *De la médiocrité à l'excellence, essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, Clé, 1970.
- Mveng Engelbert, *Histoire générale du Cameroun*, tome 1, présence africaine, 1963.
- Ndinda N.F., *Député de brousse, regard sur les faiblesses du système parlementaire camerounais*, Paris, Harmattan, 1991.
- Ngoh Victor Julius, *Cameroun 1884-1985 Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Ngongo Louis, *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun*, Tome I, Paris, Berger Levrault, 1987.
- Nkoum Benjamin Alexandre, *Initiation à la recherche : une nécessité professionnelle*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 2010.
- Toukam Dieudonné, *Histoire et Anthropologie du peuple bamiléké*, Paris, Harmattan, 2010.

Dictionnaires

- Dictionnaires grand Larousse Universel*, Paris, imprimerie Jean Lamour, 1993.
- Dictionnaire Petit Robert*, Paris, hachette, 1998.
- Dictionnaire Universel*, Paris, imprimerie Jean Lamour, 1993.

Thèses et Mémoires

Thèses

- Aboya Endong Manassé, " L'approche behavioriste appliquée à l'étude du personnel politique Camerounais : le cas des parlementaires ", Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle, Université de Yaoundé, 1992.
- Bokagne Betobo Edouard, " Christianisme et croyance Africaines : processus d'un antagonisme historique (XV-XX siècles) " Thèse de Doctorat/ Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.
- Kenfo Tchinda J., " Colonisation, quêtes identitaires, pratiques élitique et dynamique socio-politiques dans les Bamboutos (ouest Cameroun) XIX-XX siècle, Thèse de Doctorat/ Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2014.

Tegna Edith Mireille, "Parlementarisme et pouvoir parlementaire au Cameroun entre 1942-1972", Thèse de Doctorat/ Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

Mémoires

Bahoken B.H., "Les élections parlementaires dans la région de Mbam au Cameroun : essai d'analyse historique de 1946 à 1992", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2016.

Boki N.S., "Femmes et parlementarisme au Cameroun de 1942 à 2011", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2012.

Dongmo W.J., "La prolifération des petits métiers de rue dans les villes du Cameroun : le cas de Dschang (1970-2010) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

Guifa Wouafo Samuel, "Les parlementaires de la Ménoua et le développement de leur localité : cas de Penka-Michel (1965-2007) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010.

Matiadjou A., "L'expérience parlementaire de l'honorable Joseph Kamga II, roi des Bandjoun (1946-1972) : Essai d'étude historique, Mémoire de Master en Histoire, université de Yaoundé I, année académique 2013-2014.

Nanfang J.A., "L'expérience parlementaire au Cameroun sous administration française entre 1957 et 1960 cas de l'ALCAM (l'Assemblée Législative du Cameroun), Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, mars 1993.

Ngon A Bayeck II T., "Pierre kotouo à Nwatseck, homme politique Camerounais, 1916-1993", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Pinghane Yonta A., "Dynamique des rapports de genre sous les mutations agraires en pays Bamiléké (Cameroun) le cas du village Bangang", Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Yaoundé I, année académique 2002-2003.

Tido L.C., "Les Nda'a de l'ouest Cameroun, des origines à 1960", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

Tsiaze T., "Les populations des Bamboutos dans la mouvance coloniale au Cameroun 1916-1960", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Zapzi Tsona D., "Le //Kòó'FÓ // Pratiques préventives Rituelles chez les Bangang de l'ouest Cameroun ", Mémoire de Master en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2015.

Articles

Meyolo Joel Narcisse, “ L’Assemblée Nationale du Cameroun et les conférences de l’Union Interparlementaire : entre chauvismes et réalismes politiques ”, *African Humanities*, volume II& III, pp. 261-280.

Nebeu Daniel, “ Le parlement, acteur diplomatique pour le rayonnement du Cameroun à l’OIF ”, *Revue internationale des francophonies*, n° 1071, juin 2020.

Sources électroniques

Aimé Francis, “ A quoi sert l’argent des micro-projets ? ”, <https://www.cameroun-info.net.com>, consulté le 18 avril 2022.

Mvegué Annie Solange, “ Les députés appelés à rendre compte de la gestion des micro-projets parlementaires ”, <https://www.cameroon-tribune.cm/index.php?...micro-projets-parlementaires>, consulté le 10 avril 2022.

Essogo Armand, “ Micro-projets parlementaires : à qui profite le financement ”, <http://www.cameroun-info.net/.../dossier-a-quoi-ser-largent-des-micro-projets-parlementaires-98376.html>, consulté le 18 avril 2022.

Fomo, V.E., “Batcham grenier de la région de l’Ouest”, <https://promouvoircompetences.com/ville-239-batcham.html>, consulté le 07 mai 2022.

Kemajou Pokam, J., “ L’impact de la crise économique sur les politiques, les migrations et le couvert forestier du sud Cameroun ”, <https://www.lifor.org>, consulté le 28 avril 2022.

Jiotsa A, Musima T, Yambène H, “ les mouvements coopératifs dans les hautes terres de l’ouest-Cameroun ”, revue de géographie alpine [en ligne] <https://journals.openedition.org/rga/2778>.

SOURCES D’ARCHIVES

1. ARCHIVES DE L’ASSEMBLEE NATIONALE

- Décret n°45-2317 du 09 octobre 1945 portant création de l’Assemblée Représentative du Cameroun.
- Décret n°46-2376 du 25 octobre 1946 portant création de l’assemblée Représentative du Cameroun.

- Loi n°52-130 du 06 février 1952 relative à la formation des assemblées de groupe et des assemblées locales d'Afrique occidentale française et du Togo, d'Afrique équatoriale française et du Cameroun et de Madagascar.
- Loi n°65-LF-1 du 28 avril 1965 fixant la condition d'élection des membres de l'ALCAMOR.
- Loi n°91/020 du 16 décembre 1991 fixant les conditions d'élection des députés à l'Assemblée Nationale.

2. ARCHIVES PRIVEES

- Archives de l'honorable David Manfouo (Douala).
- Archives cabinet parlementaire de l'honorable David Manfouo (Batcham).
- Archives de l'honorable Pierre Foti (Yaoundé).
- Archives de l'honorable Daniel Tsessue (Yaoundé).
- Archives de l'honorable Maurice Tatsinda (Mbouda).
- Archives de l'honorable Mathias Kanouwo (Batcham).
- Archives de l'honorable Philippe Djou (Batcham).
- Archives de l'honorable Thomas Tapeo (Batcham).

3. AUTRES ARCHIVES

- Archives de la Délégation d'Agriculture pour l'arrondissement de Batcham.
- Archives de l'Inspection d'Arrondissement pour l'Education de Base de Batcham.
- Archives de la sous-préfecture de Batcham.
- Archives de l'hôpital de district de Batcham.

Sources orales

Noms et prénoms	Âges	Profession	Lieu	Date
Couyong Zéphirin	40 ans	enseignant	Bangang	16 mars 2022
Djiogang Baudelaire	49 ans	Journaliste	Bangang	20 mars 2022
Djou Tadifo	68 ans	Fonctionnaire à la retraite	Yaoundé	09 mai 2022
Djoula Marti	53 ans	commerçante	Bangang	25 mars 2022
Djouka Roline	49 ans	Secrétaire à la commune de Batcham	Batcham	24 mars 2022

Djoumessi André	74 ans environ	Pasteur/ancien proviseur	Bangang	21 mars 2022
Douanla Maurice	55 ans	Conducteur de moto	Batcham	22 mars 2022
Dougmené Bernard	54 ans	Surveillant de secteur au lycée bilingue de bangang	Bangang	07 mars 2022
Dountsop Marie	49 ans	cultivatrice	Bangang	29 février 2022
Feukeng Mathieu	71 ans	Ancien cadre CAPLABAM	Bangang	21 mars 2022
Feupi Rigobert	50 ans	agriculteur	Batcham	16 mars 2022
Kemgang André	69 ans	commerçant	Bangang	17 février 2022
Kenfack Angéline	57 ans	Commerçante	Yaoundé	13 mai 2022
Kengmene François	41 ans	cultivateur	Bangang	29 février 2022
Keubou David	64 ans	Notable	Bangang	07 avril 2022
Koudamo Maurice	89 ans	Notable	Batcham	12 avril 2022
Lando Christian	28 ans	Conducteur de mototaxi	Bangang	29 mars 2022
Mamekem Judith	40 ans	infirmière	Bamougong	25 mars 2022
Manfo Juliette	67 ans	Commerçante	Bangang	10 avril 2022
Manfo Zachée	60 ans	Chef du personnel IEBAB	Batcham	09 mars 2022
Manfouo Emilienne	73 ans	cultivatrice	Bamougong	05 mars 2022
Mayouya Madeleine	58 ans	Présidente sous-section OFRDPC de Bamboutos sud	Batcham	09 mars 2022
Meli Bernard	43 ans	Secrétaire chefferie Bangang	Bangang	12 mars 2022
Meli Sillasse	61 ans	Directeur d'école	Bangang	11 mars 2022
Meli Yvette	42 ans	enseignante	Bamougong	02 avril 2022
Momo Jean Paul	70 ans	Vaguemestre	Bangang	16 mars 2022

Mouanfo Etienne	68 ans	Commerçant	Bamougong	07 avril 2022
Ngueleodi Alphonse	48 ans	Commissaire spécial	Batcham	22 mars 2022
Sa'atatsa Jean Christophe	48 ans	Chef du village Bachio	Bangang	
Saho Bruno	62 ans	Conseiller régional de l'ouest	Yaoundé	08 mai 2022
Songwa Romuald	33 ans	Conducteur de mototaxi	Bamougong	29 mars 2022
Sonkwe Philémon	57 ans	mécanicien	Bamougong	22 mars 2022
Tamekem Jean	70 ans	Fonctionnaire à la retraite	Bangang	07 avril 2022
Tatang Vincent Gaspard	71 ans	Acteur de la société civile	Batcham	18 avril 2022
Tchoffo Samuel	69 ans	Enseignant retraité	Bangang	23 mars 2022
Tchoupou Jean Marie	60 ans	Inspecteur pédagogique	Batcham	09 mars 2022
Temgoua Florette	58 ans	enseignante	Bangang	11 mars 2022
Tiomela Emilienne	39 ans	cultivatrice	Bangang	29 février 2020
Tiwa Benjamin	68 ans	maçon	Batcham	22 mars 2022
Tiwa Moïse	43 ans	Tenancier d'une buvette à Bamougong	Bamougong	15 mars 2022
Tonda Thérèse	46 ans	DAAB	Batcham	15 mars 2022
Tsessue Daniel	84 ans	Ancien député	Yaoundé	03 mai 2022
Yonta Achille	40 ans	sociologue	Yaoundé	07 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vi
GLOSSAIRE	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
I-CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE.....	2
II-INTERET DU SUJET	3
III-CADRE CONCEPTUEL	3
IV-CADRE THEORIQUE	5
V-DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE.....	6
1- Cadre spatiale	6
2- Cadre temporel	7
VI- REVUE DE LA LITTÉRATURE	8
VII- PROBLEMATIQUE	10
VIII-METHODOLOGIE	11
IX-DIFFICULTES RENCONTREES	12
X-PLAN DU TRAVAIL	13
CHAPITRE I : LES ELITES BATCHAM DE LA COMMUNE A L'EMICYCLE	14
I-PERIPLE MIGRATOIRE DES PEUPLES DE BATCHAM	15
A-Originé des Bamiléké	15
1- Origine oriental des Bamiléké	15
2- Origines égyptienne des Bamiléké	16
B- Implantation des chefferies de l'arrondissement à partir de Nzie	19
1- Création de la chefferie Bangang	19
2- Création de la chefferie Batcham	20
3- Création de la chefferie Bamougong	20

II-NAISSANCE ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	21
A-NAISSANCE DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	22
B- Problèmes rencontrés dans l'Arrondissement de Batcham.....	24
1-Insuffisance des infrastructures socio-économiques.....	24
a-Etat des routes.....	24
b-Manque des ponts et des ponceaux	25
c-Sur le plan hydraulique.....	27
d-Problème de l'électrification	28
2-Structures socio-économiques	29
a-Au niveau sanitaire et scolaire.....	29
b-Structures sécuritaires	30
3-Insuffisance du personnel dans les services.....	31
a-Insuffisance du personnel dans les services de santé	31
b-Insuffisance du personnel dans le secteur éducatif	32
4-Pauvreté des populations de Batcham.....	33
a-Succession des crises économiques au Cameroun	33
b-Chute de la CAPLABAM	33
B- Apport du gouvernement à Batcham	37
1- Infrastructures socio-économiques de l'arrondissement de Batcham	37
a-Contribution dans les infrastructures éducatives.....	37
b-Voies de communication.....	38
c-Sur plan sanitaire	38
d-Amélioration des conditions de vie des populations.....	39
C-Les avancées au plan agricole et sécuritaire.....	39
2- Limites des interventions des pouvoirs publics	39
a-Vétusté des infrastructures	40
b-Absentéisme dans les services publics	41
3- Situation administrative du groupement.....	42
a-Thèse traditionnelle liée à la malédiction de Fouo Tanemo.....	42
b-Thèse politique	43
III-CONTRIBUTION DE LA COMMUNE ET LES INITIATIVES LOCALES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	46
A-Réalisations de la commune de Batcham	46
1 -Sur le plan des infrastructures de communication	46
2-Sur le plan social.....	47

B-Contribution des élites	48
1-Comités de développement	48
a-Comités de développement dans l'arrondissement de Batcham	49
b-Réalisations des comités de développement	51
2-Les œuvres disparates des élites	52
a-Au niveau de l'éducation.....	52
b-Sur le plan culturel	53
CHAPITRE II : LES DEPUTES BATCHAM A L'HEMICYCLE DE YAOUNDE.....	55
I- NAISSANCE DE L'INSTITUTION PARLEMENTAIRE AU CAMEROUN	56
1- Naissance de l'institution parlementaire au Cameroun sous administration française	56
a-Facteurs internes	56
b-Facteurs externes	56
2- Naissance du parlement au Cameroun sous administration britannique	57
II-EVOLUTION DU PARLEMENT AU CAMEROUN.....	58
A-Evolution du parlement au Cameroun sous administration française	58
1- Le parlement pendant la colonisation	58
2- Le parlement sous l'ère de la fédération.....	60
B-Evolution du parlement au Cameroun sous administration britannique	61
1- Parlementarisme pendant la colonisation	61
III- PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	63
A-Parlementaires sous le parti unifié 1966-1990	64
1- Honorable Thomas Tapeo 1965- 1970	64
2- Honorable Philippe Djou Tagny 1970-1978.....	65
3- Honorable Maurice Tatsinda 1988-1992	66
B-Parlementaires à l'ère du multipartisme 1990-2013.....	67
1- Honorable Robert Tatang 1992-1997	67
2- Honorable Mathias Kanouwo 1992-1997.....	69
3- Honorable Daniel Tsessue 1997-2002.....	70
4- Honorable Pierre Foti 2002-2007	73
5- Honorable David Manfouo " Fouo so Mefouo Mangwa"	75
CHAPITRE III : ŒUVRES SOCIO-ECONOMIQUES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM	80

I-REALISATIONS SOCIALES DES PARLEMENTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE BATCHAM.....	81
1-Sur le plan de l'éducation	81
a-Création des établissements scolaires.....	81
b-Construction des salles de classe.....	84
c-Equipement des établissements scolaires	87
2-Sur le plan de la santé	91
a-Dons en matériaux et consommables médicaux.....	91
b-Appui à la construction des centres de santé.....	92
3-Adduction en eau potable et électrification	93
a-Sur le plan hydraulique.....	93
b-Sur le pan de l'électrification	95
4-Sur le plan religieux	97
5-Appui aux structures administratives et aux comités villageois	98
a-Appui aux structures administratives	98
b-Appui aux comités villageois	99
II-CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES DES DEPUTES AU DEVELOPPEMENT DE BATCHAM	100
1-Entretien des routes par les parlementaires.....	100
a-Entretien des voies de communication par les parlementaires.....	100
b-Appui des parlementaires à la mairie pour l'entretien des routes	101
2-Au niveau de l'agriculture	101
III-CONTRIBUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES PRIVEES DES DEPUTES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	102
1-Sur le plan social.....	102
a-Sur le plan éducatif.....	102
b-Dans d'autres domaines	104
2-Sur le plan économique.....	104
CHAPITRE IV : LES ŒUVRES POLITICO-ADMINISTRATIVE DES PARLEMENTAIRES ET LES LIMITES DE LEURS ACTIONS.....	106
I-ŒUVRES POLITIQUES DES DEPUTES DE BATCHAM	107
1-Parlementaires et la vie politique dans Batcham	107
a-Tournées parlementaires.....	107
b-Meetings politiques	109
c-Eclairage politique des électeurs	111

2- Légiférer et contrôler l'action du gouvernement	113
a-Rôle d'un député à l'Assemblée Nationale	113
b-Interventions des députés Batcham à l'Assemblée Nationale et le contrôle des projets gouvernementaux dans leurs localités	114
3-Parlementaires : porte-parole de la population de sa circonscription	115
II-CONTRIBUTIONS ADMINISTRATIVES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	117
1-Appui et ou la création de certaines structures	118
a-Création d'un cabinet parlementaire	118
b-Augmentation des services de sécurité.....	119
2-Equipement et l'entretien des structures socio-politiques	120
a-Equipement en mobilier de bureaux	120
b-Demande en ressources humaines.....	120
3-Interventions multiples auprès des autorités	121
a-Interventions auprès des autorités administratives et traditionnelles	121
b-Interventions pour les particuliers	121
III-CONTRIBUTIONS POLITICO-ADMINISTRATIVES PRIVEES DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM.....	123
1- Actions des députés avant l'arrivée au parlement	123
a-Actions personnelles.....	123
b-Sur plan politique	123
2- Contribution des parlementaires dans le cadre de leur formation politique	124
3- Actions des députés après le parlement	127
a-Sur le plan éducatif.....	127
b-Sur d'autres plans	127
IV-LIMITES DES ACTIONS DES PARLEMENTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM	128
1-Sur le plan politique	128
a-Création de l'arrondissement de Bangang.....	128
b-Le deal de Batcham	129
2-Sur le plan des travaux.....	130
a-Sur le plan hydraulique, routier et éducatif	130
b-Micro-projets parlementaires	132
CONCLUSION GENERALE	134
ANNEXES	138
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	156
TABLE DES MATIÈRES	163